This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRAIRIE
ECCLÉSIASTIQUE
33, R. Cassette, PARIS

BS
630
.B92

Bruzon de la Martinière est
l'auteur de ce recueil.

TRAITEZ
GEOGRAPHIQUES
ET
HISTORIQUES
Pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte,

Par divers Auteurs celebres

TOME I.

A LA HAYE,
Chez GERARD VAN DER POEL,
Libraire sur le Spuy.
M. DCC. XXX.

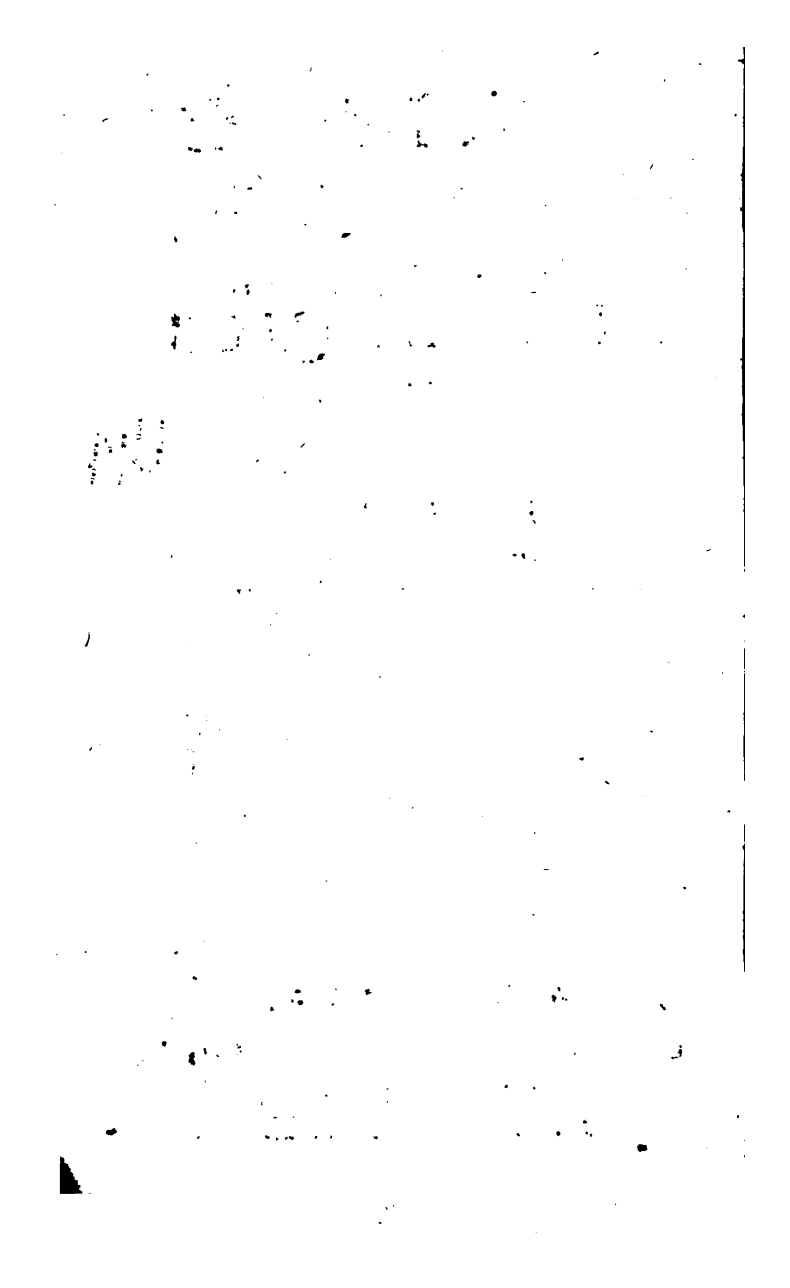

Vignaud
3-2-27
2 vols.

A

SON EXCELLENCE,

MONSEIGNEUR

LE MARQUIS

DE LA PAZ,

COMMANDEUR

DES ORDRES MILITAIRES

DE SA MAJESTE'

CATHOLIQUE,

CONSEILLER D'ETAT,

SECRETAIRE

424301

DES DEPECHES
UNIVERSELLES,
PLENIPOTENTIAIRE
AUX TRAITEZ
DE SEVILLE,
&c. &c.

MONSEIGNEUR,

Oserai-je me flater que ma foible voix puisse être en-

entendue dans le bruit confus des acclamations publiques, & tandis que l'Europe ſe rejouit d'être enfin delivrée de l'incertitude où elle étoit depuis quelques années, & applaudit à la concluſion d'une paix à laquelle Vos ſages travaux ont ſi glorieuſement contribué; puis-je eſperer qu'il reſte à VOTRE EXCELLENCE *aſſez de loiſir pour jetter les yeux ſur l'humble hommage que je lui rends?*

Quoique ce doute ſoit très

raiſonnable ; il ne ſauroit pourtant rallentir l'ardeur de mon zéle. La faveur que VOTRE EXCELLENCE *m'a faite de m'accorder ſa protection, & de m'en aſſurer elle-même de la maniere la plus gracieuſe, ne me permet pas de garder le ſilence, lorſque toutes les bouches ſont ouvertes pour Vous louer, & une reconnoiſſance muette ne ſeroit gueres differente de l'ingratitude.*

J'avoue que je ſerois te-

me-

meraire d'entrer en lice avec les Orateurs & les Poétes qui vont ſignaler leurs talens, à l'occaſion des Traitez, que VOTRE EXCELLENCE *vient de ſigner. Quelle riche matiere pour eux qu'un Evénement qui affermit la tranquilité des peuples, & aſſure ſolemnellement à l'une des branches de la Poſterité Royale une paiſible & brillante ſucceſſion aux Etats de ſes Ancêtres en Italie! Leur joye*, MONSEIGNEUR,

ſera ſans doute plus ingenieuſe & plus éloquente, mais elle ne ſera ni plus vive, ni plus ſincere & ce qui met le comble à celle que je reſſens, c'eſt la part que VOTRE EXCELLENCE *a eue à la gloire de ces importantes negociations.*

Que L'AUGUSTE ROI *que Vous ſervez,* MONSEIGNEUR, *étoit bien inſpiré du Ciel, lors que voulant Vous donner un titre digne de Vos fidelles ſervices, il choiſit celui*

de

de MARQUIS DE LA PAIX & que VOTRE EXCELLENCE a bien rempli toute la mesure d'un si beau nom!

Ce recueil que j'ai l'honneur de presenter à VOTRE EXCELLENCE se trouve heureusement avoir beaucoup de raport avec Vos Dignitez & le temps present. Entre autres Traitez considerables par leur matiere, par la celebrité de leurs auteurs, & par l'érudition peu commu-

ne dont ils ſont remplis, on y voit pour la premiere fois en François les doctes recherches qu'un illuſtre Prelat a faites ſur les Navigations de Salomon. On y éclaircit la Géographie des lieux où ce Monarque pacifique† envoyoit ſes flotes & d'où elles rapportoient d'immenſes richeſſes. On y prouve que l'Eſpagne que vous ſervez ſi utilement, faiſoit partie de la fameuſe Tharſis dont l'Ecriture ſainte fait mention.*

C'eſt ainſi, MONSEIGNEUR

* M. *Huet* Evêque d'Avranches.

† *Salomon* en Hebreu veut dire *pacifique*.

GNEUR, qu'à l'avenir nous allons voir que les flotes Espagnoles n'ayant plus d'autres ennemis à combattre, que les orages & les écueils, courir les mers les plus reculées, en rapporter des treſors & à la faveur de la Paix ranimer un commerce que la guerre auroit menacé d'une alteration toujours funeſte à l'Etat. Puiſſe VOTRE EXCELLENCE jouïr long-tems de ſa gloire & de la douce conſolation voir enfin l'Europe reconciliée. Que le Seigneur qui

n'est pas moins le Dieu de la paix, que le Dieu des batailles & des armées, mettre le dernier ſceau à ce grand ouvrage & éterniſe une réunion ſi glorieuſe pour Vous & ſi agréable à tous les peuples. J'ai l'honneur d'être avec un reſpectueux attachement,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE

Le très-humble & très-obéïſſant ſerviteur

PREFACE.

SI le but que je me propoſe en formant ce Recueil devoit ſe borner à ces deux volumes qui n'en ſont que le commencement, rien ne ſeroit plus inutile que d'y joindre un Preface; l'importance de la matiere & les noms illuſtres des Auteurs dont on y raſſemble des productions choiſies, la nouveauté de quelques-unes qui n'ont jamais été lues en François, tout cela ſuffiroit pour prevenir les Lecteurs en faveur d'un recueil auquel tant de grands hommes ont contribué.

Il n'eſt pas neceſſaire d'être homme de lettres ou Theologien, il ſuffit d'avoir quelque teinture du Chriſtianiſme, pour ſavoir que celui de tous les li-

vres qu'il importe le plus de bien entendre, c'eſt l'Ecriture Sainte. Pour peu que l'on ait eſſayé de cette lecture ſacrée, on apprend bientôt par ſa propre experience qu'elle demande de grandes preparations pour en tirer tout le fruit que l'on en peut recevoir. On trouve ſouvent des difficultez qui arrêtent.

Ces difficultez ſe raportent à diverſes claſſes. Il y en a qui regardent le Dogme & le ſyſtéme de la Religion Chretienne conſideré indépendamment de quantité de faits particuliers, par raport à ce qu'il faut croire pour être ſauvé. Il y en a qui influent ſur la Morale, & ſur ce que l'on doit faire pour parvenir à la béatitude éternelle. Il y en a enfin qui ont pour objet certaines véritez hiſtoriques qui ayant été écrites dans un tems

où

où les hommes vivoient d'une maniere très differente de celle dont on vit aujourd'hui, étoient facilement entenduës alors. Les circonſtances ſe concevoient à demi-mot, parce que la memoire des faits étoit encore recente, les uſages étoient les mêmes. Ce monde eſt une figure & une figure qui paſſe. Ses fréquens changemens ont à la longueur du tems jetté de l'obſcurité ſur ce qui étoit très clair & comme préſent à l'imagination, lors que les Ecrivains qui ont été les organes du St. Eſprit, jettoient ſur le papier les monumens ſacrez que Dieu leur dictoit.

En ce qui regarde la Morale & la régle que nous devons ſuivre pour conformer nos mœurs à la volonté de Dieu, les difficultez ne ſont pas fort grandes, ſi l'on veut en retrancher l'eſprit de chi-

chicane; Lors qu'un homme lit l'Ecriture Sainte & n'y cherche que des instructions édifiantes pour la conduite de ses actions & pour sa sanctification; s'il fait cette étude de bonne foi, & dans la seule vue de devenir meilleur, il est difficile qu'il s'égare. Les préceptes & les conseils y sont si clairs & si souvent repetez, qu'il est impossible qu'ils échapent à ses lumieres, quelques foibles qu'elles puissent être.

Il n'en est pas de même des matieres de la Foi & des Dogmes Théologiques. Dieu lui-même nous avertit qu'il est un Dieu caché: il a plû à sa sagesse de renfermer dans l'Ecriture Sainte assez de véritez lumineuses & évidentes pour éclairer les Fidéles, & en même tems des obscuritez mysterieuses, dignes d'exercer les Savans auxquels elles

elles fourniſſent de fréquentes occaſions de s'humilier.

Ce n'eſt point à ces ſortes de difficultez que nous avons eu égard en formant le Recueil que nous publions. Il ne nous appartient point de toucher à des matieres ſi délicates. L'Egliſe de Jeſus-Chriſt a ſes Docteurs; & contens de les écouter avec reſpect, nous ne ſommes pas aſſez imprudens pour ſortir de la ſphere où la Providence nous a renfermez & nous ſommes bien éloignez de nous ingerer dans un miniſtere auquel nous ne ſommes pas appellez.

Les obſcuritez que l'on ſe propoſe d'éclaircir dans ce Recueil ſe bornent à l'Hiſtoire & à la Géographie des Livres Sacrez. Quiconque les a ouverts ne ſauroit nier qu'on y trouve ſouvent, tant dans le gros que dans le détail des faits, mille cho-

choſes qui ont beſoin d'être expliquées. Les uſages ſont à preſent très-différens. Les pays ſont les mêmes à la vérité, mais les noms ſont abſolument changez, & la face de ces pays n'eſt plus la même. Telle contrée, comme la Phœnicie, étoit très-peuplée & couvrant les mers de ſes flotes envoyoit ſes colonies dans les Pays étrangers, qui à preſent compte à peine quelques pauvres habitans qui reduits à la pêche qu'ils font avec de foibles barques, oſent rarement perdre le rivage de vûe. Tel autre Pays, comme la Paleſtine, étoit cultivé avec ſoin ; un peuple nombreux & induſtrieux en faiſoit valoir juſques au moindre terrain ; & ce peuple en partie conſumé par toutes les horreurs des guerres conſecutives pendant pluſieurs ſiécles ſans interruption, en par-

partie diſperſé chez les autres nations, ſoupire inutilement après une patrie qui reſte inculte & deſerte & qui n'a pas même conſervé l'ombre de ſon ancienne fertilité.

Les migrations, le deperiſſement, ou l'extinction totale des grands peuples, ont rendu preſque meconnoiſſables l'Aſie & les autres Pays dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire Sainte, & la connoiſſance du monde, tel qu'il eſt, ne ſuffit pas pour bien comprendre ce qu'il étoit durant les premiers âges.

Il eſt vrai que ceux qui ne cherchent dans les Livres Saints qu'une inſtruction morale & édifiante pour nourrir leur piété, paſſent ſans aucune peine ſur ces endroits obſcurs. Ils en ſont quites pour un humble aveu de leur peu d'érudition & de la foibleſſe de leur entendement.

ment. Ils pouſſent l'humilité juſqu'à n'imputer leur embaras ſur ces difficultez qu'à leur ignorance. Ils ſe perſuadent que ces endroits ne ſont obſcurs que pour eux, & que s'ils avoient fait leur cours d'études dans quelque univerſité, ils ſeroient facilement en état de diſſiper ces tenebres.

Mais les Theologiens de profeſſion les plus doctes & les moins prevenus ſavent le contraire. Ils éprouvent plus ſouvent qu'ils ne voudroient, combien il eſt difficile de ſe faire une idée juſte & nette de certains point d'érudition, avant que quelque ſavant d'une capacité ſuperieure ait raſſemblé à force de travail un grand nombre de recherches pour mettre dans tout ſon jour la matiere qui eſt en queſtion; & rejoindre les circonſtances que l'Eſprit

prit Saint n'a pas jugé à propos d'exprimer d'une maniere ſuivie & en des termes qui ne laiſſaſſent aucun lieu aux conteſtations.

Ce qui eſt le plus déplorable, c'eſt l'abbus que font de ces obſcuritez les Incredules, qui s'en ſervent pour décrediter une autorité qui les accable. Charmez de ſe figurer des contradictions & des impoſſibilitez qui ne ſont que dans leur imagination, ils aiment à attribuer à ces Livres Saints tous les deffauts de leur eſprit. C'eſt pour les confondre que Dieu a ſuſcité de tems en tems des Savans zelez qui ont occupé leurs veilles à démontrer la fidelité de l'Ecriture Sainte, à en expliquer les lieux embaraſſans, & à en éclaircir les recits par le conſentement qui ſe trouve entre eux & le te-

témoignage des plus anciens livres du Paganiſme.

L'Hiſtoire du Peuple de Dieu eſt l'Hiſtoire du monde: faute d'en connoître les commencemens que la revelation nous expoſe, on a vû l'eſprit humain tomber dans les erreurs les plus groſſieres, & attribuer à l'Univers une éternité qui eſt dementie par une infinité de preuves. Nous ſavons qu'il a été créé & nous le ſavons de la bouche même de ſon Createur. Le monde eſt fait pour l'homme, l'homme pour l'Egliſe, & l'Egliſe pour Jeſus-Chriſt, de qui elle reçoit toute ſa dignité. L'Hiſtoire du genre humain n'eſt digne de notre attention que par raport à ce but.

Une véritable Hiſtoire de l'Egliſe ne ſe borne pas aux actions des hommes juſtes. Elle a des liai-

raiſons néceſſaires avec quantité d'évenemens, qui lors qu'on les conſidere ſeparément ſemblent n'y avoir aucun raport ; mais lors qu'on les en rapproche on eſt ſurpris de voir combien ils y répandent de jour.

Il ſemble d'abord que des Chrêtiens, bien convaincus de l'inſpiration des Auteurs Sacrez n'ont pas beſoin pour croire les faits qu'il racontent de les voir dans des Auteurs Profanes ; & que les Livres Saints peuvent ſe paſſer d'être appuyez du témoignage des autres Hiſtoriens de l'Antiquité. Il faut convenir que l'autorité de l'Ecriture eſt incomparablement au deſſus de toute autre autorité, & s'il ſe trouvoit quelque Relation qui y fût contraire, il n'y a point à balancer, il faut abbandonner la Relation qui par cela ſeul eſt convaincue de fauſſeté.

Mais

Mais lors que Cteſias, Herodote, ou quelqu'un des anciens Hiſtoriens eſt d'accord avec l'Ecriture; c'eſt un nouveau ſecours contre l'incrédulité. Voilà déja un avantage. Souvent il arrive que ces Auteurs fourniſſent des détails utiles ſur des faits que l'Ecrivain Sacré n'a exprimez pour ainſi dire qu'à demi-mot, parce qu'il écrivoit en un tems où ces faits n'avoient pas beſoin d'une plus longue explication. Souvent auſſi en parlant des Monarchies ils marquent la ſucceſſion & la durée des Régnes, & fixent par là le tems des evenemens arrivez ſous les Rois étrangers qui ont eu quelque part à l'Hiſtoire du Peuple de Dieu. Souvent enfin ils expliquent des uſages dont la connoiſſance eſt utile pour bien entendre des expreſſions particulieres des Ecri-

crivains ſacrez. Il eſt donc avantageux que des Savans raſſemblent tous ces ſecours, & qu'il y ait des recueils aux quels on puiſſe recourir, lorſqu'on eſt obligé de diſcuter les difficultez, ſoit pour ſa propre inſtruction, ſoit pour diſſiper les objections des incredules.

Il y a eu de temps en tems, & ſur tout depuis un ſiécle ou deux, des hommes doctes qui ſentant eux-mêmes la peine que ces difficultez leur avoient donnée, ont employé toute la ſagacité de leur eſprit à développer ces matieres. Mais tous ne l'ont pas fait avec le même ſuccès. On a publié en divers Pays des Diſſertations particulieres ſur divers ſujets de l'Ecriture, pour en faciliter la connoiſſance à ceux qui voudroient en faire une collection: on en a dreſſé d'amples Catalogues.

Quelques uns mêmes ont eſſayé d'en dreſſer des recueils. On trouve beaucoup de Diſſertations raſſemblées dans le vaſte corps des Critiques publié à Amſterdam en 1698 ſous le titre de CRITICI SACRI. On a une autre collection imprimée dans la même ville avec ce titre *Theſaurus Theologico-Philologicus* 1701. Le premier qui eſt de XV. volumes in fol. n'eſt ni à la portée de tout le monde, ni d'un prix au quel la plupart des lecteurs puiſſe atteindre ; & même il y manque les piéces que nous avons inſerées dans les deux volumes de nôtre recueil. Le ſecond eſt très loüable quant au projet ; mais il ſeroit à ſouhaiter que l'eſprit de parti s'en fût moins mêlé ; qu'on eût moins cherché à groſſir inutilement les volumes & qu'on n'y eût pas fourré

fourré des Diſſertations qui ne ſont que des Theſes d'Etudians, des eſſais d'écoliers, & des piéces peu importantes, ſoit pour la matiere, ſoit pour la methode. Il y a de ces ouvrages, où l'on ne trouve qu'une foule de citations inutilement entaſſées & ſouvent priſes d'Auteurs obſcurs & modernes entre leſquelles il n'eſt pas aiſé de démêler le ſentiment de l'Auteur.

Nous nous propoſons d'éviter ce défaut que nous blamons dans les autres. Nous n'admettrons dans notre Recueil que des piéces recommandables par l'utilité du ſujet & par la maniere ſavante de le traiter. Nous en écarterons les ouvrages, qui quoi que compoſez par des perſonnes très habiles, ſe terminent par une déciſion évidemment fauſſe. Quelquefois pourtant à une Piéce qui ſemble triom-

phante, nous ajoûterons une opinion qui combat le ſentiment qui paroiſſoit établi. Afin que les Lecteurs puiſſent ſe déterminer en faveur de l'ouvrage qu'ils jugeront meriter la préference. Comme il n'eſt point queſtion de choſes qui ayent rapport au Dogme, les erreurs ne ſauroient être dangereuſes.

Il eſt tems de déclarer à quelle occaſion, & par quels motifs nous nous ſommes trouvez engagez à publier ce Recueil. Occupez d'un devoir que nous nous ſommes impoſé & qui demande toute notre attention, ſans nous laiſſer aucun loiſir, nous n'aurions jamais ſongé à former une pareille entrepriſe, ſi elle n'entroit pas néceſſairement dans les études auxquelles nous oblige notre grand objet qui eſt la Géographie priſe dans toute ſon étendue.

Pour

Pour nous borner à la Géographie Sacrée qui eſt ici notre principal objet, on conviendra ſans peine qu'elle eſt une partie eſſentielle de notre plan. Afin de la traiter mieux que les Auteurs de Dictionaires Géographiques qui nous ont précedé, nous avons été obligez de rechercher ce que les plus habiles hommes de ces derniers tems ont pû fournir de remarques ſolides & importantes. Ceux qui ont examiné les livres de Meſſieurs Baudrand, Maty, & Corneille, ne ſauroient s'empécher de ſe plaindre de leur inſuffiſance à cet égard.

Comme il ſeroit déraiſonnable de groſſir le Dictionnaire à l'infini, on n'a pû y faire entrer qu'en ſubſtance le ſentiment des Ecrivains illuſtres que le Lecteur eſt bien aiſé d'examiner avec toutes les preuves dont

ils ont jugé à propos de le munir contre les objections qu'ils ont prévuës & auxquelles ils ont tâché de répondre. Il eſt avantageux que les Lecteurs puiſſent trouver facilement dans un recueil les piéces que nous ſuppoſons qu'ils doivent conſulter, & auxquelles nous les renvoyons. Il eſt donc de notre devoir & de l'utilité publique que ces piéces deviennent communes & qu'il ſoit aiſé de les conſulter, ſoit pour y verifier les citations que nous en faiſons, ſoit pour y lire dans toute leur étendue pluſieurs choſes que nous ſommes forcez d'abréger & de dépouiller ſouvent des raiſonnemens qui les accompagnent. Les bons livres ne ſauroient trop ſe multiplier.

L'an 1725 nous nous étions retirez à la campagne afin de pouvoir nous derober aux diſ-

tractions qui ne ſont que trop frequentes dans les grandes villes, & nous étions uniquement occupez de nos études, lorſqu'un homme de lettres que nous nommerions ici avec éloge ſi nous en avions ſa permiſſion, nous fit l'honneur de nous venir voir dans cette ſolitude, il y fit quelque ſéjour, & le grand loiſir de la campagne lui auroit ſans doute été à charge, ſi les livres n'euſſent pas été une reſſource contre les dégouts attachez à une vie auſſi uniforme que la notre.

Un des livres qui l'attacherent, fut le Traité de la ſituation du Paradis-Terreſtre compoſé par Mr. Huet, Evêque d'Avranches. Lors qu'il fût que le Reverend Pere Hardouin avoit établi un ſyſtéme tout différent, il l'examina avec ſoin, & le trouva digne d'être traduit. Il acheva

cheva en peu de jours cette traduction. Il paſſa enſuite à la lecture du Commentaire des Navigations de Salomon par Monſieur Huet, & il le traduiſit de même.

La douceur des mœurs & la politeſſe de cet ami, nous faiſoit ſouhaiter que notre union fut éternelle, mais des raiſons dont il importe peu au Public d'être informé, l'appellerent en 1726 dans une ville où il eſt actuellement, & nous priverent des agrémens d'une ſi charmante ſocieté. Ces deux Traductions nous demeurerent entre les mains & il nous en laiſſa le maître.

SI nous n'avons pas plûtôt fait imprimer ces traductions, c'eſt une des mauvaiſes ſuites des maladies & des autres contretemps qui ont dérangé depuis trois ans une partie des

des projets que nous avions pour l'avancement de la Geographie. Nous avons crû d'ailleurs devoir attendre que nous euſſions aſſemblé un certain nombre de Traitez qui doivent concourir avec ceux-là à former une ſuite d'éclairciſſemens utiles telle que nous nous la propoſons dans ce recueil.

Il ſe trouvera peut-être des cenſeurs qui jugeront que nous ſommes ſortis des bornes de nos études, & que nous devions nous renfermer dans ce qui regarde la Géographie des Livres Saints. Mais cette objection ne ſeroit pas juſte ; car, outre qu'un recueil purement Géographique ſeroit trop ſec étant dénué des faits qui doivent lui ſervir de preuves, il y a une alliance étroite entre la Géographie & l'Hiſtoire. Ce ſont deux ſœurs qui ne ſauroient ſe

paſſer l'une de l'autre : Il eſt même arrivé à des Ecrivains du premier ordre de confondre les noms de ces deux Sciences.

Plutarque au commencement de la vie de Theſée ſe ſert du mot *Hiſtoriens* pour dire *les Géographes*. „ Comme les „ Hiſtoriens, dit-il, ont ac- „ coutumé de mettre à l'extre- „ mité de leurs cartes les regi- „ ons &c. “ Auſſi feu Mr. Dacier n'a-t-il pas manqué de faire là deſſus cette judicieuſe obſervation. „ La Géographie „ eſt la fille de la Philoſophie „ & une partie conſiderable de „ l'Hiſtoire ; ainſi les premiers „ Géographes étant tous Phi- „ loſophes, ne ſe contentoient „ pas de marquer dans leurs „ cartes la ſituation & la diſtan- „ ce des lieux : ils faiſoient „ connoître auſſi les mœurs des „ habitans, leur gouvernement,

„ leurs

„ leurs vertus, leurs vices, &
„ n'oublioient rien de ce qui
„ pouvoit nourrir la prudence
„ & contenter la curioſité ;
„ c'étoient de veritables Hiſto-
„ riens c'eſt pourquoi Plutar-
„ que a mis *Hiſtoriens* pour
„ Géographes. Comme Stra-
„ bon a appellé en quelque en-
„ droit la *Géographie* Hiſtoi-
„ re.„

Nous ne nous ſommes donc pas écartez de nôtre but qui eſt la Géographie ſacrée, lorſque nous avons admis en ce recueil des Traitez Hiſtoriques. Nous avons eu ſoin de choiſir ceux qui étoient les plus convenables ; ſoit par l'univerſalité de de l'object principal ; ſoit par les decouvertes incidentes qui ſont amenées par les recherches aux quelles les Auteurs ont été engagez en ſe detournant quelquefois de leur but general,

pour y revenir avec de nouvelles forces.

Cependant on peut dire que tous les traitez que contiennent ces deux volumes ſont Géographiques, à prendre le mot à la rigueur ; & il n'y en a pas un qui à parler exactement ne mérite ce titre : Entrons un peu dans le détail.

On ſait avec quels éloges la Republique des lettres reçut le Traité de la ſituation du Paradis Terreſtre par Mr. Huet Evêque d'Avranches lorſqu'il parut à Paris pour la premiere fois en 1691. Il eſt vrai que dans ſa lettre au P. Cómmire il ſe plaint des critiques peu judicieuſes qu'on en fit, & il nous apprend lui-même qu'elles l'avoient preſque dégouté de ces ſortes de recherches. Cependant cela n'empêcha point le livre d'arriver à la ſeptiéme édition, ſans par-

parler de la traduction Latine qui en a été imprimée en Hollande & en Allemagne. Comme ce livre ſe trouve commodement chez tous les Libraires, nous n'avons pas cru le devoir réimprimer. Nous ſuppoſons toutefois qu'il eſt connu de ceux qui liront ce Recueil auquel il faut le joindre.

Ceux qui auront vû avec quels efforts ce ſavant Prelat a tranſporté le Paradis Terreſtre aux bords du Tigre & de l'Euphrate verront ſans doute avec plaiſir le nouveau Syſtéme du Reverend Pere Hardouin, qui aidé ſeulement du Texte Latin de la Vulgate qu'il prétend être l'Interprétation la plus fidelle de l'Hebreu, reporte le Paradis Terreſtre dans la Paleſtine. Quand j'appelle nouveau le ſyſtéme de ce Pere, je ne veux pas dire par là qu'il en ſoit l'in-

venteur. Je ſais que d'autres Auteurs avant lui ont cherché le Paradis Terreſtre vers la ſource du Jourdain, & c'eſt le ſentiment du P. Nicolas Abram Jeſuite, *Phar. Vet. Teſt. l.* 2. qui a traité expreſſement des fleuves & de la place du Paradis Terreſtre ; & de pluſieurs autres Auteurs habiles. Mais le Reverend Pere Hardouin rend ſon ſujet nouveau, par la maniere dont il prouve ſon ſentiment. Par exemple, on croit communément que dans ce Verſet 10. du Chapitre II : *Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis, ad irrigandum Paradiſum qui inde dividitur in quatuor capita*, ces mots *qui dividitur* ſe rapportent au mot *fluvius*, mais ſelon le R. P. Hardouin, il ſe doivent rapporter au Paradis même. Le moins que l'on puiſſe dire de cette interprétation,

c'eſt

c'eſt qu'elle eſt très-ingenieuſe, & qu'elle exempte les Géographes des peines inutiles que l'on s'eſt donné juſqu'à preſent pour raſſembler dans le Paradis les ſources de quatre fleuves, dont deux ſont aſſez difficiles à trouver. On voit aſſez que le P. Hardouin ſe propoſe de détruire le ſentiment de Mr. Huet. Si quelqu'un s'étonne que ce Pere ait écrit contre un Prelat ami & bienfaicteur de la Compagnie, j'ajoûterai pour ſa juſtification qu'il lui a épargné le chagrin de voir refuter un de ſes Ouvrages favoris, en ne publiant ſon ſyſtême que deux ans après la mort de cet Evêque; qu'il ne le nomme en aucun endroit, & qu'enfin la critique eſt un champ vaſte où il eſt permis à chacun de chercher la vérité par la route qui lui paroît la plus ſûre. Il n'y a aucune loi,

dans

dans la République des Lettres qui ôte la liberté de contrédire les ſentimens que l'on n'approuve pas. C'eſt aux Lecteurs à examiner les raiſons de part & d'autre & à ſe ranger en faveur des preuves qu'il juge les plus convainquantes.

Les hommes qui n'ont étudié que les uſages de leur ſiécle, ſe laiſſent aiſément ſeduire par les peintures que leur imagination eſt accoutumée à ſe former toutes les fois qu'ils entendent prononcer certains mots. Par exemple, ſi on leur parle de la maiſon d'un des Patriarches, ils ſe repréſentent d'abord une maiſon ſemblable aux nôtres, ornée & meublée comme ſont celles que nous avons devant les yeux. C'eſt pour remedier à ces abus & donner une idée juſte des maiſons des anciens que nous joignons

PREFACE.

la DISSERTATION DE D. CALMET *ſur les demeures des anciens Hebreux.*

Quand on voit dès les tems les plus reculez dont l'Hiſtoire faſſe mention, les rivages & les Iſles de la Méditerranée juſques au delà du Détroit de Gibraltar, remplis de Colonies dont les noms ſe tirent commodement de la langue Punique, ou Phenicienne, on eſt porté à croire que les Phéniciens grands navigateurs ont penétré de bonne heure juſqu'aux extremitez de toutes ces côtes. Mais quand on conſidére que les villes de Tyr & de Sidon n'auroient jamais pû fournir la centiéme partie de ces Colonies & que la Phœnicie elle-même reſſerrée entre le Liban & le Carmel ne pouvoit contenir aſſez de monde pour en envoyer dehors en ſi grand nombre, on ne trouve

au-

aucune difficulté à croire que les Phœniciens qui firent tous ces établiſſemens, n'étoient pas ſeulement les habitans de la Phœnïcie, mais les Chananéens que Dieu chaſſa devant la face de Joſué. Cette matiere eſt ſavamment traitée dans la DISSERTATION *ſur les Pays où ſe ſauverent les Chananéens chaſſez devant la face de Joſué*, par D. Calmet.

Monſieur Huet, Evêque d'Avranches avoit été tellement rebuté par les mauvaiſes Critiques de ſon Livre, qu'il avoit de la répugnance à ſe remettre à des Ouvrages de même genre. Il s'étoit déja paſſé vingt-cinq ans lorſque le P. Commire Jeſuite, fameux par ſes Poëſies Latines, l'invita de mettre au jour ſes recherches ſur OPHIR & THARSIS, lieux celébres par les richeſſes qu'en rapportoient

toient les flotes de Salomon & de Hiram. Ses inſtances produiſirent un très-bon effet & obtinrent de ce Prélat le Commentaire ſur les Navigations de Salomon. On y voit une érudition peu commune. Il y détruit les conjectures de pluſieurs Savans qui avoient traité le même ſujet avant lui.

Un Portugais nommé Gaſpar Varrerius dans un Traité particulier ſur le pays d'Ophir avoit de même commencé par raporter les opinions de ſes Prédeceſſeurs, ſavoir 1. celle de Rabanus Maurus & de Nicolas de Lyra qui cherchent Ophir dans les Indes. 2. Celle de Vatable qui la met dans l'Eſpagnole Iſle de l'Amérique plus connue des François ſous le nom d'Iſle de St. Domingue, & enfin 3. celle de Raphael de Volterre qui a cru la trouver au Pays de Sophala

phala qu'il croit être une Iſle de l'Océan Æthiopique. Il choiſit la premiere, de ces trois opinions & tâche de l'appuyer par toutes les preuves qu'il peut trouver.

Le Savant Bochart dans ſon Phaleg, *l. II. c.* 27. s'aviſa de prendre une autre route, & diſtingua deux pays d'Ophir; l'une dans l'Arabie au pays des Sabéens, & l'autre dans les Indes. Il ſuppoſe que l'Ophir d'Arabie eſt le pays dont les habitans ſont nommez Caſſanites par Ptolomée. Le raport qu'il trouve entre ce nom & פז qui en Hebreu ſignifie un Treſor, lui ſuffit pour prouver cette Ophir de l'Arabie. C'eſt d'elle qu'il faut, dit-il, entendre ces paſſages du Livre de Job : *Vous mettrez l'or ſur la pouſſiere, & l'or* (dis-je) *d'Ophir ſur les Rochers des Torrens.*

Et

Et plus bas : il n'eſt point comparable à l'or d'Ophir. Il n'y a pas, dit-il, la moindre apparence que dans ces paſſages il ſoit queſtion de l'Ophir des Indes.

Outre cette premiére Ophir qu'il place en Arabie, il ſent bien qu'il eſt néceſſaire d'en trouver une autre où alloient les flotes de Salomon. Pluſieurs choſes, dit-il, nous perſuadent que cette contrée où Salomon n'envoyoit qu'une fois en trois ans ſa flote, & d'où outre une grande quantité d'or, on apportoit du bois d'Almuggim, de l'yvoire, des ſinges, des Paons, & des pierres precieuſes, n'étoit point l'Ophir d'Arabie que j'ai placée dans le Pays des Caſſanites, près des Sabéens ſur le Golphe Perſique. 1. Parce qu'on employoit trois ans à faire ces voyages.

yages. 2. On n'auroit pû apporter de l'yvoire d'Arabie parce qu'il n'y a point d'Elephans; à moins qu'on ne diſe que l'yvoire y avoit été apportée du Pays des Adulites. 3. L'unanimité des anciens à ſoutenir qu'Ophir étoit dans les Indes. Il eſt remarquable que de ces trois raiſons il n'y en ait pas une ſeule qui ſoit concluante. 1. L'Ecriture ne dit nulle part que la flote employoit trois ans à faire ces voyages. Elle dit ſeulement que la flote de Tharſis ne faiſoit qu'une fois le voyage en trois ans. Cela eſt très different. 2. Il ſe fait lui-même l'objection & avoue qu'on pouvoit y avoir des dents d'Elephant apportées d'ailleurs. 3. L'unanimité des anciens à ſoutenir qu'Ophir étoit dans les Indes, ne veut rien dire: il eſt prouvé qu'ils appeloient du nom d'In-

d'Indes l'Ethiopie. Mais Mr. Huet a très bien prouvé qu'il n'eſt nullement queſtion de chercher Ophir dans l'Arabie, ni de faire deux Pays d'Ophir.

Le ſentiment de Mr. Huet qui met Ophir dans le Pays de Sophala eſt ſolidement appuyé par les recherches de Mr. l'Abbé LE GRAND ſur la même matiere, c'eſt pourquoi nous les avons placées immediatement après le Commentaire de Monſieur Huet.

Nous y avons encore ajouté la Diſſertation ſur Ophir par D. Calmet, afin que les Lecteurs puiſſent avoir en un même volume ce que trois grands hommes ont écrit ſur cette matiere; comparer les ſentimens l'un avec l'autre & choiſir à tête repoſée ce qui leur ſemblera plus conforme à la verité. Sa penſée ſur Ophir revolte d'abord & fait

fait naître des objections qu'il a eu la precaution de se proposer lui-même, reste à savoir si la maniere dont il tâche d'y repondre est satisfaisante & c'est ce que je laisse aux Lecteurs à décider.

Quoique nôtre plan semble tendre au même but, du moins en partie, que celui des Discours de Mr. Saurin, il est néanmoins très different. Son but est de rassembler ses recherches dans cet ouvrage & s'il y joint celles des autres Savans, ce n'est qu'en les citant; & en raportant leurs passages; nôtre dessein est de donner les ouvrages mêmes de ces Savants, afin que le public puisse trouver en un recueil commode, des traitez qui ne se trouvent que dispersez dans de grands corps d'ouvrages qui coutent très-cher

& qu'il eſt rare qu'un particulier puiſſe poſſeder tous.

Nous ne diſſimulons point qu'une des cauſes qui ont retardé la publication de ces deux volumes, c'eſt que nous avons été bien aiſes d'en tenir prête une ſuite, pour la donner, ſi le Public eſt auſſi content que nous eſperons qu'il le ſera de ce preſent.

Nous ſommes au reſte bien éloignez de vouloir adopter tous les ſentimens particuliers que nous inſerons dans ce recueil. Les Auteurs les plus habiles laiſſent échaper des fautes qu'il ne nous eſt pas permis de corriger dans leurs ouvrages; par exemple, Mr. Huet dans ſon Commentaire ſur les Navigations p. 214. dit, que *d'une même ſource on voit naitre trois grands fleuves le Nil, le Cuama, & le Zaire; que le*

premier coule au Septentrion, le ſecond à l'Orient & le troiſieme à l'Occident. C'eſt une erreur très-grande, mais ce n'eſt pas une faute que Mr. Huet ait commiſe par ignorance. Quantité d'Auteurs anciens & très ſavans ont dit la même choſe. On ſait que les Géographes Grecs & Romains ont ignoré où étoit la ſource du Nil ils la mettoient à quelques centaines de lieuës au delà de l'équateur au lieu qu'elle en eſt à trois cents lieuës en deçà. Les deux autres rivieres ont leurs ſources bien au delà de l'Equateur à plus de deux cents de ces mêmes lieuës de diſtance l'une de l'autre. Ce n'eſt que depuis les fameuſes miſſions d'Ethiopie que nous connoiſſons les vrayes ſources du Nil. Il n'eſt pas ſi ſurprenant qu'un homme exercé dans les livres des anciens Géo-

gra-

graphes ait pris d'eux cette erreur qu'il l'eſt de voir Mrs. Sanſon la maintenir dans de nouvelles Cartes. Il eſt facheux qu'un nom ſi celebre ſerve à autoriſer d'anciennes fautes. Il y auroit plus de merite à les avouër & à les corriger qu'à les ſoutenir.

Nous avons douté ſi nous joindrions au Commentaire ſur les Navigations de Salomon les deux lettres qui le précédent, mais pluſieurs raiſons nous ont porté à les y mettre. 1. Elles nous apprennent que le P. Commire ne ſe bornant pas à la poeſie Latine dans laquelle il excelloit, avoit promis une hiſtoire des guerres d'Angleterre de ſa compoſition. 2. La maniere dont le Prelat parle de la décadence des Etudes eſt touchante & n'eſt que trop vraye. Il exprime admirablement la mauvaiſe manie-

re dont la plupart des jeunes gens étudient. On y voit entre autres choſes que ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a vû des gens obſcurs & des Cenſeurs ſans jugement & ſans probité, s'acharner avec une malhonnêteté criminelle ſur la reputation de ceux qui employoient le loiſir de leur retraite à ſervir utilement le public.

TABLE des Traitez contenus dans ce premier Volume.

I. *Nouveau Traité ſur la Situation du Paradis Terreſtre, par le R. P.* Hardouin.

II. *Diſſertation ſur les Demeures des anciens Hebreux, par le R. P. D.* Calmet, *Religieux Benedictin, Abbé de St. Léopold de Nanci.*

III. *Diſſertation ſur les Pays où ſe ſauverent les Chananéens chaſſez devant Joſué, écrite par le même.*

NOUVEAU TRAITÉ

SUR LA SITUATION DU PARADIS TERRESTRE,

Par le Reverend Pere

HARDOUIN,

De la Compagnie de Jesus.

NOUVEAU TRAITÉ

Sur la ſituation du Paradis Terreſtre, ou Conformité de Pline *avec* Moïſe, *par rapport à la poſition des fleuves du Paradis Terreſtre.*

J'Ai dit que les fleuves que Pline appelle *flumen ſalſum*, ou le *fleuve ſalé* & *flumen Achanum*, ou le *fleuve Achana*, ſont les mêmes que Moïſe nomme *Géhon* & *Phiſon*, dans ſa deſcription du Paradis Terreſtre. Comme quelques uns pourroient prendre cette propoſition pour un paradoxe temeraire, j'ai crû qu'il ſeroit à propos d'examiner ici, en peu de paroles, quelle étoit la vraye ſituation de ce même Paradis Terreſtre. Selon que le ſujet l'a exigé, j'ai

tiré d'un ouvrage entier, que j'ai tout prêt à mettre ſous la preſſe, ce qui regarde la Géographie par rapport à cette matiére, & ce qui a paru contribuer à établir la ſituation de ce Paradis & des lieux circonvoiſins. J'ai ajouté mes éclairciſſemens à chaque verſet du 2. chapitre de la Geneſe, où il eſt parlé du Paradis Terreſtre. Il convenoit à un Catholique de ſuivre la Vulgate : & d'ailleurs on peut dire qu'elle eſt, ſur cette matiére, plus exacte que les autres éditions & même beaucoup plus claire. J'eſpére, qu'après la lecture de ce traité, les perſonnes qui ont du goût pour la langue Latine, quelles qu'elles ſoient, regarderont comme un effet de la Providence divine, que les ouvrages de Pline ſoient parvenûs juſqu'à nous ; car quoique cet Auteur n'eût pas la connoiſſance du vrai Dieu,

Dieu ; il eſt le ſeul de tous les Anciens qui ait fait mention dans ſes livres de Géographie des fleuves du Paradis Terreſtre, & il ſe trouve qu'il les met au même endroit où Moïſe les a placés.

§. I.

Explication du Verſet ſixiéme du Chapitre ſecond de la Geneſe.

Sed fons aſcendebat de terra irrigans &c.

C'eſt à dire;

Et il s'élevoit de la terre une fontaine qui arroſoit &c.

AUcune pluye, dit Moïſe, n'étoit encore tombée du Ciel ; mais au lieu de pluye, une fontaine dont les eaux faiſoient

ſoient divers détours arroſoit toute la ſurface du pays : de façon que ceux qui auroient habité cette contrée, auroient pû facilement prendre de cette eau pour arroſer leurs jardins. Il faut convenir que certaines perſonnes, qui par une vaine oſtentation de leur ſçavoir dans la langue Hebraïque, ou par quelqu'autre motif que je ne penetre pas, rejettent le mot de *fontaine* pour lui ſubſtituer celui de *vapeur*, tombent dans une erreur auſſi honteuſe que groſſiére. Car c'eſt avec raiſon que l'Interpréte de la Vulgate a rendu le mot hebreu אד *ed*, par celui de fontaine; d'autant qu'il ſe trouve joint avec le verbe נשק *Schacah*, *arroſer*, qui ne s'entend dans aucun endroit de l'Ecriture Sainte, comme je le ferai voir ci-aprés, que d'un ruiſſeau, ou d'une riviere, qui traverſe

verſe une campagne & l'arroſe en faiſant quelques détours. Et quoi que le mot de *vapeur* ſe rencontre trois fois dans d'autres endroits du même livre, en aucune néanmoins, il ne ſe trouve exprimé par le mot Hebreu אד *ed.* Salien *in Annalib. ad diem mundi tertium N°. LVII.* apporte encore d'autres raiſons très ſolides pour faire voir que c'eſt mal-à-propos que l'on veut ſubſtituer en cet endroit le mot de *vapeur.*

Cette fontaine a été autrefois nommée *Paneas*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui, & c'eſt d'elle que ſort le Jourdain comme l'a remarqué Pline *Lib. V. Sect.* 15. *Jordanis amnis oritur ex FONTE Paneade, qui cognomen dedit Cæſareæ. La Riviére du Jourdain prend ſa naiſſance à la FONTAINE Paneas, qui a donné ſon nom à la*

ville de Ceſarée. Et *ibid. Sect.* 16. (Tetrarchia) *Paneas in quâ Cæſarea cum ſupra dicto* FONTE , (la Tetrarchie) *Paneas dans laquelle eſt la ville de Ceſarée avec la* FONTAINE *dont il a été parlé ci-deſſus.* Mais pour tâcher de faire croire que Pline avoit donné dans l'erreur en décrivant la ſource du Jourdain, & peut-être auſſi pour faire douter que cette fontaine dont parle Moïſe en cet endroit, ſoit celle où le Jourdain prend ſa naiſſance, on a imaginé deux fauſſetés : la premiére en diſant que cette fontaine Paneas ſortoit par des conduits ſouterrains d'un lac beaucoup plus éloigné, nommé *Phiala*; & l'autre, en voulant que ce fleuve tirât ſa naiſſance de deux ſources imaginaires dont ils appellent l'une *Jor* & l'autre *Dan.*

Aſ-

Aſcendebat è terra ; montoit de la terre. Ce mot *aſcendebat, montoit*, eſt là pour marquer le bouillonnement d'une eau qui ſort de la terre, & par le mot de *terra*., *terre*, l'Interpréte Sacré a entendu la Paleſtine, comme j'eſpére le faire voir dans le moment. Mais il a parlé exactement quand il a dit la *terre*, & non pas le Paradis ; afin que l'on comprît que cette fontaine étoit hors du Paradis. Car cette fontaine *ſortoit d'abord de la terre*, pour arroſer la ſuperficie du Païs, enſuite ſes eaux formoient une riviére qui ſe répandoit encore au dehors du Paradis ; mais qui bientôt après entroit dedans & l'arroſoit.

Univerſam faciem terræ, toute la ſuperficie de la terre. Les Hebreux entendent communement par *toute la ſuperficie de la terre*, le Païs des environs, com-

me par la ſuite du diſcours il convient auſſi de l'entendre dans cet endroit : Ainſi pour rendre en François ces mots, *univerſam faciem terræ*, il faudra dire, *toute la ſurface du Païs*. En effet il eſt aſſez ordinaire dans l'Ecriture Sainte de voir les mots *terra*, & *univerſa terra*, employés pour ſignifier tout un certain Pays : à quoi on peut ajoûter qu'il y auroit de l'abſurdité à vouloir qu'une ſeule ſource pût couvrir de ſes eaux toute la ſurface de la terre, ſi on prend ces termes dans leur ſens le plus étendu.

Mais, ſous ce nom de *fontaine*, il convient d'entendre une ſource dont les eaux ont un courant qui forme une riviére ; ce qui ne doit faire aucune difficulté, quand on conſidérera que c'eſt une expreſſion ordinaire que de dire que les fontaines cou-

coulent dans la campagne & dans les vallées : ainſi qu'on le voit principalement en cet endroit des Pſeaumes : CIV. 10. *qui emittis FONTES in convallibus : inter medium montium pertranſibunt aquæ. C'eſt vous qui faites couler les FONTAINES dans les vallées :* (de façon qu') *elles ſe promènent entre les montagnes.* De plus il eſt à remarquer qu'au tems de Moïſe, ce fleuve que nous appellons le Jourdain, n'étoit ainſi nommé qu'après qu'il étoit ſorti de la Mer, ou du Lac de Tiberiade : & que la prémiére partie de ce fleuve qui coule depuis la fontaine Paneas juſqu'au Lac de Tiberiade, dans lequel il ſe jette, étoit ſimplement appellée par les Hebreux *fontaine*, ou *fontaine Daphnim.* Ce qui eſt prouvé par cet endroit du livre des Nombres, Chap. XXXIV. 11.

12. où Moïse fait la description des limites de la Terre promise & de sa situation. *Ad Septentrionalem plagam a mari magno ; Au Septentrion depuis la grande Mer*, qui ne peut être que la Mediterranée : & encore *Inde contra Orientalem plagam de villa Enan usque Sephama ; puis du côté d'Orient depuis Enan jusqu'à Sephama*, ville qui a dû être située dans le voisinage de la fontaine du Jourdain ; parce que ces limites d'Orient s'étendoient au Midi, comme l'a très-bien remarqué le Pere Bonfrere : *Et de Sephama descendent termini in Rebla contra FONTEM DAPHNIM, inde pervenient contra Orientem ad Mare Cenereth* : c'est à dire, *Et de Sephama, les limites descendront vers Rebla auprès de la FONTAINE DAPNIM : & de là elles arriveront, du côté*

té de l'Orient, à la Mer de Cenereth, qui est le Lac de Tiberiade : *Et tendent usque Jordanem ; & descendront jusqu'au Jourdain :* à sçavoir dans l'endroit où ce fleuve sort du Lac ; *& ad ultimum salsissimo claudentur Mari ; & enfin se termineront à la Mer très salée*, qui est le Lac Asphalite.

Il faut convenir cependant que sur la fin des jours de Josué, lorsque l'on travailla à fixer les bornes de chaque Tribu, il pouvoit peut-être y avoir quelque endroit de la partie supérieure de ce fleuve qui portât le nom de Jourdain ; ou de petit Jourdain, comme je vois que le nomme le Pere Bonfrere. Je fais cette remarque à cause de ce qu'on lit dans Josué Cap. XIX. 33. Je dis cependant *peut-être*, parce que l'endroit n'est pas assez clair, pour qu'on en

puiſſe tirer une conſéquence bien ſûre. Mais il eſt toûjours conſtant que du tems de Moïſe cette partie du fleuve, qui eſt au deſſus du Lac de Tiberiade, ne s'appelloit ſimplement que *fontaine*, ou *fontaine Daphnim*; comme on l'a vû par ce paſſage des Nombres que je viens de citer.

Mais il faut que ce mot *Daphnim* ſoit Hebreu, comme le ſont les autres noms propres qui ſont rapportés dans ce Chapitre, parmi leſquels il ne s'en trouve pas un ſeul de Latin. Et par là il convient de dire que les Lauriers qui croiſſoient ſur ſes bords la firent nommer *fontaine Daphnim*, pour ſignifier *fontaine des Lauriers*. Je ſçai que l'Ecriture ne dit en aucun endroit qu'il y eût des Lauriers dans la Terre Sainte; je ſçai encore qu'il n'eſt pas vrai ſemblable que le voiſinage

nage de la ville d'*Anthioche* qui eſt ſurnommée *ad Daphnem*, puiſſe être apporté en preuve, puiſque cette ville en étoit éloignée de plus de quatre-vingt mille pas. Mais ce qui me porte à le croire, c'eſt qu'encore aujourd'hui, les Rabbins appellent le *Laurier* du nom de *Daphné*, דפנא mot qu'ils pourroient avoir pris du Grec Δάφνη; ou que les Grecs eux-mêmes ont tiré de l'Hebreu, ce qui eſt plus probable. On m'objectera, peut être que ce mot *Daphnim* ne ſe trouve point dans les manuſcrits Hebreux tels que nous les avons aujourd'hui; car on y voit ſeulement ces mots *contra Fontem, auprès de la Fontaine.* Mais entre tant d'autres raiſons que l'on pourroit alléguer, il ſuffit de dire, ainſi que le remarque la Preface, qui eſt à la tête de la Bible, que les manuſcrits Hebreux

breux, dont s'eſt ſervi l'Interprête de la Vulgate, étoient infiniment plus corrects que ceux que nous avons aujourd'hui; & ce que ceux-ci ſont regardez avec juſtice pour avoir été écrits par quelque Ecrivain d'entre les Juifs, au lieu que ceux ſur leſquels a été faite la traduction Latine, avant même la naiſſance de Jeſus Chriſt, avoient été écrits par quelque Iſraëlite ou Galiléen, de façon que cette fontaine ſe trouvant dans la Galilée, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ait été plus connuë de l'Ecrivain Galiléen que de celui des Juifs, & que celui-ci ait négligé de rapporter un nom qu'il ne connoiſſoit apparamment pas. Quoi qu'il en ſoit, il eſt toûjours vrai de dire que cette *fontaine Daphnim* étoit celle qui dès le commencement du monde *ſortoit de la terre, & arroſoit tou-*

toute la ſuperficie du Païs ; & que *cette ſuperficie de la terre* qu'arroſoit cette fontaine, étoit la contrée où ſe répandoit cette même fontaine, avant que ſes eaux ſe jettaſſent dans le Lac de Geneſareth, ou de Tiberiade. Car c'eſt encore dans ce ſens que l'entendoit Abraham quand il dit à Lot, Geneſe XIII. 4. *Ecce univerſa terra coram te eſt : Vous avez devant vous toute la terre :* car il ne vouloit parler, ſans doute, que du Païs des environs.

Ex-

§. 2.

Explication du Verſ. 8. *Plantaverat autem Dominus Deus Paradiſum voluptatis à principio: in quo poſuit hominem quem formaverat. Or le Seigneur avoit planté dès le commencement un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avoit formé.*

Plantaverat. Dieu avoit orné un lieu particulier de plantes & d'arbriſſeaux ſemblables à ceux dont il eſt fait mention au Verſet v. pour en faire un jardin de délices, autrement le Paradis Terreſtre, & il plaça dans ce jardin l'homme qu'il avoit formé ailleurs.

Paradiſum voluptatis, un Paradis *de delices*. L'Hebreu dit גן בעדן *Ghan - beeden*, mot que quel-

quelques ſçavans dans cette langue, ont rendu par *Paradiſum in Eden*, *Paradis en Eden*: parce que, diſent-ils, ce ב qui marque la ſituation du lieu, a la même force que la prépoſition *in* dans le Latin: comme ſi cette prépoſition ne pouvoit pas également être employée pour déſigner la qualité & l'état d'une choſe: ainſi qu'on le voit en ces mots, Geneſ. III. 19. בזעת *beſceth IN SUDORE vultus tui veſceris pane*, *vous mangerés votre pain à LA SUEUR de votre viſage*: & dans cet autre Geneſ. XXXIV. 13. במרמה *bemirmah*, *Reſponderunt filii Jacob Sichem & patri ejus*, *in dolo*; c'eſt à dire, *les enfans de Jacob répondirent à Sichem & à ſon Pere à deſſein de les tromper.* De façon que cette expreſſion ſignifie ici la qualité, c'eſt à dire, *Paradiſum in voluptate*, *un*

Pa-

Paradis dans les délices: ce que l'Interpréte de la Vulgate a crû mieux exprimer par les mots *Paradiſum voluptatis*, *Paradis de delices*. En effet, il paroît que c'eſt le ſens naturel du Texte Hebreu, puiſque au Verſet 15. de ce même Chapitre deuxieme, & aux Verſets 23. & 24. du ſuivant & dans tous les endroits où il eſt parlé de ce *Paradis de volupté*, on voit par tout גן עדן *ghan-eden* ſans la lettre ſervile ה, & c'eſt auſſi ce qui fait que l'on trouve dans le texte Grec παράδεισος τῆς τρυφῆς; & dans Iſaïe, Cap. LI. 2. où עדן *Eden* eſt mis pour ſignifier délices: *Et ponet deſertum ejus quaſi DELICIAS & ſolitudinem ejus quaſi HORTUM DOMINI; Et il rendra ſon deſert comme un lieu de DELICES, & ſa ſolitude comme LE JARDIN DU SEIGNEUR.*

Il

Il ne faut pas s'imaginer que ce ſeroit une faute contre la Grammaire que de dire *Paradiſum in voluptate*, *Paradis dans la volupté*; puiſque St. Baſile dit, dans l'Homélie ſur le Paradis Terreſtre Ἐν Ἐδὲμ φησὶν, ἐφύτευσε τετάρτῃ, ἐν τῇ τρυφῇ.

A Principio, *Dès le commencement*: dans les premiers jours, avant que l'homme eût été formé, c'eſt à dire, le troiſiéme jour du monde, lors qu'il fut ordonné à la terre de germer & de produire des arbres, des bruyeres & de l'herbe. Auſſi l'Interpréte de la Vulgate, que je crois avoir été inſpiré, ainſi que la crû Melchior Canus; ou qui étoit au moins infiniment plus habile dans la langue Hebraïque & plus inſtruit dans les autres ſciences, & ſur tout dans la traduction des choſes Divines, que ne l'eſt ordinairement le

le reſte des hommes ; l'Interpréte, dis-je, a ſenti parfaitement qu'il ne falloit pas rendre l'Hebreu מקדם *Mikkedem* par *ab Oriente, à l'Orient*, ni par *verſus Orientem, vers l'Orient* ; parce que le lieu du Paradis n'étoit pas à l'Orient de la terre de Chanaan, autrement de la Paleſtine, que Moïſe regardoit dans le tems qu'il écrivoit ; puiſque le Paradis même faiſoit une partie de cette Contrée. Au lieu que le même Interpréte à bien traduit le même mot par *de Oriente, de l'Orient*, en parlant de la famille de Noë, Geneſ. XI. 2. dont il avoit été queſtion au chapitre precedent : *Cumque proficiſcerentur DE ORIENTE, invenerunt campum in terrâ Sennaar, & habitaverunt in eo. Et comme ils partoient d'Orient, ils trouverent un champ dans le Païs de Sennaar & ils y ha-*

habiterent. Car cet Orient, d'où il eſt dit qu'ils partirent, eſt toute la region à l'Orient du Jourdain, & aux environs du Lac de Geneſareth ; region en effet Orientale, par rapport au reſte de la Paleſtine. C'eſt dans ce même orient qu'étoit la montagne de Sephar, dont Moïſe avoit dit au chapitre précédent: Cap. X. 30. *Et facta eſt habitatio eorum de Meſſa pergentibus usque Sephar montem Orientalem. Le Païs où ils habiterent s'étendoit depuis la ſortie de Meſſa, juſqu'à Sephar qui eſt une montagne d'Orient.* C'eſt là qu'étoit *Ammon*, ou le Païs des *Ammonites*, où Balac Roi de Moab envoya chercher Balaam, Num. XXII. 5. & le fit venir, comme il eſt dit dans le Chapitre ſuivant, Num. XXIII. 7. *De Aram, de montibus Orientis, de la Ville d'Aram, ſituée ſur les*

les montagnes d'Orient. Il eſt auſſi fait mention de cette ville au premier des Paralipomenes Cap. II. 23. en parlant de la terre de Galaad, ou plûtôt du mont Galaad, qui eſt une de ces *montagnes d'Orient*; & dans le ſecond des Rois, Cap. XV. 8. en parlant de Geſſur de Syrie, où Abſalon s'étoit retiré, après avoir tué ſon frere.

Par rapport à la vallée de Mambré, où demeuroit Abraham, Geneſ. XIV. 13., l'Ecriture appelle encore, Cap. XXV. 6. *Region Orientale*, la terre de *Madian*, celle qu'Abraham aſſigna à l'un de ſes fils qu'il avoit eû de Cethura, Cap. XXV. 6. *dans le Païs de Moab*, Cap. XXXVI. 35. avec les Iſraëlites qui demeuroient dans ce même lieu, ou au moins dans le voiſinage, Cap. XXXVII. 28. 36. dans le Païs où les Madianites avoient

avoient un de leurs Chefs, Num. XXV. 18. leſquels Madianites étoient voiſins des Moabites, Cap. XXII. 4. 7. & XXV. 1. 6. & des Amorrhéens, Joſué XIII. 21. & d'où, longtems après ils firent une irruption, avec les Amalécites & les autres *Nations Orientales*, ſur les terres d'Iſraël, Judic. VI. 3. 8. 33. & y demeurerent juſqu'à ce que Gedeon les en chaſſât. Car il y a eu une autre ville auſſi nommée *Madian*, au delà de l'Idumée, vers la côte Orientale de la Mer Rouge; & il en eſt fait mention au III. des Rois, Cap. XI. 18. C'eſt la ville où arriva premiérement Adad Iduméen, fuyant de l'Idumée en Egypte; & d'où étant parti il ſe rendit à Pharan & enſuite en Egypte. C'eſt encore de ce Païs de Madian qu'étoit originaire Sephora, prémie-

re femme de Moïse. Ceci soit dit en passant pour éclaircir ces points de la Géographie Sacrée qui ont paru si difficiles & si embarrassés à quelques Interprétes

Ceux qui pour établir la situation du Paradis Terrestre à l'Orient, disent que ce mot Hebreu מקדם peut avoir un double sens, dans ce huitiéme Verset, dont je donne l'explication, de façon qu'il est là pour signifier en même tems, & au commencement de la création, & à l'Orient, veulent sans doute que l'on abandonne l'Interprète de la Vulgate, qui a traduit ce mot *Mikkedem*, par *in principio, au commencement*, puis qu'il ne sçauroit se faire qu'un Ecrivain se serve d'un même terme pour marquer tout à la fois le lieu & le tems; ou que celui qui a écrit, *in principio*, *au commencement*,

ment, ne ſoit pas abandonné, ſi l'on veut prendre ces mots *au commencement*, pour *à l'Orient*. C'eſt pourquoi, quiconque prétendra que l'un & l'autre de ces ſens ſoit ſignifié par le même terme; ou il niera que l'un de ces deux ſens ſoit plus déterminé que l'autre, ou il voudra donner la préference, ſur la Vulgate, à quelque autre Edition, qui aura rendu ce terme par l'*Orient*. Mais quelle raiſon peut avoir eu l'Interpréte de cette même Vulgate pour traduire ici ce mot *Mikkedem*, *in principio*, par *au commencement*, l'ayant rendu dans d'autres endroits par *ab Oriente*, à *l'Orient*; ſinon parce qu'il ſçavoit certainement que l'opinion generale étoit, dans le tems qu'il écrivoit, que ce Paradis n'étoit pas à l'Orient de la Paleſtine, mais dans la Paleſtine même? & ſi pour exprimer le

ſens de Moïſe il eût fallu traduire, *ad Orientem*, à *l'Orient*, comment les ſçavans ne ſe ſeroient-ils pas élevés contre l'infidélité de la traduction ?

Au reſte nous voyons que dans pluſieurs autres endroits de l'Ecriture, ce mot מקדם *Mikkedem*, ne peut être rendu que par *a principio*, *au commencement*; comme par exemple dans Iſaïe, Cap. XLV. 21. *quis auditum fecit hoc* מקדם *Mikkedem*, *AB INITIO*; *qui a fait entendre une telle choſe depuis LE COMMENCEMENT.* Dans le Prophête Michée, Cap. V. 2. *& egreſſus ejus* מקדם *Mikkedem AB INITIO a diebus æternitatis*; *& ſon lever eſt dès LE COMMENCEMENT, dès les jours éternels.* Dans Habacuc, Chap. I. 12. *Num quid non tu* מקדם *Mikkedem a principio Domine Deus, meus? n'êtes*

vous

vous pas dès le commencement, ô mon Seigneur & mon Dieu, & dans pluſieurs autres endroits. Il faut donc dire que ce mot eſt ſuſceptible de differens ſens, ſuivant que la matiére le demande. Et ce ſeroit faire tort à l'Interpréte Latin que de le ſoupçonner de ne l'avoir pas ſçû, lors qu'il a traduit *à principio, au commencement*: d'autant que dans ce même livre de la Genéſe, Cap. XI. 2. XII. 8. & XIII. 11. & dans d'autres endroits il a rendu, ſelon que le ſens l'a demandé, ce même mot *Mikkedem* par *ab Oriente*, à l'*Orient*. Et ce ſçavant Interpréte a fort bien ſenti qu'il ne devoit pas traduire ici ce mot par *ab Oriente à l'Orient*, puiſque l'Ecrivain Sacré n'avoit point encore marqué le lieu où il étoit lors qu'il écrivoit, & n'avoit pas non plus déſigné en quelle con-

trée étoit situé le lieu dont il faisoit mention.

Enfin, à l'égard de ceux qui ont témoigné une si grande prédilection pour l'*ab Oriente*, *à l'Orient*; on peut dire qu'il ont été obligés d'avoir recours à une infinité de fables des plus fades & des plus impertinentes, telles qu'on en voit dans Moïse Bar-cepha & dans plusieurs autres.

In quo posuit hominem quem formaverat; Dans lequel il mit l'homme qu'il avoit formé. L'ordre du discours de Moïse nous fait entendre que Dieu forma Adam dans le voisinage de la fontaine *Daphnim*, comme je l'ai déja remarqué ci-dessus. Je me souviens aussi d'y avoir promis de tirer d'un Ouvrage entier que j'ai tout prêt à mettre sous la presse ce qui pourroit concerner la Géographie Sacrée,

&

& en effet il ne convenoit pas d'inſerer dans un ſi petit Ouvrage que celui-ci, le volume entier, où je crois avec l'aide du Seigneur avoir aſſez bien réuſſi à traiter de l'arbre de vie & de celui de la ſcience du bien & du mal.

§. 3.

Explication du Verſet 10. *Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis, ad irrigandum Paradiſum, qui indè dividitur in quatuor capita. Et le fleuve ſortoit du lieu de délices, pour arroſer le Paradis, qui delà ſe diviſe en quatre canaux.*

ET *Fluvius*, & *le fleuve*, à ſçavoir le Jourdain, puis que c'eſt véritablement le ſeul fleuve de la terre Sainte, car les autres ne ſont que des tor-

rens ou des ruiſſeaux. Il ſe trouve encore ainſi nommé dans le livre des Nombres, Cap. XI. 19. du tems de Moïſe : *Miſit Iſraël nuncios ad Sehon regem Amorrhæorum, qui habitabat in Heſebon, & dixerunt ei : dimitte ut tranſeam per terram tuam, uſque ad* Fluvium ; *les Iſraëlites envoyérent des Ambaſſadeurs à Sehon Roi des Amorrhéens qui demeuroit à Heſebon, & ils lui dirent ; ſouffrés que nous paſſions par votre Païs pour aller juſqu'au fleuve.* Et dans le livre de Joſué : *Trans fluvium habitaverunt patres veſtri ab initio, Tharé pater Abraham, & Nachor : ſervieruntque diis alienis. Tuli ergo patrem veſtrum Abraham de Meſopotamiæ finibus : & adduxi eum in terram Chanaan. Vos peres ont habité autrefois au delà du Fleuve, ſçavoir Tharé pere d'Abraham & de Nachor, & ils ont ſervi*

ſervi des Dieux étrangers. C'eſt pourquoi j'ai tiré votre pere Abraham des confins de la Meſopotamie, & je l'ai conduit dans la terre de Chanaan. Car c'eſt là qu'eſt *le fleuve du Jourdain*, au delà duquel au moins par rapport à Sichem, ſe trouve ſituée la Meſopotamie, d'où le Seigneur tira Abraham: & dans l'Ancien Teſtament, Geneſ. XXVIII. 6. XXXIII. 18. XXXV. 9. 20. Judith III. 1. & Pſal. LIX. 2., il n'eſt point fait mention d'aucune autre Meſopotamie que de celle de Syrie. C'eſt dans cette Meſopotamie qu'ont habité Tharé, Abraham, & Nachor, peres des Iſraëlites, car Tharé fut pere d'Abraham & Nachor un autre fils de Tharé, fut grand pere de Rebecca, mere de Jacob, qui fut auſſi nommé Iſraël: de ſorte que les peres des Iſraëlites

furent Abraham, du côté paternel, & Nachor du côté maternel : tous deux habitans de la Méſopotamie de Syrie, au delà *du fleuve*, c'eſt à dire du Jourdain. C'eſt pourquoi l'on voit dans la Genéſe, Cap. XXV. 20. Rebecca nommée fille de Bathuel le Syrien, en Meſopotamie.

Cette Meſopotamie étoit bornée au couchant par le Jourdain & l'Oronte ; par l'Euphrate & par la ville de Babilone à l'Orient ; du côté du Septentrion, par le fleuve Marſyas qui ſe décharge dans l'Euphrate. Voici comment Pline Lib. V. Sect. 19. s'explique au ſujet des fleuves Marſyas & Oronte : *Syria Cœle habet Apamiam, Marſya amne diviſam a Nazerinorum-Tetrarchia* ; dans la Cœlé Syrie eſt la ville d'Apamie *ſéparée de la Tetrarchie des Nazeriniens*

riviens par le fleuve Marſias ; & un peu plus haut, Sect. 18. *Antiochia libera, Epidaphnes cognominata, Oronte amne dividitur. Antioche ville libre ſurnommée Epidaphné par le milieu de la quelle paſſe le fleuve Oronte.* Il dit enſuite que ce fleuve ſe rend à la mer Mediterranée, & il ajoûte qu'il prend ſa ſource, *inter Libanum & anti Libanum juxta Heliopolim : entre le Liban & l'Antiliban aux environs de la ville d'Heliopolis* ; & ſelon le même Auteur, Sect. 21. le fleuve Marſyas ſe décharge dans l'Euphrate.

On voit donc parlà que cette contrée qui étoit entre le fleuve Marſyas, l'Oronte, le Jourdain, & l'Euphrate, étoit nommée Meſopotamie & Meſopotamie de Syrie ; qu'elle étoit diſtinguée de la Meſopotamie que l'on trouve entre le Tigre

& l'Euphrate ; & que *Haran* où demeuroit Laban, beaupere de Jacob n'étoit pas *les Carrhes*, qui ſont ſeulement dans le voiſinage, ainſi que le marque Pline dans la deſcription de cette contrée ; mais plûtôt *Apamée* dont il vient d'être parlé, ou quelque autre ville peu éloignée. C'eſt de cette ville de *Haran*, (ſoit qu'elle fût la même qu'Apamée, ou une autre ville du voiſinage, toûjours pourtant dans la Meſopotamie de Syrie, ou même comme d'autres Ecrivains & la Genéſe, Cap. XXVIII. 7. le marquent *in Syria, dans la Syrie*) que partit Jacob, lors qu'il eſt dit de lui que, Cap. XXXI. 21 *amne transmiſſo, ayant paſſé le fleuve*, qui ſe rend dans le Lac de Geneſareth, il s'avança juſqu'à la montagne de Galaad qui eſt à l'Orient de ce Lac. Car tout ce Païs qui ſe trouve le long du Jourdain eſt appellé dans

dans la Géneſe, Cap. XXIX. 1. XI. 2. & X. 30. *terre Orientale, Orient* & *montagne de l'Orient.*

Je ne puis m'empécher d'admirer ici l'exactitude de l'Auteur de la Vulgate de s'être ſervi du mot *de riviere* dans cet endroit de la Géneſe, Cap. XXXI. 21. pour ne pas faire croire qu'il parloit de l'Euphrate qu'il déſigne aſſez ſouvent ſous le nom de fleuve. Car cet Auteur n'a point coutume de donner le nom de riviere aux fleuves un peu conſidérables, tels que ſont le Jourdain, l'Euphrate, le Nil & le Tigre, mais à ces trois ſçavoir à celui dont il eſt parlé dans la Géneſe, Cap. XXXI. 21. & qui n'y eſt point nommé, à ce Canal du Nil que Pharaon vit en ſonge, Cap. XLI. 3. 18. & qui n'eſt pas proprement une riviere, mais qui

en a la reſſemblance, & enfin à un troiſiéme dont il eſt parlé fort obſcurement dans les Paralipomenes, L. 1. Cap. 48.

Mais je m'apperçois que je me ſuis éloigné de mon ſujet ; j'eſpére cependant que ce que j'ai dit ne ſera pas inutile : puis qu'en faiſant voir la différence que l'Ecriture Sainte met entre les noms *fleuve* & *riviere*, je crois avoir réuſſi à éclaircir certains endroits des livres Sacrez, par rapport à la ſituation de quelques païs, villes & fleuves dont les Interprétes nous ont marqué la poſition de toute autre maniere qu'elle n'étoit véritablement. Au reſte comme je l'ai déja remarqué on ſe reſſouviendra que lorſque dans cette deſcription du Paradis on trouvera ſimplement le nom de *fleuve*, il faut toûjours l'entendre du Jourdain : & ce n'eſt pas la

Gé-

Géneſe ſeule qui le nomme de la ſorte. David en a uſé de la même maniere lorſqu'il a dit, Pſal. LV. 6. *IN FLUMINE pertranſibunt pede : ils paſſeront le FLEUVE à pied.* Enfin Jean Mariana ſur ce même endroit de la Géneſe, & le Pere Nicolas Abraham, dans ſon Traité des fleuves & de la ſituation du Paradis Terreſtre, ont auſſi tout deux crû que ce fleuve qui arrofoit ce Paradis, étoit le Jourdain. Et l'on doit dire que ſi Moïſe ne lui a pas donné ce nom, c'eſt que ce fleuve n'étoit pas encore nommé de la ſorte dans le tems que Dieu fit le Paradis.

Et fluvius egrediebatur ; & le fleuve ſortoit. Après que la fontaine avoit arroſé toute la ſurface de la terre, c'eſt à dire, de tout le Païs, le fleuve ſortoit du Lac formé de ſes eaux

&

& nommé dans la ſuite *Lac de Tiberiade.* Pline, Lib. V. Sect. 25. en parle de la même maniere: *JORDANIS amnis oritur ex fonte Paneade, qui cognomen dedit Cæſareæ: AMNIS AMOENUS, & quantum locorum ſitus patitur, ambitioſus, accoliſque ſe præbens, velut invitus Aſphaliten lacum dirum naturâ petit... Ergo, ubi prima convallium fuit occaſio, in lacum ſe fundit; quem plures Geneſaram vocant, AMOENIS circum ſeptum opidis.* c. a d. *La Riviere du Jourdain ſort de la fontaine Paneas, qui a donné ſon nom à la ville de Ceſarée. Cette riviere eſt très agréable, & autant que la ſituation des lieux le permet, elle retarde ſon cours en ſe détournant dans la campagne, & ne ſe rend pour ainſi dire que malgré elle, dans le Lac Aſphaltite... Ainſi donc elle ſe répand*

dans

dans la premiere vallée qu'elle rencontre, & y forme un Lac que pluſieurs nomment Lac de Geneſareth; autour du quel ſe voyent pluſieurs belles villes.

C'eſt en ſortant de ce Lac que Moïſe lui donne le nom de fleuve. Mais ſi, comme je l'ai fait voir, il y a eu des Interprétes qui ont avancé de fauſſes opinions touchant la ſource du Jourdain; de même ſe ſont trompez ceux qui ont imaginé en décrivant le cours de ſes eaux, qu'avant de ſe rendre dans le Lac de Geneſareth ou de Tiberiade, il rencontroit une vallée, dans laquelle il formoit un premier Lac beaucoup plus petit à la vérité que celui de Geneſareth, & que quelques-uns ont appellé Σεμεχωνίτιδα λίμνην, & que d'autres ont pris pour *les eaux de Merom* dont il eſt parlé dans le livre de Joſué, Cap. XI. 5. 7.

7. quoique ſelon les apparences ces *eaux de Merom*, en quelque lieu qu'elles ſoient, doivent plûtôt être regardées comme les eaux d'un Etang, ainſi que celles de Maſerephoth dont il eſt fait mention au même endroit. D'ailleurs on ne peut pas dire avec vraiſemblance que les *eaux de Merob* qui veulent dire *eaux profondes*, ou *d'une grande profondeur*, ſoient les eaux qui ſe joignent à cette riviére dans la vallée : ſur tout quand on fera attention que les relations des voyageurs, qui ont frequenté ces lieux en queſtion, nous diſent formellement que le Jourdain ne ſe répand en aucun Lac avant de ſe rendre dans celui de Genefareth, autrement Tiberiade, qu'il forme de ſes eaux. C'eſt donc de ce Lac même & non d'aucun autre, puis qu'il ne s'en trouve point, qu'il faut dire

re que *ſortoit ce fleuve*, qui dans la ſuite a eu le nom de Jourdain.

De loco voluptatis. Du lieu de delices. En effet tout le Païs des environs du Lac de Tiberiade, eſt des plus agréables. C'eſt par cette raiſon ſans doute que Pline a dit que ce Lac étoit *tout entouré de villes agréables*, c'eſt ce que ſignifient auſſi les noms des villes des environs; ſur tout le mot *Geneſar*, que l'on voit donné à des eaux, dans le livre des Machabées: 1 Cap. XI. 67. *aqua Geneſar, eau de Geneſar*; dans St. Luc, Cap. V. 11. *ſtagnum Geneſareth, étang de Geneſareth*; & *terra Geneſar, terre de Geneſar* dans St. Matthieu, Cap. XIV. 34. Car le mot Hebreu גן אשר, *Ghan-Aſcher* ſignifiant *Jardin* ou *Paradis heureux*, autrement *Paradis de delices*: *Gan-Aſcher*, qui ſemble ſigni-

ſignifier la même choſe que *Jardin*, ou *Paradis de delices*, doit nous porter à chercher dans le voiſinage la ſituation du Paradis Terreſtre. On peut auſſi dériver ce mot *Geneſareth* de גן אשרת, de façon qu'il ſignifiera *un jardin de bois* ou *d'arbres*; car אשרה *aſchera* veut dire *bois*, ou lieu couvert d'arbres, tel qu'étoit le Paradis dans lequel le Seigneur avoit planté toutes ſortes d'arbres agréables à la vuë & au goût. Cependant, quelque origine de ce mot que l'on veuille adopter, ceux qui prédent que le mot *Geneſareth* ſe ſoit formé par corruption des noms *Cenereth* & *Ceneroth*, que le livre des Nombres, Cap. XXXIV. 11. donne à cette mer, laquelle dans d'autres endroits ſe trouve nommée *Cinereth* & *Cineroth*, paſſeront toûjours pour ne pas connoître la force

force des Lettres radicales de l'Hebreu, & pour n'avoir pas la moindre teinture de cette Langue. Il ſeroit infiniment plus vraiſemblable de dire que cette mer avoit été ainſi appellée du nom d'une autre ville voiſine : d'autant que Joſué faiſant l'énumeration des villes de cette Contrée en nomme une *Cenereth*, qu'il place dans la Tribu de Nephtali, au lieu que *Geneſar* ſemble avoir été ſituée beaucoup plus bas en tirant vers le Midi, & dans la Tribu de Zabulon.

Geneſar n'eſt pas le ſeul nom dans cette Contrée, qui porte avec ſoi l'ancienne beauté du pays, la ville de *Capharnaüm* appellée maritime, parce qu'elle eſt ſur le bord de la mer ou du Lac du côté du Midi; & nommée dans St. Matthieu la Patrie du Sauveur, parce dans le tems de ſa Prédication il y faiſoit ordinaire-

Egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum : ſortoit du lieu de delices pour arroſer. Par ces mots, *ſortoit pour arroſer*, on voit que le fleuve commençoit à couler ſur la terre hors du Paradis, avant d'entrer dedans pour l'arroſer. Il avoit donc ſa naiſſance & le commencement de ſon cours hors du Paradis & enſuite il y entroit. Et l'Interpréte Latin a bien ſenti que le mot *Eden* n'étoit pas ici comme dans la plûpart des autres endroits de l'Ecriture Sainte un nom propre, mais un nom appellatif ; c'eſt pourquoi il n'a pas traduit מעדן *me-eden* par *ab Eden, d'Eden*, mais par *de loco voluptatis* du lieu de délices.

Certaine reſſemblance qui s'étoit trouvée entre quelques endroits du voiſinage du Paradis, & ce lieu de délices, les a auſſi fait nommer *Eden*, ou

lieux

lieux de délices : ainſi ont été appellées dans l'Ecriture ſainte la contrée de Tyr, celle du Liban, de la Meſopotamie de Syrie, & la Syrie de Damas ; par exemple dans Ezechiel, Cap. XXVIII. 13. en parlant du Roi de Tyr, il y a, בעדן *Be-Eden IN DELICIIS Paradiſi Dei fuiſti, vous avez été dans LES DELICES du Paradis de Dieu* : dans le même Prophéte, Cap. XXXI. 16. en parlant du Liban, עדן *Eden, omnia ligna VOLUPTATIS egregia atque præclara in Libano* : *tous les arbres DE DELICES l'elite & le meilleur du Liban* : & encore dans Ezechiel, Cap. XXVII. 23. en parlant à ce qu'on croit de la Méſopotamie de Syrie, *Haran & Chene & EDEN*; *Haran & Chene & EDEN* : enfin dans le Prophéte Amos, Cap. I. 5. *Et con-*

teram vectem Damasci, & disperdam habitatorem de campo Idoli, & tenentem sceptrum de loco voluptatis, עדן *Mibeth,* מבית *Eden; & je briserai la barre de Damas & j'exterminerai les habitans du champ de l'Idole, & celui qui tient le sceptre, DU LIEU DE DELICES.* A quoi on peut encore ajoûter ce qui est dit au livre des Rois IV. Reg. XIX. 12. XXXVII. 12. & dans Isaïe *Filii Eden, qui erant in Thalassar*, ou *Thelassar. Les enfans d'EDEN qui étoient en Thalassar* ou *Thelassar.*

Ad irrigandum; pour l'arroser. La maniere d'arroser des fleuves, est lors que par differens tours & détours, ils coupent les prairies & les campagnes; ce que Pline attribuë au Jourdain, dans la belle description qu'il donne de ce fleuve: *Jordanis amnis amœnus, ambitio-*

rioſus, accoliſque ſe præbens, velut invitus Aſphaltitem lacum dirum naturâ petit. Le Jourdain riviere agrêable, qui ſerpente, & ſe prête aux beſoins des peuples voiſins, & ne ſe rend pour ainſi dire que malgré lui dans le Lac Aſphalite. De ſorte que Lighfoot a donné dans l'erreur, lors qu'il a avancé que la maniere d'arroſer de ce fleuve n'arrivoit qu'une fois dans l'année par un débordement de ſes eaux, comme cela arrive au Nil: mais jamais aucun Ecrivain exact ne s'aviſera de dire que ce mot *irrigatio, arroſement & exundatio, debordement*, ſoient la même choſe. Et le même Pline dit encore, Lib. V. Sect. 10. *Auctu magno per totam ſpatiatus Ægyptum NILUS fecundus innatat terræ. L'accroiſſement des eaux du Nil eſt ſi grand que ce fleuve ſe répand dans tout l'E-*

gypte & donne la fertilité aux terres qu'il couvre de ſes eaux. Où l'on voit qu'il ne ſe ſert pas du mot *irrigare*, *arroſer*. Et véritablement on doit dire qu'un fleuve arroſe une terre lors qu'il y coule en ſerpentant & en faiſant differens détours. C'eſt ainſi qu'en a uſé le même Pline, Lib. V. Sect. 31. en donnant la deſcription du Méandre : *ita ſinuoſis flexibus, ut ſæpé credatur reverti, omnes eos agros fertiliſſimo rigans limo ; il fait tant de détours qu'il ſemble retourner d'où il vient... engraiſſant de ſon limon le païs qu'il arroſe.* C'eſt encore ainſi que l'on dit que les laboureurs ARROSENT leurs champs lors qu'ils y conduiſent des ruiſſeaux. Et s'il falloit enfin prendre cet arroſement pour un débordement, on ſeroit contraint de dire, ou qu'Adam que j'ai fait voir ailleurs

leurs par des preuves certaines avoir été formé dans le tems de l'automne, ne vit point ce débordement, qui ſe fait ordinairement dans le premier mois, c'eſt à dire dans le *Niſan*, ou que s'il le vit, il demeura du moins l'eſpace de ſept ou huit mois dans le Paradis, ce dont perſonne, ſelon les apparences, ne voudroit convenir.

Le mot d'*arroſer* doit donc s'entendre, dans cet endroit, de la courſe tortueuſe d'un fleuve dans la campagne; de même que dans le livre de Joſué, Cap. XIII. 2. où il eſt fait mention d'un torrent d'Egypte ſous le nom de *Sehor*, en ces termes: *Fluvio turbido, qui IRRIGAT Ægyptum, du fleuve limoneux qui ARROSE l'Egypte.* Et dans la Genéſe, Cap. XIII. 10. *Elevatis itaque Lot oculis, vidit omnem circa regionem Jorda-*

nis, quæ universa IRRIGABATUR, antequam, subverteret Dominus Sodomam & Gomorrham, sicut PARADISUS DOMINI, & sicut Ægyptus; Lot donc élevant les yeux, considéra le pays situé le long du Jourdain qui avant que Dieu détruisit Sodome & Gomorre étoit tout ARROSE [d'eau,] comme le jardin de delices du Seigneur & comme l'Egypte. Enſorte qu'il faut dire, de même que l'Egypte eſt arroſée des eaux du Nil, & le lieu du Paradis, par la premiere partie du Jourdain : ainſi étoit arroſée de pluſieurs fontaines & ruiſſeaux tout le pays qui ſe preſentoit aux yeux de Lot; & ces eaux ſe rendoient dans le Jourdain, ou demeuroient retenues dans divers canaux. Enfin c'eſt encore de la ſorte que Pline l'entend lors qu'il dit en parlant de la contrée de Damas : *ex epato*

epoto riguis amne Chryſorrhoa fertilem, qui tire ſa fertilité des eaux de la riviere Chryſorrhoas, qui ſont toutes détournées par des canaux. Au reſte, l'Interprète de la Vulgate prend encore dans le même ſens le terme d'arroſer, comme on le voit dans l'Eccleſiaſtique, Cap. XXIV. 41. 42. *Ego ſapientia fudi flumina. Ego quaſi trames aquæ immenſæ de fluvio, ego quaſi fluvii dioryx, & ſicut aquæ ductus exivi de Paradiſo. Dixi: RIGABO hortum meum plantationum, & inebriabo prati mei fructum; Je ſuis la ſageſſe qui ai donné la naiſſance aux fleuves. Je ſuis comme un grand cours d'eau que l'on détourne d'un fleuve, & comme le paſſage d'un fleuve, & je ſuis ſorti du Paradis comme un aqueduc. J'ai dit j'arroſerai le jardin de mes plantes, & j'enyvrerai le fruit de ma prairie.*

Paradiſum, *le Paradis*. De tout ce qui vient d'être dit, tant par rapport à la fontaine du Jourdain, que par rapport à la ſortie de ce fleuve pour ſe venir arroſer le Paradis; il me paroît que l'on peut ſûrement conclure que ce Paradis étoit ſitué, dans la Galilée, auprès du Jourdain, & dans le lieu où les Cartes Géographiques placent *Ennon*, ou du moins dans le voiſinage. Il eſt fait mention de cet *Ennon* dans St. Jean, Cap. III. 23. *Erat autem & Joannes baptiſans Ænnon, juxta Salim: quia aquæ multæ erant illic. Or Jean bâtiſoit auſſi à Ennon, près de Salim, parce qu'il y avoit là beaucoup d'eaux.* Mais ſi je dis que le Paradis étoit dans cet endroit, c'eſt cependant de façon qu'il occupoit l'un & l'autre bord du Jourdain: car ces paroles du Prophête Oſée, Cap.

VI.

VI. 7. 8. où il eſt parlé des Iſraëlites : *Ipſi autem SICUT ADAM tranſgreſſi ſunt pactum, IBI prævaricati ſunt in me. GALAAD civitas operantium idolum ; or ils ont transgreſſé ma loi COMME ADAM, ils ont prévariqué DANS CE LIEU,* [ſans doute où Adam avoit peché]. GALAAD [eſt] *une ville d'ouvriers qui fabriquent des Idoles* ; ces paroles, dis-je, me paroiſſent d'une grande force pour faire croire que le Paradis occupoit auſſi une partie du Païs de Galaad, qui eſt ſur le bord oriental du Jourdain, & à l'oppoſite d'Ennon.

L'Ecrivain Sacré dit dans l'Eccleſiaſtique, Cap. XLIV. 16. que le Patriarche Henoc fut tranſporté dans le *Paradis* : ce ne fut pas cependant dans le Paradis Terreſtre : car St. Paul

n'auroit pas pû dire aux Hébreux, Cap. XI. 5. qu'il y avoit été transporté pour qu'il ne pût pas mourir; d'autant qu'il n'auroit pas pû éviter la mort dans le tems de l'inondation de la terre par le déluge; mais on peut dire que ce fut dans le Ciel, non, à la vérité, pour y jouir de la béatitude celeste; mais pour y vivre jusqu'au jour du jugement, tems auquel il mourra paisiblement & ressuscitera bientôt après pour être glorifié. Car de dire que ce mot *in Paradisum, dans le Paradis*; ne se trouve point dans les manuscrits Grecs, ce seroit accuser l'Auteur de l'édition de la vulgate d'y avoir ajoûté quelque chose d'étranger; ce qu'on ne sçauroit dire sans crime, & sans manquer au respect dû au seul livre dont l'Eglise recom-

mande aujourd'hui la lecture avec tant de ſoin.

Qui inde dividitur in quatuor capita, qui delà ſe diviſe en quatre chefs. Il faut faire attention que ce n'eſt pas du fleuve dont il eſt parlé dans cet endroit, mais du Paradis. Car le fleuve dit Moïſe ſortoit du lieu de delices pour arroſer le Paradis : & ce Paradis, ſçavoir le lieu de délices étoit partagé en quatre parties, où ſe trouvoient autant de ſources de fleuves ; car il eſt ſans difficulté que l'Interpréte de la Vulgate a eû intention de rapporter le relatif *qui* au nom ſubſtantif *Paradis*, comme à l'antecedent le plus près de ce relatif. Ainſi, cet *indé, delà*, doit s'entendre du lieu où ce fleuve arroſe tout le Paradis, & non de l'endroit où il ſe décharge dans la mer, qui eſt éloignée du Paradis de trente

te lieuës: mais *indé*, *delà*, c'eſt à dire, du lieu où il entre dans le Paradis & l'arroſe, ce même Paradis ſe trouve diviſé, & toute la beauté que l'on voit dans ce lieu eſt le Paradis, mais cette beauté eſt ſeulement diviſée dans les quatre commencemens des fleuves que je nommerai dans le moment. Ce qui certainement ne pourroit être, ſi l'on venoit à dire que c'eſt le fleuve qui ſe diviſe, & que l'on interprétât comme on le fait ordinairement, le mot ſe diviſer par rapport à un fleuve, par celui de s'enfoncer dans la terre, pour en ſortir enſuite par quatre endroits differens. Car s'il ſe cache ſous la terre dans cet endroit, ou bien à l'entrée, ou à la ſortie du Paradis, où trouvera-t-on des eaux que ce fleuve puiſſe porter à la mer. On voit qu'il ne s'en trouveroit plus.

Se

Se diviſer donc *indé, d'un endroit*, ou paroître diviſé *en quatre parties*; [car ce ſeroit pécher contre les loix de la Grammaire de dire qu'un fleuve ſe diviſe en *quatre ſources*: mais ces loix demandent ou que l'on diſe comme l'a fait l'Interpréte de la Vulgate que le Paradis ſe diviſe *en quatre parties*, ou comme la bien dit auſſi l'Ecrivain Hebreu *qu'il ſe diviſe & eſt en quatre ſources de fleuves*] *ſe diviſer*, dis-je, *d'un endroit*, par rapport au Paradis, & qu'il paroiſſe être en quatre parties, ne peut être ſuſceptible d'aucun autre ſens raiſonnable que de celui-ci: cette beauté du Paradis, telle qu'eſt celle du lieu où le fleuve arroſe le Paradis, Dieu la diviſe, & elle paroît ainſi diviſée aux yeux des habitans des contrées où ſe trouvent quatre ſources de fleuves, & où ils commencent cha-

cun pareillement à ſe répandre & arroſer les campagnes. Car à meſure que ces fleuves s'éloignent de leurs ſources, qui ſont comme la tête des fleuves, & qu'ils reçoivent dans leur lit les eaux de diverſes rivieres, le Païs diminue effectivement beaucoup de la beauté qu'il a auprès des ſources de ces fleuves, où n'ayant chacun que leur eau propre, & coulant avec beaucoup plus de lenteur, ils charment également la vue de ceux qui les voyent de près, & de ceux qui les regardent de loin. Ainſi *indé delà* ſera comme s'il y avoit *de l'endroit* le plus agréable du Paradis ; ſçavoir celui que le fleuve arroſe, Dieu prit la forme, le modéle, l'image & reſſemblance de cette beauté & la communiqua aux quatre contrées que les ſources de ces fleuves, & le cours de leurs eaux ren-

rendoient pareillement agréables : mais il la communiqua de façon que la diviſant aux quatre ſources de ces fleuves dont le nom ſera rapporté dans le moment, on n'y voyoit en chaque endroit que la quatrième partie de la beauté du Paradis.

C'eſt pour cette raiſon que Moyſe auteur du texte Hebreu s'eſt ſervi du mot *de diviſer*, dans cet endroit où l'Ecrivain Grec employe, mais mal celui d'ἀφορίζεται, *eſt borné* ; d'autres cependant, & mieux ſans doute, comme je le ferai voir dans la ſuite, écrivent μερίζεται. Car autrement qu'elle néceſſité y auroit-il eû que cet Ecrivain ſacré s'étendit ſi fort, & employât juſqu'à quatre verſets, pour donner la deſcription du cours de ce fleuve, s'il couloit ſous terre. Mais il importoit beaucoup qu'on eût une juſte idée du Paradis,

radis, qu'il fit voir que cette beauté que l'on admiroit dans les quatre contrées, arroſées par les quatre ſources de ces fleuves, n'étoit que la quatriême partie de la beauté du Paradis.

Quand donc Moyſe dit ici que le Paradis *étoit diviſé* & qu'il étoit dans les quatre ſources des fleuves, il l'entend de la même façon que quand il dit que Dieu prit de l'eſprit de Moyſe, & qu'il le donna aux ſoixante & dix vieillards. Car c'eſt dire pareillement que ſon eſprit étoit *diviſé*, & que ce même eſprit *étoit dans* les ſoixante & dix vieillards. Voici le paſſage tel qu'il eſt dans le livre des Nombres, Cap. XI. 16. 17. *Et dixit Dominus ad Moyſen : congrega mihi ſeptuaginta viros de ſenibus Iſraël, quos tu noſti quod ſenes populi ſunt ac magiſtri . . . ET AUFERAM de ſpiritu tuo,*

TRA-

TRADAM que eis. Et Dieu dit à Moyſe : aſſemble moi ſoixante & dix hommes d'entre les vieillards d'Iſraël, que tu connois être les anciens du Peuple & ſes Maitres . . . Et JE RETRANCHERAI de ton eſprit, & JE LE LEUR DONNERAI. Et plus bas, verſ. 25. *Deſcendit que Dominus per nubem & locutus eſt ad eum AUFERENS de ſpiritu qui erat in Moyſe, & DANS ſeptuaginta viris. Cumque requieviſſet IN EIS ſpiritus, prophetaverunt, nec ultra ceſſarunt. Et Dieu deſcendit dans la nuée & parla à Moyſe, & AYANT RETRANCHE' DE l'eſprit qui étoit en Moyſe, il le DONNA aux ſoixante & dix vieillards. Et auſſi-tôt que l'eſprit eût repoſé SUR EUX, ils prophetiſerent, & ne ceſſerent point dans la ſuite.* Comme ſi

Dieu,

Dieu, dit Cornelius *à Lapidé*, *EUT PRIS une portion DE l'Esprit de Moïse, & EUT DISTRIBUE' entre ces vieillards un esprit semblable à celui de Moïse.* Ce fut donc là *diviſer*, ou partager l'eſprit de Moïſe entre les ſoixante & dix vieillards, & leur donner un eſprit pareil à celui qui avoit été donné à Moïſe auparavant. Mais ſi quelqu'un vient à dire que c'eſt une façon de parler inuſitée de dire que c'eſt dans ce ſens que le Paradis étoit diviſé ; lors que l'on fera attention à cette autre façon de parler qui dit qu'il fût retranché de l'Eſprit de Moïſe & qu'il en fut diſtribué aux ſoixante & dix vieillards ; ce que tous les Interprétes entendent d'un pareil eſprit qui leur fut donné, on ceſſera de s'étonner de ce que je dis *indé, delà*, c'eſt à dire, après l'entrée du

du fleuve dans le Paradis, le Paradis eſt diviſé en quatre parties; & l'on conviendra, que par cette façon de parler on a pû ſeulement faire comprendre que la beauté d'un lieu étoit faite ſur le modèle de la beauté d'un autre lieu, & que c'eſt ce qu'on ne peut s'empêcher d'entendre dans cet endroit. C'eſt encore dans ce même ſens qu'une lumiere que rendra un grand flambeau; pourra être dite diviſée entre quatre petits flambeaux, ſi elle eſt du quadruple plus grande; puiſque chacun de ces petits flambeaux ne repréſente que la quatrieme partie de cette lumiere. Quoi que dans le fond la lumiere de ces petits flambeaux ne vienne pas de celle qui eſt du quadruple plus grande, mais parce que ils ont été allumés pour en repréſenter ſeulement la reſſemblance cha-

cun

cun pour un quart. Suppoſons par exemple que dans une partie du Ciel à l'oppoſite du Soleil il y ait quatre étoiles dont chacune contienne la quatrieme partie de la ſplendeur & de la chaleur du Soleil ; quelqu'un s'aviſera-t-il d'avancer que ce ſera une expreſſion inuſitée dans la langue Latine de dire que le Soleil eſt *diviſé* ou *ſe diviſe* en ces quatre étoiles, quoi que réellement la diviſion ne ſe trouve pas en lui même ? & en pareil cas nous dirons en François: *La lumiere du Soleil eſt partagée entre quatre étoiles, ou dans ces quatre étoiles.* Pline employe auſſi le verbe *diſpergi*, être répandu, dans le même ſens, Lib. II. Sect. 45. *IN MULTOS DISPERSA fortunæ magnitudine.* *La grandeur de la fortune étant partagée entre pluſieurs.* Ce que le traducteur Ita-

Italien rend de la ſorte : *La grandezza della Fortuna non era raccolta tutta in uno, ma ſparta in molti.* Enfin ſi c'eſt le Paradis qui eſt diviſé, comme il paroît qu'il n'eſt pas poſſible d'en douter, il ne peut abſolument l'être que par quelque rapport de beauté avec d'autres contrées.

Par ces mots, *qui indé dividitur, qui delà ſe diviſe*, Moïſe fait aux Iſraëlites un éloge parfait de la beauté de la Terre Sainte, dans laquelle il les conduiſoit, puiſque il leur donnoit à entendre que le Paradis étoit dedans ; & que chacun des quatre commencemens des fleuves qui ont leur ſource au deſſus & au deſſous de cette terre Sainte, ne repréſentoit que la quatrieme partie de la beauté de ce Paradis. Et ſi l'on y fait attention l'on verra que dans tout

tout le Pentateuque le deſſein de Moïſe eſt de perſuader aux Iſraëlites, que Dieu les rappelloit, & les faiſoit retourner dans l'ancienne demeure de leurs premiers peres. Il ne s'en tient même pas là: car il ajoûte que ce Païs étoit plus beau & plus fertile qu'aucune des contrées voiſines, & qu'aucune même dont ils euſſent entendu parler; ſoit qu'ils ſe tournaſſent du côté du Septentrion où ſont les deux fleuves du Tigre & de l'Euphrate, chez les Aſſyriens, ſoit du côté du Midi où à égale diſtance de cet endroit, c'eſt à dire, du Paradis, ſont les fleuves Phiſon & Gehon, chez les Ethiopiens. Et en effet à quelle autre fin Moïſe fait-il mention de ces fleuves, & vante-t-il ſi fort les terres qu'ils arroſent, ſinon afin de perſuader les Iſraëlites que la terre, dont le Seigneur vou-

vouloit les mettre en poſſeſſion, étoit encore infiniment meilleure! car on ne peut pas dire que Moïſe qui étoit l'organe du St. Eſprit, ait écrit quelque choſe ſans deſſein.

Moyſe employe en tout quatre motifs pour exciter & animer les Iſraëlites à ſe rendre maitres, par les armes, de la Paleſtine: & je vais rapporter ces quatre motifs comme l'ordre de la matiere que j'ai entrepris de traiter, ſemble l'exiger.

I. Le premier eſt tiré de la beauté du lieu: puis que c'eſt dans cet endroit qu'étoit autrefois le Paradis du Seigneur, dont on ne voyoit que la quatriéme partie de la beauté dans chacune de ces quatre contrées que les commencemens de pareil nombre de ces fleuves fameux arroſent. Il y joint enſuite dans l'Exode, Cap. III. 8.

&

& ailleurs, la fertilité, en disant que dans cette terre *coulent le lait & le miel.* Moïse sans doute s'étoit apperçû que les Israëlites étoient effrayés de l'ordre qui leur étoit donné de s'emparer par la force des armes de la terre de Canaan, comme il le dit lui même dans le livre des Nombres, Num. XIII. & XIV. ; & ils pouvoient, peut être, se sentir plus portés à se détourner ou à la droite pour y chercher une demeure dans l'Ethiopie & l'Arabie heureuse, où étoient les fleuves Phison & Gehon, ou bien à la gauche, dans l'Assyrie, où prenoient leurs sources l'Euphrate & le Tigre, d'autant que toutes ces contrées étoient fameuses par leur beauté & leur fertilité. Car quand à l'Arabie heureuse où se trouve l'Ethiopie, personne n'ignore d'où lui vient son surnom d'heureuse : &

& à l'égard de l'Assyrie, Rabsaces le dit assez clairement au IV. des Rois, Cap. XVIII. 32. dans le discours qu'il fit aux habitans de Jerusalem en ces termes: *Veniam & transferam vos IN TERRAM QUÆ SIMILIS EST TERRÆ VESTRÆ, in terram fructiferam, fertilem vini, terram panis & vinearum, terram olivarum, & olei ac mellis. Je viendrai, & je vous transférerai DANS UNE TERRE SEMBLABLE A LA VOTRE, dans une terre fertile en froment, en bon vin, une terre de pain & de vignes, & une terre d'oliviers qui portent de l'huile & [une terre de miel.]* Outre le recit d'une infinité de voyageurs, ce qu'en dit le P. Philippe Carme Déchaussé, dans son voyage de l'Orient, pag. 144. 146. suffit

pour prouver que les deux fleuves de cette contrée le Tigre, & l'Euphrate, *rendent le Pays extrémement agréable.* De peur donc que le récit qui avoit été fait aux Iſraëlites de ces Païs, & le déſir de s'établir dans l'une des deux contrées, ſçavoir dans l'Arabie ou l'Aſſyrie, ne les détournât d'entreprendre la conquête de la terre de Chanaan, Moïſe leur dit que la beauté de cette Terre, où étoit le Paradis étoit telle, que les quatre autres n'en repréſentoient chacune que la quatrieme partie. „ Et la partie de ces Terres, „ ajoute Moïſe, ſçavoir celle „ qui ſe trouve la plus agréa- „ ble & que le Tigre arroſe, fut „ le partage d'Aſſur, fils de „ Sem : le Pays agréable qui „ eſt autour des ſources de l'Eu- „ phrate échut aux enfans de „ Japhet; & celui qui eſt autour

„ tour des ſources du Gehon
„ & du Phiſon, aux enfans de
„ Chus, petit-fils de Cham &
„ ce Païs porte le nom de Ter-
„ re d'Hevilath & de Terre de
„ Chus. Aucune de ces con-
„ trées, dis-je, n'a pas plus de
„ la quatriéme partie de la beau-
„ té de la Terre que le Seigneur
„ vous réſerve, où il planta au
„ commencement le Paradis
„ pour le premier homme.
Voilà le deſſein que Moyſe a eû en parlant de ces fleuves.

II. Le ſecond motif eſt tiré de cette prédiction divine qui portoit que les Chananéens ſeroient un jour chaſſés de cette terre par les armes des Iſraëlites, car c'eſt-là le ſens de cette prédiction du Chapitre IX. de la Géneſe, verſ. 25. *Maledictus Chanaan, ſervus ſervorum erit fratribus ſuis; Maudit* [ſoit] *Chanaan, il ſera le ſerviteur des*

serviteurs de ses frères. C'est-à-dire des Israélites descendans de Sem. Car comme le Seigneur est un Dieu *jaloux qui punit l'iniquité des peres sur les enfans jusqu'à la troisième & quatrième generation*, Exod. Cap. XX. 5. & que Noë ne vouloit pas maudire, en personne, Cham son fils dont il avoit été outragé, parce que Dieu l'avoit beni, Gen. IX. 1. ni étendre la malédiction sur tous les descendans de Cham, parce que c'eût été vouloir prendre & détruire la troisième partie des habitans de la terre, il se contenta de porter sa malédiction sur le quatrième & dernier fils de Cham, & de predire sa perte, ou plutôt celle de sa posterité; En punition, comme il est dit en plusieurs endroits de l'Ecriture, de leur idolatrie & de leurs mœurs corrompues. Or on ne peut pas attribuer

buer non plus d'autre dessein à Moyse, lorsqu'il fait mention ici de cette prédiction contre la posterité de Cham, que celui de vouloir faire entendre aux Israëlites que ce n'étoit pas en vain que le Seigneur leur promettoit, Exod. III. 8. de les faire entrer dans le Pays des *Chananéens, Amorrhéens, Pherezéens, Hevéens & Jebuséens.* Ainsi Moyse en rapportant cette Prophetie touchant Chanaan, vouloit faire sentir aux Israëlites que la volonté de Dieu étoit, en chassant les Chananéens Idolâtres, de rétablir le vrai culte de la religion, dans le même lieu où il l'avoit d'abord établi avec le Paradis. Ce que Moyse semble avoir aussi eû en vuë dans ce passage de l'Exode, Cap. XV. 17. *Introduces eos & plantabis in monte hereditatis tuæ, firmissimo habitaculo tuo, quod operatus es, Domine:*

tems la confusion des langues, ainsi que l'ordre de la narration le fait voir : ce ne fut donc pas une division de la terre entiére, mais seulement de la terre où les Chananéens se trouvoient du tems d'Abraham ; c'est à dire, de la terre Sainte, que l'on voit souvent simplement ainsi nommée dans la Genese, dans les Pseaumes & dans d'autres endroits, & c'est comme si nous disions par exemple en François *le pays fut divisé*. Nous dirons donc que cette terre fut dite divisée, lors que les Chananéens *s'y repandirent peu à peu*, Gen. X. 18. pour s'y établir & qu'ils la partagérent entre eux à la naissance de Phaleg, à qui ce nom fut donné par cette raison. Mais ce qui est dit d'Heber dans le même Chapitre vers 30. qu'il s'avança avec ses fils & ses petits-fils, enfans de Jectan, frere de Pha-

Phaleg, de la montagne orientale de Sephar jusques dans la terre de Sennaar, Chap. XI. 2. Cette époque, dis-je, ne se peut placer que vers la 150. année après le Deluge, & dans la cinquantiéme année de Phaleg fils aîné d'Heber qui l'avoit eu dans sa 34. année, comme cela paroît dans la même Genese, Chap. X. 25. & XI. 16. Car la confusion des langues arriva environ deux ans après la départ d'Heber pour Sennaar, Chap. XI. 2. & par conséquent pour le plutôt vers la 152. année après le Deluge : mais comme je viens de le faire voir, les Chananéens avoient occupé la meilleure partie de la terre Sainte, & peut-être même toute cette terre dès le tems de la naissance de Phaleg, & avoient déja commencé à l'infecter par le culte profane des faux Dieux.

IV. Enfin le quatriéme motif eſt tiré de cette Prophetie de Joſeph, au même livre de la Géneſe, Chap. L. 23. *Locutus eſt fratribus ſuis : poſt mortem meam Deus viſitabit vos, & aſcendere vos faciet de terrâ iſta ad terram quam juravit Abraham, Iſaac & Jacob.* [Joſeph] *dit enſuite à ſes freres : Dieu vous viſitera après ma mort, & il vous fera paſſer de cette terre à celle qu'il a juré de donner à Abraham, Iſaac & Jacob.*

Mais à quoi bon compter ces motifs ? Il n'y a qu'à lire avec attention le livre de la Géneſe, & l'on verra que le principal deſſein de Moyſe, en l'écrivant, a été d'encourager ſon peuple à entreprendre la conquête de la terre de Chanaan. Car s'il a fait voir, dans le premier Chapitre, le grandeur & la bonté de Dieu, qui a créé tout l'univers pour

pour l'homme ſeul ; dans preſque tout le reſte du Livre, après avoir fait la deſcription du Deluge, il ſemble n'écrire que pour perſuader les Iſraëlites qu'ils étoient les premiers nés des Nations, comme deſcendans de Sem, l'aîné des enfans de Noé; ce que Dieu lui-même a voulu déclarer en termes exprès dans l'Exode, Chap. IV. 22. *Filius meus PRIMOGENITUS Iſraël. Iſraël* [eſt] *mon fils, mon premier né.* Et que c'étoit dans cette qualité que Dieu leur donnoit la meilleure portion de la terre & le Paradis même, comme par droit d'aîneſſe, ou comme nous diſons ordinairement en François *par préciput.* Or c'étoit la meilleure portion & par-là dûe aux aînés, puiſque dans les contrées qu'occupoient les enfans aînés de Cham & les derniers nés de Sem, vers les

sources du Géhon & du Phison, il ne se trouvoit, comme je l'ai déja fait voir qu'une portion de la beauté de ce pays. Car quant aux fils de Japhet, ils s'étoient dispersés au loin *ad insulas gentium*, dans les pays appellés par l'Ecriture *les Isles des Nations*, c'est à dire, dans quelques parties de l'Europe & de l'Afrique.

Pour ce qui est de Cham il engendra Chus, Gen. X. 6. du nom duquel l'Ethiopie, où est le Géhon, tira son nom Hebreu. Les enfans de Chus furent *Saba* & *Hevila*, dont le dernier donna son nom à la contrée d'Hevilath où le Phison a sa source. Et les enfans de Sem, Ædam, & Assur & Arphaxat, Gen. X. 32. Le troisiéme de ceux-ci comme on le peut voir dans la Genese, Chap. XI. 10. deux ans après le Déluge

gs & vers la fin de la ſeconde année.

Mais Aſſur le ſecond des enfans de Sem, ne pouvant ſupporter la domination de Nemrod qu'il avoit ſuivi, & qui s'étoit fait Roi de Babylone, abandonna la terre de Sennaar, autrement la Babylonie, & fonda la ville de Ninive, Gen. X. 11. qui devint la capitale d'un fameux Royaume. C'eſt par cette raiſon qu'il eſt fait mention dans ces endroits d'Aſſur, fils de Sem, après avoir parlé de Nemrod, petit-fils de Cham; comme auſſi pour faire ſentir aux Iſraëlites que la portion, c'eſt à dire, l'Aſſyrie, qui étoit échue au ſecond fils de Sem, quoi qu'il fût le chef d'une grande Nation, n'avoit point tant que la quatriéme partie de la beauté de la Paleſtine. Et par la même raiſon encore,

dans ce même Chapitre, auſſi-tôt que le fleuve du Tigre a été nommé, Moïſe fait mention des Aſſyriens. La part qui étoit deſtinée aux Iſraëlites comme premiers nés, étoit donc meilleure que celles qui étoient échues tant aux ainés de Cham qu'aux autres fils de Sem. Et par conſéquent la poſterité de Chanaan devoit être chaſſée de la Paleſtine où elle s'étoit établie, puiſque Chanaan n'étoit que le dernier des fils de Cham.

Après avoir fait connoître les deſcendans de Noë, juſqu'à Abraham: Moïſe fait voir que ce même droit de préciput & de primogeniture ètoit dû aux Iſraëlites, préferablement aux autres deſcendans de Sem & d'Abraham. Car quoique Abraham ne fût que le troiſiéme de ſes frères, Dieu lui donna cependant le droit de primogeniture,

pré-

prévoyant bien que la poſterité d'Aran qui étoit l'aîné, ne ſeroit point legitime après la mort de Lot. C'eſt pourquoi l'Ecrivain Sacré marque que Lot ne laiſſa que deux enfans, ſçavoir Moab & Ammon, tous deux nés d'Inceſte. Pareillement auſſi le droit d'aîneſſe fut donné à Iſaac, préférablement à Iſmaël, au fils de la femme libre préférablement au fils de la ſervante. Et enfin par l'ordre du Seigneur Iſaac donna la preférence dans ce droit à Jacob, ſur Eſaü autrement Edom.

Afin donc que les Iſraëlites connuſſent le droit que leur donnoit leur naiſſance, qu'ils ſçuſſent qu'ils valoient mieux que les Aſſyriens, les Ethiopiens, les Chananéens, les Ammonites, les Moabites, les Iſmaëlites, & les Iduméens; & que par cette raiſon Dieu leur avoit

avoit aſſigné la meilleure portion, Moïſe écrivit la Genéalogie des deſcendans de Noë, l'infamie de Cham, l'Inceſte de Lot, l'Hiſtoire d'Agar, la préférance de Jacob ſur Eſaü, ou Edom le pére des Iduméens; & en un mot, on peut dire que preſque tout ce que contient le livre de la Genéſe, n'a été écrit qu'à cette intention. Cela donne occaſion de remarquer ici, en paſſant, que Sem étoit réellement l'aîné des enfans de Noë, & que c'eſt encore pour cela qu'il ſe trouve toûjours nommé le prémier entre les fils de Noë, qui ſont Sem, Cam, & Japhet, & que c'eſt avec raiſon que l'Interprête de la Vulgate a traduit, *de Sem . . . fratre Japhet majore*; [que des enfans naquirent] *de Sem . . . frere aîné de Japhet*. Et qu'au contraire, c'eſt mal à propos que le Grec

por-

porte : ἀδελφῷ Ἰάφεθ τῷ μείζονι. Outre que cet endroit n'étoit pas le lieu de marquer ſi Japhet étoit l'aîné, ou non, puis qu'il paroît viſiblement que tout ce qui y eſt dit doit être rapporté à la gloire de Sem, de qui l'Ecrivain Sacré avoit principalement intention de parler. Et réellement il étoit d'une importance très grande de faire connoître en cet endroit Sem pour le fils aîné de Noë.

Premiérement, parce que pour aſſurer le droit de primogeniture aux Iſraelites & à tous les enfans d'Heber dont les Iſraelites étoient deſcendus, il falloit que le titre d'aîneſſe parût acquis dans la perſonne de Sem. C'eſt pourquoi on rapporte ces deux prérogatives de Sem puiſque l'une eſt jointe & liée avec l'autre ; car il eſt appellé *le pere de tous les enfans d'Heber*, par con-

conſéquent des Iſraelites & par la même raiſon pere de tous les premiers nés, d'autant qu'il étoit le *frere aîné de Japhet*, *frater Japheti major*. Or dire que Sem étoit *le pere de tous les enfans d'Heber* & l'*aîné de Japhet*, c'étoit dire que Sem étoit le premier né des enfans de Noé, & qu'il avoit tranſmis le même droit d'aîneſſe aux enfans d'Heber, par préference à Aſſur & à Elam, qui étoient venus au monde avant Arphaxat grand pere d'Heber & auſſi par préference à leurs enfans: De la même maniére que Jacob en uſa long-tems après en transférant le droit d'aîneſſe de Ruben & de ſes enfans aux enfans de Joſeph. Et la raiſon pour la qu'elle, Sem biſayeul d'Heber lui donna le droit d'aîneſſe, dont il priva Aſſur & Elam, fut parce que ceux-ci avoient abandonné le

le culte du vrai Dieu pour adorer les Idoles.

Ce fut auſſi la même raiſon qui engagea le Seigneur à préferer Abraham non ſeulement à Lot qui étoit fils d'Aran, fils aîné de Tharé; mais encore à Nachor qui étoit auſſi plus âgé qu'Abraham, étant le ſecond des enfans de Tharé; au lieu qu'Abraham n'étoit que le troiſiéme & le dernier. Car lorſque Tharé fit ſortir ſa famille de la Terre d'Ur dans la Chaldée, pour s'éloigner du commerce des Idolâtres, Nachor laiſſa partir ſon pere & demeura dans le Païs, où il ſe donna auſſi au Culte des Idoles; ce qui paroît clairement par la Geneſe, Cap. XI. 31. & XXII. 20. Ce fut donc là le ſujet pour lequel Nachor fut privé du droit d'aineſſe que ſon Pere transfera dans la perſonne d'Abraham après l'in-

l'inceſte de Lot. Et ce fut en même tems le fondement du droit de primogeniture, dont les Iſraëlites ſe vantent dans l'Evangile, Joan. VIII. 33. *Semen Abrahæ ſumus, & nemini ſervivimus unquam; nous ſommes la poſterité d'Abraham & nous n'avons jamais été eſclaves de perſonne.*

En ſecond lieu, il convenoit de dire dans cet endroit, que Sem étoit l'aîné de Japhet; parceque ſi Moïſe ne l'eût pas déclaré, il y auroit eu quelque lieu d'en douter, en liſant le X. Chap. de la Genéſe, où après avoir fait le détail des generations des enfans de Noë il commence par Japhet, & ne fait mention de Sem qu'après avoir parlé des autres. Mais la raiſon qui engagea Moïſe à en uſer de la ſorte, fut qu'ayant nommé les trois enfans de Noë, ſelon l'or-

l'ordre de leur naiſſance, il commença le dénombrement de leur poſterité, par celui qu'il avoit nommé le dernier: de cette ſorte. *Hæ ſunt generationes filiorum Noë, Sem, Cham, & Japhet... Filii Japheth. Voici le dénombrement des enfans de Noë, Sem, Cham, & Japhet... Les enfans de Japhet, &c.* Enſuite il vient à Cham qui étoit le ſecond en ordre de naiſſance: & finit par Sem. Et s'il en étoit autrement, il faudroit dire que Sem étoit le troiſiéme des fils de Noë; ce qui ſeroit viſiblement faux.

Il eſt vrai que, de ce qui eſt dit dans le même livre de la Genéſe, Cap. V. 32. *Noë vero, cum quingentorum eſſet annorum, genuit Sem, Cham, & Japhet:* & *Noë, âgé de cinq cens ans, engendra Sem, Cham, & Japhet.* & ailleurs, Cap. XI.

XI. 10. *Sem erat centum annorum, quando genuit Arphaxad, biennio poſt diluvium; Sem étoit âgé de cent ans, quand il engendra Arphaxad deux ans après le déluge* : Il eſt vrai, dis-je, que de ces paſſages quelqu'un a voulu conclure que Japhet étoit venu au monde, Noë étant âgé de cinq cens ans; & qu'ainſi il étoit l'ainé des enfans de Noë, puiſque ſi Sem étoit né dans le tems que Noé avoit cinq cens ans, il ſe ſeroit trouvé lui même avoir cent deux ans la ſeconde année après le déluge. Mais le peu de connoiſſance que ces perſonnes ont de l'Ecriture les fait donner dans l'erreur. Car Moïſe ne dit pas dans le premier paſſage cité que Noé fut préciſement âgé de cinq cens ans lors qu'il engendra des enfans; comme il ne dit pas non plus qu'il en engendra trois dans cette

cette même année, il dit ſeulement qu'il n'en engendra que lors qu'il fut âgé de cinq cens ans. Et il fait voir aſſez clairement par le compte des années qu'il donne, que Sem qui fut l'aîné ne vint au monde que dans la cinq cens deuxiéme année de ſon pere.

Je crois avoir ſuffiſamment prouvé que le principal deſſein de Moïſe, en écrivant la Géneſe, a été de faire connoître aux Iſraelites que Dieu leur deſtinoit pour héritage la meilleure partie de la Terre, qui leur étoit due, comme étant les prémiers nés des Nations. Et en effet la Terre de Chanaan ſe trouve appellée dans l'Ecriture Sainte & ſur tout dans les Pſeaumes, *hereditas Iſraël*, *l'heritage d'Iſraël*. Je reviens maintenant à mon ſujet; je veux dire que je paſſe à l'explication du Verſet

ſet 10. du II. Chapitre de la Genéſe.

§. 4.

Fin de l'Explication du Verſet dixiéme :

Dividitur in quatuor capita: Se diviſe en quatre ſources.

Dividitur : qui ſe diviſe. Dans l'Hebreu il y a יפרד *ippared:* qui eſt la troiſiéme perſonne du ſingulier maſculin, du futur de la conjugaiſon Niphal, c'eſt à dire, du futur du verbe paſſif: tout de même qu'au Chapitre XIII. Verſet 11. on lit יפרדו *ipparedou*, à la troiſiéme perſonne du plurier, de même genre & de même tems; ce que l'Interprète de la Vulgate a rendu par, *diviſique ſunt ; & ils ſe ſéparerent :* par la raiſon que les Hebreux

breux employent ſouvent le futur pour le préterit, ou le préſent. Or, dans cet endroit, il étoit indifferent de mettre *diviſus eſt*, *a été ſeparé*, ou *dividitur*, *ſe ſepare* : puis que Moyſe en écrivant vouloit faire entendre que la choſe étoit en effet telle qu'il la racontoit, & telle que tout le monde la connoiſſoit dans le tems qu'il écrivoit. Et ſi cet interpréte s'eſt ſervi du tems préſent, c'eſt parce qu'il voyoit que Moyſe dans cet endroit faiſoit voir de quelle maniére étoient les choſes pendant que le Paradis ſubſiſtoit & l'état où elles ſe trouvoient de ſon tems. C'eſt pourquoi dans ce même verſet il met un verbe à l'imparfait & l'autre au préſent : *Et fluvius EGREDIEBATUR de loco voluptatis AD IRRIGANDUM PARADISUM, qui inde DIVIDITUR*

DITUR in quatuor capita. Et un fleuve SORTOIT de ce lieu de delices POUR ARROSER LE PARADIS qui enſuite EST DIVISE' en quatre ſources. Car ſi du tems de Moyſe le Paradis, ou la beauté du Paradis ne ſe fut pas trouvée diviſée, il eût été de la même néceſſité de dire *étoit diviſé* que de mettre auparavant *ſortoit pour arroſer le Paradis.* Ainſi il faut dire qu'il y a une faute dans le texte Grec, qui met ces deux verbes au préſent: Ποταμὸς δὲ ΕΚΠΟΡΕΥΕΤΑΙ ἐκ Ἐδὲμ, ποτίζειν τὸν παράδεισον· ἐκεῖθεν ἀφορίζεται εἰς τέσσαρας ἀρχάς.

Quiconque donc traduit ce mot par *dividebat ſe, ſe diviſoit*, péche contre les regles de la Grammaire Hebraïque, en changeant le verbe Niphal, en celui d'Hithpaël; & s'éloigne en même tems du ſens de Moy-

Moyſe, qui veut décrire une choſe, qui ſubſiſtoit encore de ſon tems, & non une choſe qui n'avoit été que dans les premiers tems. Et c'eſt par conſequent, ſuivant les regles, que l'interprete de la Vulgate a rendu *dividitur, ſe diviſe :* ainſi que la rendu, après lui *Santes Pagninus* qui dit auſſi : *Et dividitur, & eſt in quatuor capita, & ſe diviſe, & eſt en quatre ſources.* Et non comme d'autres interpretes, qui mettent mais mal *& erat, & étoit.* Mais pour être obligé de convenir que du tems de Moyſe on voyoit encore quelque choſe de cette ancienne beauté du Paradis, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur le XII. Chapitre de la Géneſe verſ. 10. où Moyſe la donne, en exemple, pour pouvoir faire connoitre la beauté dont étoit le pays de Sodome avant que le

Seigneur y eut exercé ſa colére. En voici les propres termes : *Elevatis itaque Lot oculis, vidit omnem circa regionem Jordanis, quæ univerſa irrigabatur antequam ſubverteret Dominus Sodomam & Gomorrham, ſicut Paradiſus Domini, & ſicut Ægyptus. Lot donc levant les yeux conſidera tout le pays ſitué le long du Jourdain, qui avant que Dieu détruiſit Sodome & Gomorrhe, étoit arroſé par tout comme le Jardin de delices du Seigneur & comme le pays de l'Egypte.* On eſt donc, dis-je, obligé de convenir que l'on y voyoit encore des reſtes de cette ancienne beauté du Paradis telle qu'étoit celle de l'Egypte, que l'on avoit devant les yeux, puiſque l'une & l'autre eſt apportée en exemple, pour prouver une même choſe.

Ceux qui ont autrement interpreté,

terprete ce mot *dividitur, ſe diviſe*, n'en ont pas donné de raiſons capables de ſatisfaire les Sçavans ; & peut-être n'en étoient-ils pas contens eux-mêmes. Car ils ont dit, ou que le fleuve du Paradis après l'avoir arroſé & en être ſorti, ou que le Jourdain lui-même après s'être jetté dans le Lac Aſphaltite, ſe perd ſous terre, qu'il y diviſe ſes eaux en quatre canaux, & qu'il y forme quatre fleuves qui coulent ſans qu'on le voye par des conduits ſoûterrains. Mais outre qu'il n'y a aucune vraiſemblance à cela, & qu'il eſt infiniment plus probable que les eaux du Jourdain vont ſe jetter dans le golfe Arabique qui n'en eſt que très-peu éloigné; quand même cette diviſion imaginaire des eaux du Jourdain ſous terre, ſeroit veritable, il n'y auroit eû aucune raiſon d'en

faire mention, & il n'importoit en rien aux Iſraëlites d'en être inſtruits. Deplus ſi quelque riviere ſe perd ſous-terre, pour ſe réproduire enſuite en quatre endroits, ne n'eſt pas *Inde, du lieu*, où elle ſe perd que l'on pourra dire qu'elle ſe diviſe, mais de l'endroit ſouterrain, où les eaux ſe partageront effectivement pour ſortir. Enfin il y a de l'abſurdité à dire que ces quatre fleuves le Tigre, l'Euphrate, le Gehon & le Phiſon ne ſont chacun à leur commencement que la quatriéme partie du Jourdain, quelque grand qu'il puiſſe être, dans le lieu où il arroſe le Paradis; d'autant que nous liſons dans le voyage d'Orient du P Philippe, (pag. 145.) Carme déchauſſé, dont j'ai déja parlé ci-devant, & qui a vû les lieux, que *l'Euphrate eſt un fleuve conſidérable dès ſon commén-*

mencement, & que le Tigre *fort près de sa source baigne les murailles de la ville de Diarbekir l'une, des plus considérables de la Mesopotamie.*

Pline, Lib. VI Sect. 32. marque aussi, dans l'Arabie Méditerrannée, une ville nommée, *Uranmal juxta flumen, per quod* [oppidum] *Euphratem emergere putant*; *Uranmal sur le bord d'un fleuve, & par où l'on croit qu'est la source de l'Euphrate*: cependant par le mot *putant*, il fait voir que la chose lui paroît incroyable: mais quand bien même on prouveroit, par des raisons Physiques, que la chose seroit possible, neanmoins on ne pourra jamais faire voir quelle necessité auroit obligé Moïse de décrire, si au long & si exactement, ce que devenoient les eaux du Jourdain après s'être jettées dans le Lac Asphalite:

te : mais on n'aura pas de peine à comprendre qu'il étoit à propos qu'il fit connoître aux Israelites que ni la beauté de l'Armenie arrosée par le Tigre & l'Euphrate, ni la fertilité de l'Arabie heureuse, causée par les eaux du Gehon & du Phison, n'approchoient pas de la beauté ou de la fertilité du Paradis & de la Terre Sainte, où ils devoient entrer ; puisque la beauté qui étoit réunie autour du Jourdain ne se trouvoit que divisée entre ces quatre fleuves. D'ailleurs comme les Israelites préferoient les terres qui se trouvoient arrosées d'eau, ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs endroits de l'Exode, des Nombres, & du Deuteronôme; ce fut la raison qui engagea Moyse à faire la description d'un fleuve des plus agréables : quoique cette narration n'eût aucun rapport

au

au peché d'Adam pour la connoiſſance duquel il eût ſuffi de faire mention des deux arbres & de dire que le fruit de l'un étoit pour ſa nourriture, & que celui de l'autre lui avoit été interdit.

In quatuor capita ; en quatre chefs, ou ſources, c'eſt à dire, en quatre commencemens de fleuves, ce qui fait que Moyſe dit après : *Et nomen fluvii ſecundi ; le ſecond fleuve s'appelle : Nomen vero fluminis tertii ; le troiſiéme fleuve s'appelle : Fluvius autem quartus ; le quatriéme fleuve.* Or Moyſe fait mention ici de ces quatre fleuves, parce que, comme je l'ai déja remarqué, il vouloit apprendre aux Iſraëlites que cette terre où il les conduiſoit avoit été autrefois le lieu du Paradis, comme elle étoit encore dans le tems qu'il écrivoit, & qu'aucune au-

tre contrée ne pouvoit lui être comparée ; soit que l'on se tournât du côté du Midi, où le Gehon & le Phison arrosent l'Arabie heureuse ; puisque aucune de ces contrées n'avoit en elle-même que la quatriéme partie de la beauté qui se trouvoit ramassée dans le lieu de delices & dans le Paradis ; c'est à dire, dans cette partie de la terre Sainte. Et si ce n'eût pas été là l'intention de Moyse, il faudroit dire qu'il ne convenoit pas plus de faire mention dans cet endroit du Tigre, de l'Euphrate des autres fleuves, que du Rhin & de la Seine. Mais il en fait mention, parce que les Israëlites sçavoient parfaitement qu'on leur parloit de pays très-agréables, en leur indiquant ces contrées arrosées par les commencemens de ces quatres fleuves ; & que ces fleuves étoient à

éga-

égale diſtance du lieu où Moyſe écrivoit la Géneſe, qui étoit le commencement du Paradis : de façon que par raport à ce même endroit, deux de ces fleuves, ſçavoir le Tigre & l'Euphrate, ſe trouvoient placés au Septentrion, & le Phiſon & le Gehon au Midi.

In quatuor capita ; en quatre ſources. C'eſt avec raiſon qu'il ſe ſert de cette expreſſion, de peur qu'on attribuât à tout le cours de ces fleuves, tels qu'il ſe rendent à la mer, après avoir reçû quantité d'autres rivieres, ce qui n'étoit dit que du commencement de leur cours, auprès de leur ſource, & avant d'avoir été accrus, par la jonction des eaux de quelques autres fleuves. Car, au rapport de Pline, dont je rapporterai les paroles plus bas, on ne peut pas dire que le Tigre ſoit agréable, dans

l'endroit où ſe voit ſa grande rapidité ; on ne peut l'entendre que de l'endroit où il coule avec une grande lenteur, ce qui ſe voit à ſon commencement, auprès de ſa ſource. Il ne met point ici en paralelle la beauté de l'Egypte lors qu'elle eſt arroſée du Nil, parce qu'il ne fait l'éloge que de cette beauté qui a du rapport avec celle du fleuve qui coule avec lenteur dans le Paradis, c'eſt à dire, à cette beauté qui ſe trouve vers la ſource ou commencement du fleuve. Et dans ce tems-là, la ſource du Nil étoit inconnuë comme elle l'a encore été long-tems depuis, n'ayant été découverte qu'aſſez avant dans le dix ſeptiéme ſiécle, & preſque de nos jours.

Mais de ſoûtenir que *les quatre ſources* dans les quelles le fleuve eſt dit *ſe partager*, *indé-*

de-

delà, ſçavoir du Paradis même, d'avancer, dis-je, que ces quatre ſources ſont le Tigre & l'Euphrate ; en ſorte que l'on prenne pour deux ſources les lits de ces fleuves avant leur jonction & leur entrée dans le Paradis [que ces Auteurs de ce ſentiment placent à cauſe de cela dans la Babylonie] ; que les deux autres ſources ſoient ceux qui portent leurs eaux à la mer, après leur ſéparation hors du Paradis ; & donner, comme à fait Calvin, & après lui Scaliger & quelques autres, le nom de Gehon au Canal occidental, & le nom de Phiſon au Canal oriental, ou tout au contraire, le nom de Gehon à l'oriental & celui de Phiſon à l'occidental : ce ſera comme ſi l'on diſoit que la Seine groſſie de la Marne un peu au deſſus de Paris, *ſe partage, indè, delà*, en quatre four-

ces de fleuves differens ; dont deux ſont la Seine & la Marne qui au confluent de ces deux rivières à deux lieues au deſſus de Paris ſe joignent pour ne former qu'une riviére, & les deux autres, les deux bras que forme cette même riviére, ſoit au pont *Notre-Dame*, ſoit au *Pont-Neuf*, quoi que l'on ne donne aujourd'hui, & que l'on n'ait même jamais donné à ces deux bras d'autre nom que celui de la Seine. Ce ſeroit une façon de parler abſurde, s'il en fut jamais, & celui là peut s'attendre à n'être approuvé d'aucune perſonne ſenſée qui s'aviſera de dire que deux fleuves qui ſe joignent à un confluent, ſont deux commencemens ou deux ſources de fleuves, ou qui appellera pareillement deux commencemens de fleuves, les deux bras d'un fleuve qui ſe partage.

Mais

Mais si le Paradis est situé auprès du lit du Tigre & de l'Euphrate, ainsi que le veulent ces Auteurs, c'est à dire, depuis l'endroit où ces deux fleuves se joignent, jusqu'à celui où ces mêmes fleuves se séparent, pour aller se décharger dans le Golfe Persique. Pourquoi je vous prie Moyse fait-il mention de quatre commencemens de fleuves, si dans le fonds il étoit vrai que ce ne fut qu'un seul fleuve formé par la jonction faite de deux fleuves, plusieurs lieues au dessus, & qui après avoir couru seul l'espace de plusieurs milles se partage en deux bras? Il n'y avoit pas certainement le moindre sujet de parler de cette jonction, ni de cette séparation. Il eût été plus que suffisant de dire que le fleuve qui arrosoit le Paradis étoit le Tigre & l'Euphrate dans l'endroit où leurs

eaux

eaux jointes enſemble ne forment plus qu'un même lit, au-deſſus du lieu où ils ſe déchargent dans la mer. Le reſte dans ce cas eût été ſuperflu & inutile, & même indigne d'un Ecrivain ſacré. Mais ſi réellement il s'agiſſoit de quatre fleuves differens, nous devons juger qu'il étoit d'une grande conſequence d'en marquer le nom & la ſituation. Au reſte l'Auteur du Livre de l'Eccleſiaſtique, Chap. XXIV. 35. fait voir aſſès clairement que le Phiſon eſt un fleuve auſſi different du Gehon que le Jourdain eſt different de l'un & de l'autre. Puiſque de cinq fleuves dont il fait l'énumeration, il nomme le Phiſon le premier & le Gehon le dernier. On ne peut pas penſer non plus que Moyſe ait voulu [comme effectivement il ne le pouvoit pas,] compter les deux bras

bras d'un même fleuve pour deux fleuves differens, ſur tout quand on fera attention que Ptolomée ne donne que le même nom de Tigre, tant à l'embouchure qu'il appelle Orientale [& que Pline nomme Septentrionale] qu'à celle qu'il appelle Occidentale; & que ces deux bras pris ſéparement n'ont point d'autre nom que celui qu'a le fleuve, lorſqu'il eſt entier, c'eſt-à-dire, avant qu'il ſe diviſe en deux pour former l'iſle que l'on voit à ſon embouchure. Car de part & d'autre on le nomme *Schat el Arab*; ce qui veut dire *le fleuve des Arabes.*

Outre cela, on peut remarquer qu'autrefois, j'entends du moins au tems de Moyſe, l'Euphrate avoit ſon embouchure particuliére dans la mer, comme Pline, Lib. VI. Sect. 32. dont je rapporterai le paſſage

plus.

plus bas, la fort bien remarqué. Ainſi l'Euphrate étoit donc plus près de la terre d'Hevilath, qui eſt dite entourée du Phiſon, que ces deux bras du Tigre que quelque modernes ont voulu faire prendre pour le Phiſon & le Gehon. Et par conſéquent ces deux bras ne peuvent être le Phiſon & le Gehon ; ni il ne peut y avoir dans cet endroit deux des commencemens de fleuves, du nombre des quatre dont Moyſe fait ici mention.

Quelques efforts que puiſſent faire les Auteurs qui penſent différemment, ils ne réüſſiront pas à trouver quelque Ecrivain judicieux qui ait pris ce mot *Capita*, têtes, que les Hebreux rendent par ראשים *raſchim*, & le texte Grec par ἀρχαὶ, dans un ſens different de celui que donnent au mot *caput*, *tête*, Horace Lib. I. Serm. Sat. X. dans l'endroit

où

où il dit, *Rheni luteum CAPUT*, *LA TETE du Rhin couverte de limon* : & Virgile Lib. IV. Georg. verſ. 319. *Sacrum CAPUT amnis*, *LA TETE ſacrée du fleuve*, ou enfin dans un autre ſens que celui que lui donne Pline Liv. XXXI. Sect. 40. *CAPUT amnis Danubii*; *LA TETE du fleuve du Danube* : C'eſt pourquoi *Severianus de Gabalanſis*, Hom. V. in Hexaëm. & *Michel-Glycas* ont dit que le mot de ἀρχὰς ſignifioit πηγὰς, ſource, ce dernier ſur tout qui croyoit ſuivant l'erreur commune que c'étoit le fleuve que Moyſe diſoit qui étoit diviſé, s'explique en ces termes, in Annal. part. I. p. 75. ὁ ἐξερχόμενος ἐκ τῆς παραδείσου ποταμὸς, εἰς τέσσαρας ἀρχὰς μερίζεται, τουτέστι πηγὰς, ἀφ' ὧν οἱ τέσσαρες ποταμοί. *Le fleuve qui ſort du Paradis, ſe diviſe en quatre têtes, c'eſt à dire,*

en

en autant de ſources, d'où ſortent quatre fleuves. Car certainement ce mot *capita, têtes*, ne ſignifie autre choſe en cet endroit que ſources, ou commencemens des fleuves. Et non ſeulement c'eſt ainſi que parlent les gens de lettres, mais même le commun peuple. J'ajoûterai que c'eſt de la même origine qu'eſt venu le ſurnom d'une maiſon conſidérable du Bas Languedoc, qui ſe dit, en Latin, *A capite fontium*; en François *Cheffontaines*; & en langage ordinaire du pays, *Penſuntunieu.*

In quatuor capita, en quatre ſources : l'Hebreu porte והיה *vehaïa, & erat, & il étoit*, ajoûtent quelques Auteurs. Mais il convient de dire avec Pagninus, *& eſt, & eſt.* Car dans le reſte du diſcours tout eſt mis au preſent, parce que Moyſe donnoit, les

les choſes telles qu'elles étoient au tems qu'il écrivoit. Et cet hebraïsme, ou repetition de verbe *dividitur, & eſt in quatuor capita, ſe diviſe, & eſt en quatre ſources*, exprime élégament que la beauté du Paradis eſt diviſée & continuée juſques dans ces contrées. En François, nous dirions, par exemple, pour traduire cette derniere partie du deuxiéme verſet dans lequel paroît être toute la difficulté: *Pour arroſer le Jardin de délices, lequel eſt* [aujourd'hui] *partagé vers quatre ſources.*

§. 5.

Explication des Verſets XI. & XII. du même Chapitre deuxiéme :

Nomen uni Phiſon : ipſe eſt qui circuit omnem terram Hevilath, ubi naſcitur aurum : 12. *Et aurum terræ illius optimum eſt : ubi invenitur Bdellium & lapis Onychinus. L'un s'appelle Phiſon, & c'eſt celui qui coule tout autour de la Terre d'Hevilath, où il vient de l'or : & l'or de cette Terre eſt excellent ; c'eſt là auſſi que ſe trouve le Bdellium & la Pierre d'Onyx.*

CEs quatre fleuves ſont ici nommés ſelon l'ordre de leur poſition : car Moyſe commence par les deux qui ſont au Mi-

Midi, & finit par ceux qui ſont au Septentrion. Et premierement il nomme celui qui eſt le plus au Midi, enſuite celui qui eſt auſſi au Midi, mais qui ſe trouve le plus près de la Judée. Delà il paſſe au fleuve le plus ſeptentrional, & en même tems le plus à l'orient d'été, vers la côte du Golfe Perſique; & delà il vient à l'Euphrate, qui eſt plus en deçà, & le plus proche de la Paleſtine. Au contraire, l'Auteur Sacré du livre de l'Eccleſiaſtique, en nommant les mêmes fleuves, ne paroît pas obſerver l'ordre de leur ſituation, mais plûtôt en quelque maniere ſe conformer à leur dignité, en nommant le Phiſon le premier, enſuite le Tigre, delà il paſſe à l'Euphrate, qui dans ce tems là ſe perdoit dans le Tigre & dans des canaux que l'on avoit creuſés; après il vient

au

au Jourdain, & enfin finit par le Gehon qu'il nomme le dernier comme le plus petit de tous. Voici le paſſage entier : *Qui implet quaſi Phiſon ſapientiam, & ſicut Tigris in diebus novorum. Qui adimplet quaſi Euphrates ſenſum; qui multiplicat quaſi Jordanis in tempore meſſis. Qui mittit diſciplinam ſicut lucem, & aſſiſtens quaſi Gehon in die vindemiæ. Qui donne une abondance de ſageſſe comme le Phiſon, & comme le Tigre dans le tems des premices. Qui donne l'entendement comme l'Euphrate, & qui multiplie comme le Jourdain au tems de la moiſſon. Qui donne ſa loi comme la lumiere, & qui paroît comme le Gehon au tems de la vandange.* Le diſcours prend depuis les premices juſqu'à la moiſſon & s'étend juſqu'au tems de la vandange; mais l'Auteur Sacré ne fait pas

pas ici de petits fleuves du Gehon & du Phiſon : car ſuivant la remarque de Bellarmin, c'eût été mal à propos que l'on auroit comparé l'abondance de la ſageſſe divine avec de petites rivieres, & que l'on auroit joint ces mêmes petites riviéres avec les plus fameux fleuves qui ſont l'Euphrate & le Tigre.

Phiſon. Ce fleuve eſt appellé *Achana* par Pline dans la diſcription qu'il donne de l'Arabie. C'eſt le ſeul Auteur que je ſuis, parce que dans cette matiére il s'accorde parfaitement avec l'Ecriture Sainte, & qu'il peut être d'une grande utilité pour éclaircir ces queſtions. Et en effet, ſa deſcription de l'Arabie eſt des plus exactes, s'étant ſervi dans cette occaſion, ainſi qu'il nous l'apprend lui même, des livres de Denys, excellent Géographe, qu'Auguſte avoit

envoyé en Orient faire la deſcription du Païs pour l'uſage de Caïus Ceſar, ſon fils aîné, qui devoit y aller pour mettre ordre aux affaires des Parthes & des Arabes; & ayant travaillé ſur les Memoires que le Roi Juba avoit envoyé au même Caïus Cæſar touchant la même expedition qu'il devoit faire en Arabie. Voici donc ce que dit Pline dans l'endroit qui a déja été cité, où après avoir commencé ſa narration par la partie la plus interieure du Golfe Perſique, il s'avance vers la côte du même Golfe oppoſée au ſoleil couchant : *Nunc à Charace dicemus oram Antiocho Epiphani primum exquiſitam. Locus ubi Euphratis oſtium fuit. FLUMEN SALSUM. Promontorium Chaldone. Vadagini ſimilius* [Pelagus] *quæm mari, per quinquaginta millia*

[paſ-

[passuum] *oræ* : *FLUMEN ACHANA* : *Deserta centum millia passi usque ad insulam Icharam. Nous décrirons maintenant la côte qui commence à Charax, & qui fut découverte pour la premiére fois par Antiochus Epiphane. On y voit le lieu où étoit l'embouchure de l'Euphrate : le fleuve* SALSUM : *le Promontoire Chaldone, où la mer a l'air d'un gouffre l'espace de* L. *milles : Le fleuve Achana : & des déserts l'espace de* C. M. *pas jusqu'à l'Isle Ichara.* Mais Pline ne fait mention d'aucun fleuve qui se décharge dans la mer Rouge, c'est à dire, dans le Golfe Arabique ; quoique l'on puisse dire avec justice que sa description de l'Arabie, est des plus exactes & des mieux detaillées. Il peut tout au plus avoir passé sous silence quelques petites rivieres qui se trouvent

dans l'interieur du pays, & cela parce qu'elles ſe trouvoient détournées dans differens canaux deſtinés à arroſer les terres. Car le même Auteur, dans la même ſection, dit que la richeſſe des Sabéens venoit de la fertilité des terres en bois odoriferans, de leurs mines d'or, & des canaux qui arroſoient les campagnes. Le Pere Briet a auſſi marqué deux de ces rivieres dans ſes cartes Géographiques dreſſées ſur la deſcription de Pline.

Mais ſi quelqu'un venoit à douter que ce fleuve *Achana*, ou *Achanum*, comme porte le manuſcrit que j'ai entre les mains, fût le même que celui que Moyſe nomme Phiſon: Le doute ceſſera quand on ſaura que Pline appelle pareillement Chryſorrhoa le fleuve de Damas que le Livre des Rois, Chap.

Chap. IV. verſ. 12. nomme Abana & & Pharphar ou d'un de ces deux noms. Mais quelle que ſoit l'origine de ce nom, il eſt certain ainſi qu'on le verra plus bas, que cette riviere coule autour de cette partie de l'Arabie, que Pline Lib. V. Sect. 12, appelle odoriferente & riche, & à la quelle il donne le ſurnom d'heureuſe. Il eſt bon de remarquer en paſſant les propres termes de Pline touchant la ſituation de toute l'Arabie, dans la partie Septentrionale de laquelle ſe trouvent les deux fleuves en queſtion, & où l'Arabie eſt dite avoir la même expoſition & la même grandeur que l'Italie. *Ipſa vero* [inquit] *peninſula Arabia inter duo maria, Rubrum Perſicumque, procurrens, quodam naturæ artificio ad ſimilitudinem Italiæ mari circumfuſa, in eamdem etiam cœli par-*

tem nulla differentia ſpectat. La Peninſule de l'Arabie qui s'étend entre la mer Rouge & la mer de Perſe a été formée par la nature, à la reſſemblance de l'Italie que la mer environne, & elle ſe trouve auſſi dans la même expoſition.

Qui circuit ; qui environne. On lit auſſi au verſ. 18. *qui circumit ; qui va autour* : terme qui certainement ne peut s'appliquer qu'à un fleuve qui coule autour d'un certain pays, & qui pour ainſi dire l'embraſſe. Or c'eſt ce qui ne peut s'entendre de l'embouchure du Tigre ; car l'eſpace de terre, qui ſe trouve entre ces deux bras, n'eſt pas proprement environné par le Tigre, & de plus c'eſt une iſle & qui n'eſt point l'Ethiopie, ni la terre d'Hevilath.

Omnem terram Hevilath ; toute la terre d'Hevilath. La Géneſe

noſe nous apprend que deux hommes ont eû nom Hevila, & que l'un & l'autre donna ſon nom à la terre où il s'établit. L'un étoit fils de Chus, comme on le voit au Chap. X. verſet 7. *Filii Chus : SABA & HEVILA, & SABATHA, & REGMA, & SABATACHA, filii Regma : Saba & Dedan.* *Les fils de Chus furent SABA, HEVILA, SABATA, REGMA & SABATACHA. Les fils de Regma furent SABA & Dadan.* L'autre fils de Jectan frere de Phaleg, Gen X. 29. & eſt dit avoir habité à l'orient Equinoctial de la terre Sainte, Gen. X. 30. XI. 2. au moins avant la confuſion des langues. Le premier qui étoit fils de Chus & frere de Saba paroît s'être établi dans cette partie de l'Arabie heureuſe, qui touche preſque l'enfoncement du Golfe Perſique,

ſique, & plus bas que Chus, c'eſt à dire, au deſſous de la contrée, qui avoit pris le nom de ſon pere, & que d'autres ont appellée Ethiopie; & tirant d'avantage au Midi ou vers l'Orient d'hyver. C'eſt du pays à qui le fils de Chus donna ſon nom que Moyſe parle dans cet endroit, & non de celui auquel Jectan pût donner le ſien, ce que l'on eſt obligé de dire non-ſeulement parce que dans celui-ci il ne ſe trouve aucune riviere tant ſoit peu remarquable, Pline n'en marquant non plus aucune; que parce que le pays que nomme Moyſe eſt, comme je l'ai déja dit, dans le voiſinage de l'Ethiopie à la quelle Chus pere d'Hevila avoit donné le nom. Il eſt fait mention de l'autre Hevila, c'eſt à dire, de la premiére, dans la Géneſe, où en parlant d'Iſmaël, il eſt dit Gen. XXV.

XXV. 18. *Habitavit autem ab Hevila uſque Sur quæ reſpicit Ægyptum intro euntibus Aſſyrios. Et il habita depuis Hevila juſqu'à Sur, qui regarde l'Egypte lorſqu'on entre dans l'Aſſyrie*; autrement *ſur le chemin d'Aſſur.* Et au premier des Rois, Chap. XV. 7. *Percuſſitque Saül Amalec ab Hevila, donec venias* ad deſertum *Sur, quæ eſt è regione Ægypti*; *Et Saül battit les Amalecites depuis Hevila juſqu'au* deſert de *Sur qui eſt du côté de l'Egypte.* Car cette Hevila paroît avoir été ſituée ſur la côte Meridionale de la mer-morte, ou Lac Aſphaltite. Je croirois néanmoins volontiers qu'Hevila fils de Jectan ne donna ſon nom à aucune contrée, & que ce pays d'Hevila dont il eſt parlé ici tiroit ſon nom d'ailleurs. La raiſon que j'en ai, eſt qu'avant

de ſe retirer à Semaar il ne paroît avoir habité avec ſon pere que dans la partie Orientale, où eſt Meſſa.

Ubi naſcitur aurum; où il vient de l'or. Le témoignage de David ſeul ſuffit pour faire voir que l'Arabie eſt fertile en or, Pſ. LXXII. 10. 15. *Reges ARABUM & SABA dona adducent. . . . . & dabitur ei de AURO ARABIÆ: Les Rois des ARABES & de SABA lui apporteront des preſens. . . . . Et on lui donnera de L'OR D'ARABIE.* On peut voir auſſi Ezechiel, Chap. XXVII. 21. 22. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il ſemble que l'Interprête de la Vulgate a eû quelque préſentiment qu'il arriveroit que quelqu'un prendroit le Tigre pour le Phiſon; & que c'eſt pour les en détourner qu'il a écrit, ſans

s'é-

s'éloigner du ſens que Moyſe entendoit, *ubi naſcitur aurum, où il vient de l'or*: de peur dis-je qu'on ne crût que c'étoit des bords du Tigre que l'on parloit, ou tout le monde ſait qu'on ne trouve point d'or.

12. *Ibi invenitur Bdellium*; *C'eſt-là que ſe trouve le Bdellium.* Pline parle auſſi de ce Bdellium Lib. XII. Sect. 19. *Bdellium . . . naſcitur & in Arabia, Indiaque, & Media & Babylone*: *Le Bdellium . . . ſe trouve dans l'Arabie, l'Inde, la Medie & le pays de Babylone.* C'eſt un eſpéce de Gomme, & à ce qu'on croit celle que nos Apoticaires nomment *l'Anime.*

Et Lapis; & la Pierre. L'Hebreu porte אבן *Heben*; mot qui deſigne proprement une pierre, ou quelque choſe de pierre, & non une pierre precieuſe.

Onychinus; *d'Onyx.* Voici ce

que Pline en dit, Lib. XXX. Sect. 12. *Onychem etiam tum in ARABIÆ MONTIBUS, nec uſquam alicubi, naſci putavere noſtri veteres. Les Anciens ont dit que l'Arabie produiſoit la pierre d'Onyx, & ont crû qu'on n'en trouvoit en aucun autre endroit de la terre*; & un peu après, il fait l'éloge des vaſes faits de cette pierre, qu'il dit propres à conſerver les parfums, & ajoute qu'autrefois on n'en voyoit venir que de l'Arabie. Mais quand Moyſe parle dans cet endroit du Bdellium & de la pierre d'Onyx, & qu'il dit que l'or de cette terre eſt très-bon, il ne prétend pas tant faire l'éloge de cette terre que celui de la Paleſtine même, en faiſant voir l'avantage de ſa ſituation dans le voiſinage de ces riches Provinces, avec leſquelles il lui étoit facile d'entretenir com-

commerce. Sans cela qu'eſt-ce qui auroit pû porter Moyſe à vanter tant l'Arabie & ſurtout dans cet endroit?

§. 6.

Explication du troiſiéme Verſet.

Et nomen fluvii ſecundi Gehon : ipſe eſt qui circumit omnem terram Æthiopiæ. Le ſecond fleuve s'appelle Gehon, & c'eſt lui qui coule autour de tout le pays de l'Ethiopie.

C'Eſt le premier des deux fleuves dont Pline a parlé, dans le paſſage que j'en ai rapporté ci-devant, & qu'il nomme *flumen Salſum*, *fleuve Salſum*: Il faut prendre garde que ce n'eſt pas ici un nom Adjectif derivé de la ſalure des eaux, mais plutôt un nom propre d'une origine barbare; ainſi que celui du

fleuve *Saſſos*, que le même Auteur, Lib. VI. Sect. 28. place dans la Carmanie, Païs voiſin de la Perſe. Et c'eſt ce qui fit que dans ma premiére edition de Pline, tems auquel certainement je ne ſongeois point à faire un traité du Paradis Terreſtre, j'écrivis ce mot *ſalſum* par une lettre capitale.

Le Pere Kircher *Deſcrip. Turris Babel.* pag. 13. donne à la verité ainſi que font quelques autres Auteurs, le nom de Phiſon au bras occidental du Tigre & celui de Gehon au bras oriental; mais outre qu'il ne ſe fondoit que ſur de ſimples conjectures, on peut dire qu'il y a long tems que Bellarmin de *gratiâ primi hominis*, Cap. XII. a refuté cette opinion & que le P. Nic. Abraham *de fluv. & loco Paradiſi*, pag. 44. l'a appellé

pellé une idée vaine & de rivole.

Je ne crois pas qu'aucune personne, tant soit peu versée dans la lecture de l'Ecriture sainte, s'avise de prendre le Nil pour le Gehon. Car je vois bien bien que dans Isaïe, Cap. VII. 18. & dans d'autres endroits, le Nil, ou plûtôt le canal du Nil est appellé fleuve de l'Egypte, mais je ne trouve point qu'il soit nommé fleuve d'Ethiopie. D'ailleurs le Nil n'étoit point encore connu des Hebreux du tems de Moyse, s'ils en avoient quelque connoissance, ce n'étoit que d'une fort petite partie de ce fleuve; car ils ne connoissoient tout au plus que l'embouchure nommée *Tanitique*; puisque dans ce tems-là l'embouchure de Peluse n'existoit encore pas, & que Tanis ville royale de Pharaon, & l'embouchure

chure Tanitique étoient les limites de ce fleuve vers l'orient; ce qu'il eſt facile de conclure de ce paſſage des Pſeaumes, Pſalm. LXXVII. 12. 43. où il eſt dit que Moyſe fit ſes prodiges, *in campo Taneos*, *dans le champ de Tanis*: & de celui d'Iſaïe, Cap. XIX. 11. 13. où *les principaux de Tanis* ſont appellés *les Conſeillers de Pharaon.* Et en effet, on ne fera pas voir que le Royaume d'Egypte, au moins du tems de Moyſe, ſe ſoit étendu au delà des terres qui ſe trouvoient entre l'embouchure orientale ou Tanitique du Nil & la mer-rouge, ni au delà de l'endroit où le Nil ſe partage & forme le Delta. Nous le voyons clairement marqué dans l'Exode, Cap. X. 18. 19. *Egreſſus que Moyſes de conſpectu Pharaonis, oravit Dominum qui flare fecit ventum ab oc-*

occidente vehementiſſimum, & arreptam locuſtam projecit in mare rubrum: non remanſit ne una quidem in cunctis finibus Ægypti. Moyſe ſortit d'avec Pharaon, & pria le Seigneur: Et [le Seigneur] *fit ſouffler un vent très violent de l'occident qui enleva les ſauterelles & les porta dans la mer Rouge: & il n'en reſta pas une ſeule dans les confins de l'Egypte.* D'où il eſt naturel de conclure que les confins de l'Egypte étoient renfermés, même avec aſſez peu d'étenduë, entre l'embouchure du Nil la plus orientale & la mer Rouge: autrement ſi le Delta & la partie la plus occidentale, comme celle où ſe trouve Alexandrie eût dépendu de l'Egypte, toutes ſes ſauterelles n'auroient pas été portées par le vent dans la mer Rouge, mais la plus grande partie ſeroit tom-

bée

bée dans les ſept bouches du Nil.

De plus comme ce bras du Nil étoit le ſeul qui fût connu des Hebreux, parce qu'il bornoit les Etats du Roi Pharaon, c'eſt la raiſon pourquoi on ne voit point qu'il ſoit donné de nom propre au Nil dans le Pentateuque. On le trouve ſeulement nommé du nom appellatif de fleuve ou riviére, & au nombre ſingulier; par lequel nom ſingulier, comme je l'ai déja remarqué, Moyſe ne déſignoit que le bras Tanitique qui étoit le plus près de la Paleſtine. Et par cette même raiſon encore, lorſque dans la ſuite les Juifs eurent connoiſſance de ce fleuve, de Syene, de Memphis, du lieu où eſt Alexandrie & de l'embouchure Peluſienne, par cette même raiſon, dis-je, ils ne lui donne-

nerent aucun nom particulier : mais appellerent *flumina Ægipti*, *fleuves d'Egypte*, tout autant d'embouchures qu'ils découvrirent, comme on le voit dans Iſaïe, Cap. VII. 24. & dans Ezechiel, Cap. XXIX. 3. 4. 10. XXX. 12. & XXXII. 2. Et même du tems d'Homere, plus de 500. ans après Moyſe, ce fleuve ne s'appelloit pas du nom de Nil, mais du nom d'Egipte, ainſi que Pline l'a remarqué. Enfin le nom de Nil ne paroît pas avoir été inventé avant ces douze Rois d'Egypte du nombre deſquels fut Pſammetichus du tems du régne de Manaſſé Roi de Juda.

On ne s'étonnera plus de ce que je dis que les Iſraëlites, du tems de Moyſe, ne connoiſſoient que cette contrée, dans laquelle je viens de renfermer l'Egypte, quand on ſera attention

tion que, du tems de Salomon, les Pays ſituez au delà de Saba, qui touche la mer Perſique, & ſe trouve entre les fleuves Phiſon & Gehon, leur étoient tout à fait inconnus, puiſque Jeſus Chriſt lui-même dit, Luc XI. 31. que la Reine de Saba étoit venuë *des extrémitez de la Terre, à finibus terræ.*

Enfin le nom de *Province* que les enfans de Jacob, donnent à l'Egypte a été en partie cauſe que je me ſuis déterminé à lui donner des bornes auſſi étroites que celles que je lui ai preſcrites. Le paſſage eſt de la Genéſe, Cap. XLII. 30. *Locutus eſt nobis Dominus terræ durè, & putavit nos exploratores eſſe Provinciæ. Le Seigneur de ce Pays-là nous a parlé durement, & nous a pris pour des eſpions de la Province.* Et ce même paſſage me fait faire une re-

reflexion qui eſt qu'il ſe pourroit bien faire que les Dynaſties des Rois de Thebes, de Dioſpolis, de Memphis, de la Thinite & d'Elephantine, ne ſont fondées que ſur des imaginations creuſes de gens oiſifs qui les ont inventées. Au reſte il ſera toûjours vrai de dire, comme je viens de le faire voir, que le Nil ne peut pas être mis au nombre de ces *quatre ſources* ou fleuves dont Moyſe fait mention, qui eſt ce dont il s'agit ici.

Mais comme par les preuves que je vais donner on verra que l'Ethiopie faiſoit une partie de l'Arabie, j'eſpere que l'on m'accordera que le fleuve qui s'y trouvera, ſera le Géhon. Nous cherchons deux fleuves dans cette contrée dont Pline a fait mention comme nous l'avons vû. Et ils ſont dans l'endroit où le Phiſon & le Gehon doivent

vent être ; cèst à dire, à pareille distance de la terre sainte que le Tigre & l'Euphrate, & tous deux aussi connus des Israëlites dans le tems même du Regne d'Antiochus Epiphanie, pendant lequel a été ecrit le livre de l'Ecclesiaste, que ces deux fleuves si fameux & si renommés. Ce sont donc des fleuves de l'Ethiopie dont il est dit dans Isaïe, Cap. XVIII. 1. *væ terræ cymbalo alarum quæ est trans flumina Æthiopiæ.* Cap. III. 10. *Malheur au Païs qui fait du fruit avec ses ailes qui est au delà des Fleuves de l'Ethiopie.* Et dans Sophonie ; *ultra flumina Æthiopiæ. Indè supplices mei, filii dispersorum meorum deferent munus mihi. D'au-delà des fleuves de l'Ethiopie, mes Suppliants, les enfans de mes dispersés m'apporteront des offrandes.* Car dans l'un & dans l'autre de ces

ces paſſages, l'Ethiopie eſt exprimée dans l'Hebreu par כוש *Chus*, comme nous le verrons dans le moment.

Or ce fleuve d'Ethiopie, eſt auſſi appellé dans Pline fleuve d'Arabie, & cet Auteur rapporte que le Roi Juba l'avoit vû & avoit déclaré que ſa largeur, aſſez près de la mer, étoit d'environ quatre cents pieds. Voici ſes propres termes, Lib. XXXII. Sect. IV. *Juba in his volumi-nibus, quæ ſcripſit ad C. Cæſa-rem Auguſti filium, de Arabia tradit Cetos* (τὸ κῆτος) *ſexcen-torum pedum longitudinis, & trecentorum ſexaginta latitudinis in flumen Arabiæ intraſſe. Ju-ba dans les memoires qu'il envoya à Caïus Ceſar, fils de l'Empereur Auguſte, touchant l'Arabie, rap-porte que des Baleines de 600. pieds de long & de 360. de lar-ge, étoient remontées dans le fleu-*

ve d'Arabie. Car quel autre fleuve d'Arabie auroit pû voir le Roi Juba qu'un fleuve de l'Ethiopie Arabique ? mais il eſt tems de voir ce que l'on doit entendre dans l'Ecriture ſous le nom d'Arabie: ce qui étant une fois bien établi, il ne reſtera aucune difficulté ſur la ſituation du Gehon & du Phiſon.

Qui circum it omnem terram Æthiopiæ ; qui environne toute la terre d'Ethiopie. L'Hebreu porte, *toute la terre de* כוש *Chus.* Or par ces mots Chus & Ethiopie l'Ancien, Teſtament déſigne cette partie de l'Arabie, que mouillent les eaux du Golfe Perſique, ſituée à l'orient Equinoxial du plus grand enfoncement du Golfe Arabique & qui confine à la terre de Madian. Voici ce qu'en dit le Prophéte Habacuc, Cap. III. 7. *Pro iniquitate vidi tentoria Æthiopiæ,*

piæ, turbabuntur pelles terræ Madian. Je vis les tentes d'Ethiopie à cauſe de l'iniquité, les Pavillons de la terre de Madian furent ébranlés. Où l'*Ethiopie* en Hebreu כוש & les tentes en Grec σκηνώματα, déſignent *les Arabes Scenites*, dont il eſt parlé dans Pline, Lib. V. Sect. 12. Car σκηναὶ ſignifie *tente de peau.* Cette Ethiopie eſt auprès de Saba, & une contrée de l'Arabie heureuſe, ainſi qu'on le voit dans Iſaïe, Cap. XLIII. 3. *Dedi propitiationem tuam Ægyptum, Æthiopiam & Sabapro te. J'ai donné l'Egypte pour ta rançon, l'Ethiopie & Saba pour toi.* Et les Sabéens, dit Pline, ſont les plus renommés des peuples de l'Arabie, à cauſe de l'encens qui croît dans leur Pays; ils s'étendent d'une mer à l'autre; c'eſt à dire, du Golfe Arabique, au Golfe Perſique. On

lit encore, au deuxiéme des Paralipomenes, Cap. XXI. 16. *Suscitavit Dominus coram Joram spiritum Philistinorum & Arabum qui confines sunt Æthiopibus*; *le Seigneur enût contre Joram l'esprit des Philistins & des Arabes qui habitent près des Ethiopiens.* Ainsi en quelque endroit de l'Ancien Testament que l'on trouve ce mot *Chus* ou *Ethiopie*, il est toûjours pour marquer l'Ethiopie Arabique.

Delà la seconde femme de Moïse est appellée dans les Nombres, Cap. XII. 1. כשית *Chusith*, *Ethiopienne.* Car l'Interpréte de la Vulgate n'est pas le seul qui fasse mention de cette autre femme de Moïse, différente de Sephora, qui étoit Madianite. Le texte Hebreu le dit encore plus au long: *Locuta est Maria & Aaron contra Moïsen, propter uxo-*

uxorem Æthiopiſſam, quam ceperat, quia uxorem Æthiopiſſam acceperat. Marie & Aaron parlerent contre Moyſe, à l'occaſion de la femme Ethiopienne qu'il avoit priſe, parce qu'il avoit pris une femme Ethiopienne. Et dans l'Hebreu l'article démonſtratif ה eſt mis au devant du nom הכושית *Hachuſith* : comme dans le Grec, τῆς Αἰθιοπίσσης. Ce qui eſt une nouvelle raiſon pour faire croire qu'il s'agit d'une femme de Möiſe différente de Sephora. D'ailleurs, St. Auguſtin, Lib. XXII. Cap. 4. ne reprend point Fauſte le Manichéen, ſur cet article, & il ne lui en fait pas même le moindre reproche; quoi que, dans le reſte, il ne lui paſſe pas la moindre choſe qui fût digne de réprehenſion. On ne peut donc ſe diſpenſer de placer l'Ethiopie ou כוש le *Chus*,

de l'Ecriture Sainte dans l'endroit, où je la marque ; c'eſt à dire, du côté de la ville de Madian, qui eſt ſur la côte orientale de la mer Rouge, mais bien éloignée de cette autre terre de Madian, qui eſt dans le Païs des Moabites.

Il faut certainement que ceux qui diſent que *Chus* eſt la même choſe que *Suſiana*, ſoient bien peu avancés dans la langue Hebraïque & bien peu inſtruits des racines : attendu qu'il eſt de toute impoſſibilité de dériver de ce mot *Chus*, celui de *Suſan*, qui eſt le nom des Suſiens, d'où a été formé celui de Suſienne, que l'on voit dans les livres d'Eſther, de Nehemie, de Daniel ; & dans Joſéphe même, 1 *Antiq.* Cap. VII. où il dit : *ut Ægyptios Misraïm etiam nunc vocamus, ſic Æthiopes, quibus Chus præfuit, nunc quoque*

que tam a ſe ipſis, quam ab Aſianis omnibus Chuſaei Χουσαῖοι, *nominantur ; De même que nous nommons encore de nos jours les Egyptiens Miſraïm ; de même les Ethiopiens, à qui Chus a donné l'origine, ſe nomment eux-mêmes aujourd'hui, & ſont auſſi appellés par tous les Aſiatiques, Chuſéens.* Selon Joſephe les Chuſéens ne ſont donc pas les mêmes que les Suſiens ; puis qu'il nie que ce nom de Suſiens qui étoit en regne pluſieurs ſiécles avant le tems, où il vivoit, & par conſequent connu de tout le monde, puiſſe convenir aux *Chuſéens*, en diſant qu'ils n'ont point d'autres noms que celui de *Chuſéens*. Celui de Coſſéens ne leur convient pas plus, puiſque ils ſont plus à l'orient que les Suſiens & par conſequent plus éloignés de la terre de Chus, autrement de l'Ethiopie.

Pline décrit la ſituation de tous ces peuples, Lib. VI. Sect 31. en ces termes: *Suſianen ab Eſymaïde diſterminat amnis Eulæus ... Suſianis ab oriente proximi ſunt Coſſæi .... Infra Eulæum Elymaïs eſt in ora juncta Perſidi, a flumine Oroati ad Characem .... Pars ejus maximè invia, Characene vocatur ab oppido, Arabiæ claudente regna. Le fleuve Eulée ſepare la Suſiane d'Elymaïde... Les Coſſeens confinent aux Suſiens à l'Orient .... Au deſſous de l'Eulée, ſur la côte eſt Elymaïde qui joint à la Perſe, & prend depuis le fleuve Oroate juſqu'à Charax... La Partie qui ſe trouve la plus impraticable s'appelle Characene du nom de la ville qui borne les Royaumes d'Arabie.* Mais cela doit ſuffire pour la connoiſſance du Phiſon & du Gehon & pour celle de l'Ethiopie même que le Gehon en-

entoure ſelon le témoignage de Moyſe.

§. 7.

Explication du quatorzieme verſet:

Nomen vero fluvii tertii Tigris: Ipſe vadit contra Aſſyrios. Fluvius autem quartus eſt Euphrates. Le troiſieme fleuve s'appelle le Tigre qui ſe répand à l'oppoſite des Aſſyriens. Et l'Euphrate eſt le quatriéme de ces fleuves.

TIgris, *le Tigre.* Pline. Lib. VI. Sect. 31. parle de ce fleuve en ces termes: *Oritur in regione Armeniæ majoris, fonte conſpicuo in planitie... Ipſius* (nomen) *qua tardior ſtuit Diglito. unde concitatur, a celeritate Tigris incipit vocari. Ita appellant*

Medi ſagittam. Il naît dans la grande Armenie, d'une ſource conſidérable qui ſe trouve dans la plaine... Dans l'endroit où il coule lentement il s'appelle Diglito... Quand il devient plus rapide il commence à s'appeller Tigre. C'eſt le nom que les Medes donnent à une fléche. Cet Auteur nous apprend par là que ces deux noms ont une ſignification différente, que l'une marque la lenteur de ce fleuve & l'autre ſa rapidité, & que l'un de ces noms eſt tiré de la langue des Medes, & l'autre de celle des Armeniens. Car les Hebreux le nomment חדקל *Kiddekel*, ou *Chiddekel*. Il faut cependant bien ſe donner garde de tomber dans l'erreur de ces chercheurs d'Etymologie, qui ſe ſont aviſez de dériver le mot *Tigris*, *Tigre*, de l'Hebreu *Chiddekel*: car premierement pour

pour cela il faudroit retrancher, comme ils le diſent, la lettre ח ou *ch.* ce qui eſt contre toutes les régles, dans les noms dérivés. En ſecond lieu il faudroit changer le ד ou *D* en *T*: Le ג ou *K* en *g*; & le ל ou *l.* en *r.* De cette façon on pourra certainement dériver un nom de tel autre que l'on voudra. Mais Pline qui nous dit en termes formels que le nom de Tigre a été tiré de la langue des Medes, & que *Diglito* & *Tigre* ſont deux noms différens, me paroît être preferable à Strabon. Je ne dirai pas non plus que *Diglito* eſt derivé de *Chiddekel*, puis que ce dernier nom eſt Babylonien, & le premier Armenien: ce que j'avance avec d'autant plus de fondement que ce fleuve n'a ce nom que dans l'Armenie où il a ſa ſource.

Ipſe vadit, *il ſe repand*: c'eſt

à dire, le cours de ſes eaux eſt tel depuis ſon commencement ou ſa ſource, qu'il ſe trouve à l'orient des Aſſyriens. Et en effet, l'Ecrivain Sacré nous dit par là, comme il en avoit déja averti auparavant, qu'il parle de ces fleuves par rapport à l'état où ils ſe trouvent à *leurs ſources*, c'eſt à dire vers le commencement de leurs cours.

Ipſe vadit contrà Aſſyrios; il ſe répand à l'oppoſite des Aſſyriens. L'Hebreu porte קדמת אשור *Kidemath Aſſour :* ce qui veut dire à l'orient des Aſſyriens ou de la Meſopotamie. Car ſelon Pline, Lib. VI. Sect. 30. *Meſopotamia tota Aſſyriorum fuit, vicatim diſperſa, præter Babylona & Ninum. Toute la Meſopotamie a été dans l'Aſſyrie, & à l'exception de Babylone & de Ninus, on n'y trouvoit que des villages diſperſez.* C'eſt pourquoi les

Aſ-

Aſſyriens étoient à l'occident du Tigre : & leur principale ville, ſelon le même Pline, Lib. VI. Sect. 16. *fut Ninus*, ſituée dans la Meſopotamie, *ſur les bords du Tigre & au couchant* de ce même fleuve. Je ne crois pas que l'on puiſſe trouver aucun Auteur mieux inſtruit, des lieux, de la Tradition, ni de la langue Hebraïque, que l'Interpréte de la Vulgate ; ni qui rende avec plus de juſteſſe le véritable ſens de chaque mot. Car le *verſus Aſſyriam*, *vers l'Aſſyrie*, ainſi que l'ont rendu quelques faux Interprétes de Hebreux ne vaut pas le *contra Aſſyrios*, *à l'oppoſite des Aſſyriens* : termes qui marquent que le Tigre coule à l'Orient des Aſſyriens, en ſorte qu'il avoit à la droite, ou au couchant du Soleil, la ville de Ninus capitale d'un pays & tout le pays même par rapport à l'e-

tenduë qu'il avoit dans ce tems-là *Ainſi contra Aſſyrios, à l'oppoſite des Aſſyriens* veut dire ici, la même choſe que à *l'Orient* de la Méſopotamie : Puiſque tout le pays des Aſſyriens du moins au tems que Moïſe écrivoit n'étoit autre choſe que la Méſopotamie : & non ſeulement même du tems de Moïſe, mais encore long tems après ; puiſque l'Ecriture ne nous apprend point que les Aſſyriens ayent rien poſſédé au delà du Tigre. On trouve de ſemblables façons de parler dans pluſieurs endroits de l'Ecriture. En voici une du livre de la Geneſe, Cap. XII. 8. où en parlant d'Abraham il eſt dit : *Et indè transgrediens ad montem, qui erat contra orientem Bethel, tétendit ibi tabernaculum ſuum, ab occidente habens Bethel. Et ayant paſſé delà à la montagne qui eſt à l'O-*

l'Orient de Bethel, il y tendit ſa tente, ayant Bethel à l'Occident. C'eſt ainſi que le Tigre étoit ou couloit à l'Orient des Aſſyriens, ou, ce qui eſt la même choſe il avoit les Aſſyriens à l'Occident.

Le ſentiment que je viens d'avancer, ſur la ſituation de l'ancienne Aſſyrie, ſe trouve confirmé dans le livre des Nombres, Cap. XXIV. 23. 23. par la fameuſe Prophetie de Balaam: *Aſſumptaque Parabola iterum locutus eſt: heu! quis victurus eſt, quando iſta faciet Deus? Venient in trieribus de Italia, ſuperabunt Aſſyrios, vaſtabuntque Hæbreos, & ad extremum etiam ipſi peribunt. Et il parla une ſeconde fois en paraboles: helas! qui eſt-ce qui vivra quand Dieu exécutera ces choſes?* [des peuples] *viendront dans des Vaiſſeaux de l'Italie, ils dompteront:*

en arroſer les campagnes : & ſes eaux ne vont plus à la mer que par le Paſitigris. C'eſt le nom que commence à prendre le Tigre auprès de Cteſiphon. Je ne ſuis pas le premier à m'appercevoir du peu de connoiſſance de la langue Hebraïque, qu'avoit Joſephe, ce qui lui a fait dériver le nom de l'Euphrate de פרת qui veut dire *fleurir, bourgeonner.*

§. 8.

Des montagne d'Armenie.

IL eſt dit, dans la Geneſe, Cap. VIII. 4. *que l'Arche repoſa ſur les montagnes d'Armenie :* C'eſt la partie orientale de l'Antiliban, qui ſepare la Syrie de la Judée & du commencement du cours du Jourdain. L'Interpréte Latin des livres de Moïſe

Moïſe nous donne ici, une nouvelle preuve de ſa grande érudition, en nous apprenant que ce Pays, que les Grecs après la confuſion des langues, nommerent Syrie, avoit auparavant été appellée *Armenie*, pour *Aramenie*; nom formé de celui d'*Aram* fils de Sem; & que ces montagnes, que je viens de nommer partie orientale de l'Antiliban, avoient auſſi été appellées montagnes d'Armenie. Balaam fait mention de ces montagnes, & de la ville d'Aram qui portoit le même nom, & qui étoit dans le voiſinage, Num. XIII. 7. *De Aram adduxit me Balac Rex Moabitarum, de montibus orientis. Balac Roi de Moab m'a fait venir d'Aram des montagnes d'Orient.*

Cela paroît d'autant plus probable, qu'il eſt certain que l'Arche

l'Arche ne ſe repoſa pas loin du lieu où il eſt dit, Geneſ. X. 30. que [les enfans de Sem] *établirent leur demeure, depuis la ſortie de Meſſa juſqu'à Sephar, qui eſt une montagne d'orient.* Et il eſt viſible que ce nom de *Meſſa* vient de celui de *Mes*, fils d'Aram, petit fils de Sem. Le lieu donc où repoſa l'Arche, ne devoit pas être éloigné des contrées auxquelles Aram & ſon fils *Mes*, qui n'a pas dû être ſeparé de lui, donnerent leur nom; car c'eſt effectivement le premier pays dont dont Moïſe faſſe mention après avoir nommé le lieu dont il eſt ici queſtion, comme étant dans le voiſinage & par conſéquent au pied de l'Antiliban dans l'endroit où il regarde l'orient & le midi. Car Sephar eſt appellée *montagne de l'orient* par rapport, ſans doute à la Judée & au Paradis

radis Terreſtre, & par la même raiſon que tout ce Pays eſt nommé, Geneſ. IV. 16. *contrée orientale d'Eden.* Car on ne verra pas qu'aucune autre Pays ſoit appellé dans les livres Sacrez *orient*, ou *region orientale*, que celle qui eſt à l'orient de la Judée & de la Galilée, & qui s'étend depuis le Jourdain juſques dans le déſert & vers la Babylonie. Il ſeroit hors de toute vraiſemblance de dire que l'Ecrivain Sacré après avoir parlé du lieu où s'arrêta l'Arche ait paſſé ſous ſilence le chemin des fils de Noë qui auroit été certainement très-long, s'ils fuſſent venus des montagnes de la grande Armenie, pour dire tout auſſi tôt, que les enfans de Sem s'établirent dans le voiſinage de Sephar, montagne d'orient, ſans faire la moindre mention d'une route telle que celle-là,

qui

qui auroit été de deux cent lieues & au delà. Il ne ſeroit pas vrai ſemblable non plus de vouloir que Noë à l'âge où il étoit, eût entrépris un ſi long voyage pour ſe rendre dans la terre de Sennaar, au travers de hautes montagnes, & malgré les autres difficultez des chemins. Enfin dans la narration du déluge il n'eſt point dit qu'il ſoit ſurvenu de tempêtes, ni de vents, qui ayent pouſſé l'Arche à plus de deux cens lieuës de l'endroit où elle avoit été fabriquée, c'eſt à dire, depuis la Judée d'au delà du Jourdain, (ou comme d'autres veulent, mais mal) depuis la Babylonie, juſques vers les montagnes d'Armenie.

D'ailleurs comme il eſt dit, Genéſ. X I. 2. que les fils de Noë *partirent de l'Orient*, pour ſe rendre dans la terre de Sennaar; il n'eſt pas poſſible que Moï-

Moïſe ait voulu parler, dans cet endroit, de la grande Armenie: car dans les régles, ce Pays ſeroit Septentrional tant par rapport à la Terre Sainte que par rapport à la Terre de Sennaar. Ainſi ſi Moyſe eût entendu la grande Armenie il eût dit pour lors *cum proficiſcerentur de Aquilone; & comme ils partoient du Septentrion.* C'eſt pour cela que Jeremie, Cap. XXV. 9. appelle *cognationes Aquilonis; les familles de l'Aquilon*, les nations qui habitoient au deſſus de la Terre de Babylone ou de la Terre de Sennaar. Et bien loin d'écouter, on doit réjetter au contraire avec indignation ceux qui pour apuyer leur opinion rendent *Mikkedem* par, *ab oriente* ou *ab antiquo*; c'eſt à dire, qui penſent qu'on doit corriger l'Interpréte Latin.

Enfin, nous liſons, Genéſ. VIII. 11. *At illa* [colomba]

venit ad eum [Noë] *ad veſperam portans ramum olivæ virentibus in ore ſuo. Mais elle* [la colombe] *revient à lui* [Noë] *portant dans ſon bec un rameau d'olivier, dont les feuilles étoient toutes vertes.* Et plus bas, Geneſ. XI. 20. *Cœpitque Noë vir agricola exercere terram, & plantavit vineam; & Noë étant laboureur commença à cultiver la terre, & il planta la vigne*; & cela certainement dans le lieu qu'il avoit connu auparavant propre à la porter. Ce n'eſt donc pas dans la grande Armenie, tant parce que ſi c'eût été dans un lieu éloigné de celui où les premiers hommes avoient habité. Il n'auroit pas connu la qualité de la terre; que parceque ſelon le témoignage de Strabon, Lib. XI. pag. 527. 528. *In ipſa autem Armenia multi ſunt montes, multæ ſunt mon-*

montanæ planities, in quibus ne vitis quidem facile naſcitur. Multæ etiam convalles, aliæ medioter, aliæ admodum uberes : de quarum numero ſunt Araxeni campi, per quos Araxes labens ad extrema Albaniæ in Caſpium mare ſe effundit. Mais dans l'Armenie on trouve beaucoup de montagnes, & de grandes plaines ſur ces montagnes, ſur leſquelles la vigne ne croit pas facilement. Il y a auſſi beaucoup de Vallées les unes médiocrement, les autres très fertiles : du nombre de ces dernieres ſont les terres du voiſinage de l'Araxe, au travers deſquelles ce fleuve coule & va ſe décharger vers les confins de l'Albanie, dans la mer Caſpienne. Mr. de Tournefort, Voyage du Levant, Tom. II. pag. 335. & 336. Ecrivain attentif & exact, après avoir fait l'éloge de la fertilité de l'Armenie, ajoûte

ajoûte, qu'il n'y croit cependant point d'Oliviers : *Il n'y manque*, dit-il, *que des Oliviers ; & je ne ſçai où la Colombe qui ſortit de l'Arche, fut chercher un rameau d'Olivier, ſuppoſé que l'Arche ſe ſoit arrêtée ſur le mont Ararat, ou ſur quelque autre montagne d'Armenie. Car on ne voit pas de ces ſortes d'Arbres aux environs : ou il faut que l'eſpéce s'en ſoit perduë : cependant les Oliviers ſont des arbres immortels.* Noë ne pût donc pas y planter la vigne & s'y ennyvrer; ni la Colombe y trouver ſi tôt un rameau d'olivier. Mais la Judée & les Pays qui ſont aux environs ſont abondans en vignes & en oliviers. Ainſi il ne faut pas chercher les *montagnes d'Armenie*, dont il eſt ici queſtion, dans la grande Armenie, mais dans la partie Septentrionale de la Judée, & dans l'endroit

droit où elle touche l'Antiliban oriental & la Syrie.

C'eſt pourquoi il ne faut faire aucun doute que l'Interprête Latin ne ſe ſoit ſervi, pour traduire le Pentateuque, & ſur tout ce Verſet en queſtion, d'un original Hebreu plus correct que celui qui nous reſte ; puiſque des Sçavans, depuis déja long-tems, ont remarqué une autre faute dans le Verſet Hebreu que je vais rapporter, où on a mis le dix-ſeptiéme jour pour le vingt-ſeptiéme : עשר ים pour כשבעה-עשרים יום. Or ſera-ce un crime de ſoupçonner qu'il y ait une faute dans un endroit où l'on en trouve déja une autre bien averée ? Et par la même erreur, ou la même fraude, n'a-t-il pas été facile d'écrire ארמן pour ארמת ? ſur tout à des perſonnes qui pouvoient peut-être eſperer, que la con-

 fuſion

fuſion étant introduite dans les noms du Pays, les lecteurs n'ayant plus d'eſpérance de trouver le Paradis ſuivant le ſens propre des termes, croiroient qu'il faut les entendre allégoriquement; ſur tout après avoir appris de l'Interpréte Latin même que la grande Armenie a été appellée dans le IV. des Rois, Cap. XIX. 37. en langue Aſſyrienne אררט *Ararat*, ce qui n'eſt cependant arrivé que longtems après. Auſſi eſt-ce avec raiſon que le P. Mariana a remarqué ſur le Verſet 15 du Chapitre XLIV. d'Ezechiel que *les manuſcrits Hebreux qui nous reſtent, avoient grand beſoin d'être corrigez.* Et dans le fonds je ne vois pas ce qui pourroit empêcher d'appeller ces montagnes orientales de l'Antiliban, Montagnes d'Arman ou Armenïm par contraction, comme on

ap-

appelle ירדן *Jarden* le Jourdain, non pour יאורדן, mais pour יאור עדן & en dérivant le nom אדמן de אדם : comme קדמן de קדם : comme encore dans le même Canton du Jourdain on a nommé une autre montagne *Hermon* & *Hermoniim*, en dérivant le mot הרמונים de הרם, sur tout, puisqu'il est sans difficulté que la Syrie commence dans cet endroit, dont le nom Hebreu, ainsi que je l'ai déja fait voir, vient de celui d'Aram fils de Sem.

On trouve ensuite de cela, dans le Traité entier d'où j'ai tiré ces Explications, mes éclaircissemens sur le Serpent, sur l'homme formé à la ressemblance de Dieu, sur la voix de Dieu qui se promenoit dans le Paradis, sur la reconciliation de nos prémiers peres avec le Seigneur, sur l'endroit de la sepulture d'A-

dam & ſur d'autres difficultez : quoi que ces éclairciſſemens ſoient tout prêts, ils doivent cependant être imprimés ailleurs que dans le Corps de mes obſervations ſur Pline. Faſſe le Dieu tout-Puiſſant que comme j'ai lieu de me flatter d'avoir par ſon ſecours trouvé le Paradis Terreſtre, je puiſſe par ſa miſericorde & les merites de Jeſus Chriſt notre Sauveur entrer un jour dans le Paradis Celeſte.

FIN.

DIS-

DISSERTATION

SUR LES

DEMEURES

DES

ANCIENS HEBREUX,

Par le Reverend Pere

D. A. CALMET,

Religieux Benedictin, Abbé de St. Leopold de Nancy.

DISSERTATION

SUR LES DEMEURES DES ANCIENS HEBREUX, *par le R. P. D. A. Calmet, Religieux Benedictin de la Congrégation de St. Vanne & de St. Hyldulphe.*

UN excellent moyen pour réuſſir dans l'explication litterale de l'Ecriture, eſt de beaucoup étudier les mœurs, & les coutumes anciennes des peuples d'Orient. Comme les Livres Saints ſont de la plus haute antiquité, & qu'ils ont été écrits dans des Païs, dont les uſages ſont fort différens des nôtres, il n'eſt preſque pas poſ-

ſible de bien entrer dans le ſens de ces Ouvrages, ni de pénetrer dans les vuës & dans les deſſeins de leurs Auteurs, ſi l'on ne voyage, pour ainſi dire, en eſprit dans les lieux où ils vivoient, & ſi l'on ne ſe tranſporte juſqu'à ces tems ſi réculez, pour s'y rendre en quelque maniere préſens & familiers. L'expérience qu'en ont faite les plus habiles Commentateurs, & l'avantage que nous en avons tiré nous-mêmes, nous ont pleinement convaincus qu'on ne peut trop avoir de commerce avec les Anciens, ni ſe défaire avec trop de ſoin de ſes préjugez, quand il s'agit de parler des coûtumes étrangéres. C'eſt ce qui nous a obligé de rechercher ici qu'elle étoit la maniere de bâtir, & la forme des demeures des Anciens Hebreux, comparées à nos demeures & à nos bâtimens. C'eſt

C'eſt une imagination des Profanes, Horat: lib. 1. Sat. 3.

Cum prorepſerunt primis animalia terris,
Mutum & turpe pecus, glandem atque cubilia propter
Unguibus & pugnis, dein fuſtibus, atque ita porro,
Pugnabant armis, quæ poſt fabricaverat uſus;
Donec verba quibus voces ſenſusque notarent,
Nominaque invenére: Dehinc abſiſtere bello,
Oppida cæperunt munire & condere leges, &c.

que les hommes ayent été produits de la terre, comme les plantes, & qu'ils ne ſoient devenus raiſonnables que par degrez, qu'ils n'ayent inventé le langage qu'après pluſieurs ſiécles, & par une longue expé-

rience, qu'enfin ils ne ſoient parvenus à bâtir des maiſons, qu'après avoir demeuré long-tems errans comme des bêtes, puis renfermez dans les cavernes & dans des huttes, & enſuite dans des tentes & des chaumiéres. L'Ecriture nous répreſente le premier homme plein de lumiere & de ſageſſe, & nous voyons dès l'enfance du monde, des maiſons, des villes, & des inventions pareilles à ce que l'on a inventé depuis. Caïn bâtit la ville d'Hénoch du nom de ſon fils aîné, Genéſ. IV. 17. Les metaux & leurs uſages, Genéſ. IV. 22. les inſtrumens de muſique même, Genéſ. IV. 22. étoient inventez long-tems avant le Déluge. Quelle connoiſſance des bâtimens, des méſures, des proportions, ne fallut il pas à Noë pour exécuter l'Arche, dont le

Sei-

Seigneur lui donna le plan & les dimenſions ? Peu à près le Déluge, les hommes entreprennent la conſtruction de la tour & de la ville de Babel. Sont-ce-là des eſſais de gens qui n'ont nulle habitude de bâtir ? Si depuis ce tems on a vû depuis pluſieurs ſiécles, & ſi l'on voit encore aujourd'hui, des peuples entiers loger ſous des tentes, ou dans des cavernes, on n'en doit pas inférer qu'ils ayent ignoré ou qu'ils ignorent la maniere de faire des maiſons, ou qu'ils ne ſachent pas les commoditez des villes. C'eſt que l'habitude, ou l'éducation leur ont rendu familiere cette maniere de vie, ou que la nature de leur Païs permet, ou demande même qu'ils continuent dans cet uſage, qui ne nous paroît ſi extraordinaire & ſi malheureux, que parce que nos

coûtumes y ſont contraires, & que nos climats nous en rendroient la pratique impoſſible.

Lorſque Abraham arriva dans la Terre promiſe, le Païs étoit plein de bonnes villes, & il auroit pû fixer ſa demeure dans l'une d'entr'elles, comme Loth la fixa à Sodome : Il auroit pû bâtir des maiſons pour lui & pour ſa nombreuſe famille, mais il préfera la vie champêtre, il demeura ſous des tentes, lui & ſes deſcendans, tant ceux qui vînrent d'Iſac, que ceux qui ſortirent d'Agar & de Céthura. La plûpart de ces peuples encore aujourd'hui ſont ſans demeures fixes, & ne connoiſſent rien de plus doux que la vie champêtre & errante, & l'indépendance & la liberté où ils vivent dans leurs déſerts.

Depuis que les Iſraëlites furent entrez dans la Terre-promiſe,

mise, ils continuerent encore quelques années à demeurer sous des tentes à Galgala, comme ils avoient fait pendant les quarante ans du voyage du désert. Ils ne se logérent dans les villes qu'après le partage des Tribus, qui ne fut achevé que sept ans après leur entrée dans le Païs. Les Cinéens dans un tems où tous les Israëlites étoient logez dans des villes, logeoient encore sous des tentes, soit au milieu du Païs de Canaan, comme Heber le Cinéen, *Judic* IV. 17. soit au milieu des Amalécites, comme les autres descendans de Jethro, 1 *Reg.* XV. 6. soit enfin au milieu du Royaume de Juda, comme les Réchabites, qui jusqu'au tems de Jéremie suivoient la régle de leurs Peres, qui leur avoit prescrit de ne demeurer jamais dans des maisons, de ne boire point

de vin, & de ne cultiver pas la terre, *Jerem.* XXXV. 6. 7. Les rochers, les cavernes étoient non seulement des lieux de retraite, & des forts contre l'ennemi, dans des tems de guerre & de troubles, c'étoit aussi des demeures ordinaires, commodes & même agréables dans le Pays dont nous parlons. Sur les bords de la mer-rouge & du Golphe Persique, dans les montagnes d'Arménie, dans les Isles Baléares, & dans l'Isle de Malthe, on connoît certains peuples, qui n'avoient point d'autres demeures que des trous, qu'ils creusoient dans les rochers, ce qui leur fit donner le nom de *Troglodytes*, qui signifie en Grec ceux qui se cachent dans des cavernes, *Plin. l.* 6. *c.* 29. *Strab. lib.* XI. *& lib.* XVI. *Diodor. Sicul. l.* 5. La plûpart des montagnes de l'Arabie, de

de la Judée & de la Phénicie, étoient pleines de ces sortes d'Antres. Strabon assûre qu'on en voyoit dans l'Iturée de capables de contenir 4000 hommes, *Strabo lib. 16. p. 520. (756.)* ὄρη δύσβατα ἐν οἷς καὶ σφήλαια ἦν βαθύστομα, ὧν ἐν καὶ τετρακισχιλίους ἀνθρώπους δέξασθαι δυνάμενον. Joseph, *Flav: Joseph: Antiquit. l.* XIV. *c.* 27. *& l.* 15. nous parle des Cavernes de la Galilée, qui étoient occupées par des voleurs, & dont l'accès étoit si difficile qu'Hérode ne les pût réduire, qu'en descendant du haut du rocher dans des coffres, ses Soldats avec des machines, pour parvenir à l'ouverture des cavernes, & y égorger ces brigans qui s'y étoient rétirez. L'Entrée en étoit si étroite, qu'on n'y pouvoit entrer qu'un à un, & en dedans elles étoient si vastes, qu'elles contenoient non seu-

ſeulement un grand nombre d'hommes, mais auſſi des proviſions & même de l'eau en abondance pour un tems conſidérable.

L'Ecriture nous parle de la Gaverne où ſe retira Loth avec ſes filles au ſortir de Sodome, *Geneſ.* XIX. 30. & de celle de Maceda où ſe ſauverent les cinq Rois pourſuivis par Joſué, *Joſué* X. 16. de la Caverne d'Etham, où Samſon s'étoit retiré, *Judic* XV. 8. de celle d'Odollam & d'Engaddi, qui ſervirent de retraite à David & à ſes gens, 1 *Reg.* XXII. 1. & XXIV. 4. On nous parle auſſi des autres que les Iſraëlites furent obligez de ſe creuſer pour y trouver un lieu de ſûreté contre les Madianites, *Judic* VI. 2. & enſuite contre les Philiſtins, 1 *Reg.* XIII. 6. Abdias Intendant la maiſon d'Achab, cacha cent

Pro-

Prophétes du Seigneur dans deux cavernes pour les ſouſtraire à la violence de Jézabel, 3 *Reg.* XVIII. 4. Les Maccabées pendant la perſécution d'Antiochus Epiphanes, ſe ſauverent dans les creux des montagnes, 2 *Macc.* VI. 11. X. 6. Enfin c'étoit la retraite ordinaire des Prophétes & des Juſtes, dans le tems de la perſécution, pour éviter les efforts des Méchans, *Hebr.* XI. 38. & dans les tems de paix, pour fuir la corruption du monde, & pour s'exercer dans les pratiques de la piété & de l'oraiſon. C'eſt ainſi qu'Elie, que ſaint Jean Baptiſte, que J. C. l'ont pratiqué. Voici la deſcription d'une de ces cavernes, qu'on voit encore à préſent à trois lieuës de Sidon, *Maundrel*, voyage de *Jeruſalem* p. 198. C'eſt une eſpéce de grand rocher dans une

une très-haute montagne, où l'on a taillé un grand nombre de grottes, qui diffèrent très-peu les-unes des autres L'entrée a peut être deux pieds en quarré. Il y a environ 200. chambres, ayant chacune douze pieds en quarré, la porte eſt à un des côtez & aux trois autres il y a pluſieurs petites celluſes, ou armoires élevées à deux pieds de terre. Les unes ont trois pieds en quarré, d'autres plus & d'autres moins. On remarque au deſſus de la porte de chaque celluſe, un ruiſſeau ou rigole taillée, pour faire écouler l'eau; qui eſt produite par l'humidité de la voûte. Et comme ces celluſes ſont taillées les unes au deſſus des autres, il y a des eſcaliers commodes pour en faciliter la communication. Au pied du rocher il y a pluſieurs citernes pour conſer-

ver

ver l'eau. On peut juger des autres grottes de ce païs par la deſcription qu'on vient de lire. Les citernes où l'on ramaſſoit l'eau dans la campagne pendant les pluyes, & les reſervoirs où l'on conſervoit le vin après les vandanges, dans la vigne même, ou auprès d'elle, ont auſſi quelquefois ſervi de demeure, & de lieu de retraite à ceux qui ont voulu y demeurer. Le Patriarche Joſeph fut deſcendu par ſes freres dans une citerne de la campagne de Dothaïm, *Geneſ.* XXXVII. 20. & *ſeq.* Les Iſraëlites ſe rétiroient dans les citernes, 1 *Reg.* XIII. 6. pendant leur aſſujettiſſement aux Philiſtins. Un des braves de David tua un Lion qui étoit tombé dans une citerne, où il n'y avoit point d'eau, 2 *Reg.* XXIII. 20. Jérémie fut mis en priſon dans une ſemblable citerne,

terne, *Jerem.* XXXVIII. 8. Zeb un des principaux d'entre les Madianites, s'étoit caché dans un preſſoir, ou plûtôt dans une cuve ſouterraine, ou dans un reſervoir en forme de citerne, *Judic* VII. 25. où l'on conſervoit le vin, avant que de le mettre dans des cruches, ſuivant la méthode de ce tems-là. On tua dans une citerne quarante deux hommes, tous freres du Roi Ochozias, par l'ordre de Jehu, 4 *Reg.* X. 15. Ces ſortes de lieux n'ont jamais ſervi de demeure aux Hebreux, ni à leurs voiſins. Mais en parlant des habitations des Iſraëlites, il eſt bon de remarquer toutes ces choſes qui ſont éloignées de nos mœurs & de nos uſages, & qu'on auroit peine à concevoir, ſi l'on ſe figuroit la Paleſtine comme un Pays humide, où les citernes ne fuſſent

en

en uſage, non plus que dans les villes d'une ſituation ſi élevée, qu'elles ne puſſent avoir ni puits, ni fontaines. Si l'on s'imaginoit que l'on conſervât le vin, comme parmi nous, dans des tonneaux, dans des celiers, ou dans des caves. Les Hébreux n'eurent point d'autres villes, que celles dont ils s'emparerent ſur les Cananéens, en entrant dans leur Pays. Dieu leur avoit livré cette Terre avec des villes, qu'ils n'avoient point bâties, des vignes & des plants d'oliviers, qu'ils n'avoient point plantez, *Deut.* VI. 11. 12 Les villes des Cananeens étoient fort bien fortifiees, ayant des murailles extrêmement hautes, *urbes ad cœlum uſque muratas*, *Deut.* IX. 1. Les principales places étoient ſur des hauteurs, & ſouvent il y avoit une double, ou même une triple enceinte de

de murailles. Le mur principal étoit fortifié d'eſpace en eſpace par de hautes tours, & au devant par un foſſé, au delà du quel étoit l'avant mur dont il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture, 3 *Reg.* XXI. 23. 2. *Reg.* XX. 15. *Pſal.* XLVIII. 14. *Iſai.* VIII. 4. & XXVI. 1 *Jerem.* Lament. II. 8. & *Nahum.* III 8. cet avant-mur étoit moins élevé, & moins fort que le mur, n'ayant que des terraſſes & des redoutes pour le défendre. On peut juger de la hauteur & de l'épaiſſeur qu'on donnoit anciennement aux murailles, par celles de Babylone, qui avoit deux cens coudées de haut & cinquante d'épaiſſeur, *Herod.* lib. I. cap. 178. Un voyageur moderne dit qu'on voit des reſtes des murs de l'ancienne Ninive, de trente pieds de large, & d'une ſi exceſſive hauteur, qu'à peine

peine un homme pourroit-il jetter une pierre du bas au deſſus, *Paul Lucas, Voyage du Levant, l. 2. c. 11. p. 56.* Lorſque les Romains prirent Jéruſalem, elle avoit juſqu'à trois enceintes de murailles, *Joſeph. de Bello, lib. 16. cap. 6. Ant. 13. in Grec.* On en comptoit autant dans les villes de Babylone & de Carthage. Ecbatane avoit juſqu'à ſept enceintes, *Herodot. l. I. c. 9.* Mais la principale force des villes de Paleſtine, conſiſtoit dans leur ſituation. Elles étoient preſque toutes ſur des montagnes d'un très difficile accès. Et pour les endroits les plus foibles, on faiſoit venir l'art au ſecours de la nature, en les fortifiant par des murs d'une hauteur & d'une ſolidité extraordinaire. On peut voir nôtre Diſſertation ſur la Milice des Hébreux. Leurs villes étoient ſans pavé,

pavé, comme le ſont encore les villes d'Orient, mais on avoit un très-grand ſoin de les conſerver bien nettes. On n'y voyoit ni ſang, ni cadavres d'animaux morts d'eux-mêmes, ni excrémens, ni aucune autre choſe capable de cauſer de l'infection, & de ſouiller les Iſraëlites. On ſçait les précautions que Moïſe avoit apportées pour empêcher les immondices, *Deut.* XXIII. 12. & l'horreur que les juifs devoient avoir du ſang, *Geneſ.* IX. 4. *Levit.* VII. 26. 27. &c. les ablutions fréquentes dont ils uſoient, tant en public qu'en particulier, *Marc.* VII. 2. juſtifient aſſez leur amour pour la propreté. Je ne remarque pour tant pas parmi eux des édifices public, deſtinez pour les bains, comme on en voyoit chez les Grecs & les Romains, & comme il y en a aujourd'hui par-

parmi les Mahometans, voyez Thevenot, c. 23. Mais dans le particulier il y avoit plusieurs cas où la Loi obligeoit, tant les hommes, que les femmes, de se baigner & de laver leurs habits, pour se purifier de diverses soüillures légales & journaliéres, qui étoient presque inévitables.

Les Villes des Hébreux n'étoient point embellies par ce grand nombre d'édifices publics, & de Temples, qui sont le principal ornement des villes des autres peuples. Il n'y avoit qu'un seul Temple dans tout leur Pays; mais il étoit d'une magnificence qui surpassoit tout ce qu'on voyoit ailleurs en ce genre. Depuis le Schisme de Jéroboam, ce Prince fit encore deux autres Temples, pour placer ses veaux d'or, l'un à Dan, près le ruisseau du Jour-

dain, & l'autre à Béthel, 3 *Reg.* XII. 30. Salomon bâtit auſſi quelques Temples à des Dieux étrangers par une complaiſance impie pour ſes femmes, 3 *Reg.* XI. 7. & ſon exemple ne fut que trop ſouvent imité par les Rois ſes Succeſſeurs. Dans le Royaume d'Iſraël l'impiété fut plus générale, & la licence plus grande. Sous Achab & Jézabel, outre les deux Temples des Veaux d'or, dont on a parlé, on en erigéa d'autres à Báal & à Aſtaroth, divinitez Phéniciennes, 4 *Reg.* XVI. 31. 32. dont Jézabel introduiſit & étendit le Culte dans Iſraël. On ne vit des Synagogues dans les villes, que depuis la captivité. Voyez ce qu'on a dit, 1 *Macc.* 11. 42. Leur nombre étoit fort grand dans les villes d'Iſraël du tems de Jeſus-Chriſt, & on peut croi-

croire qu'elles étoient vaſtes & magnifiques, à proportion de la grandeur des villes, & de la magnificence de ceux qui les faiſoient bâtir.

Le lieu où l'on rendoit la juſtice étoit d'ordinaire à la porte de la ville. Il y avoit pour cela des bâtimens à côté & au deſſus de la porte. Comme on écrivoit peu, & que la juſtice ſe rendoit ſommairement, & ſans beaucoup de formalitez, on prenoit des témoins, & on n'en manquoit jamais à la porte, où tout le monde entroit & ſortoit. Une vente, un achat, un accord paſſé à la porte & en préſence de témoins, avoit toute l'autorité néceſſaire. Abraham voulant acheter la caverne & le champ d'Ephron, pour y enterrer Sara, *Geneſ.* XXIII. 10. 18. ſe préſente à la porte d'Hébron, obtient l'agrément d'Ephron,

phron, & lui peſe ſon argent en préſence de tous ceux qui entroient par la porte de la ville: *Confirmatus eſt ager quondam Ephronis, Abrahæ in poſſeſſionem, videntibus filiis Heth, & cunctis qui intrabant portam civitatis illius.* On peut voir dans l'hiſtoire de Ruth, *Ruth.* IV. 1. & *Deut.* XXV. 6. 7. la maniere dont on procédoit dans les jugemens, qui ſe rendoient aux portes de la ville. Au deſſus de la porte il y avoit un appartement & des guerriers. Dans la guerre d'Abſalon contre David ſon pere, celui-ci étoit aſſis pendant le combat *entre les deux portes*, 2 *Reg.* XVIII. 24. 33. & la ſentinelle qui étoit en haut, crioit à meſure qu'il voyoit quelqu'un arriver de la bataille. David ayant appris la mort de ſon fils Abſalom, ſe retira dans la Chambre qui étoit

toit audeſſus de la porte pour pleurer, *aſcendit in cœnaculum portæ.*

Joignant la porte il y avoit une place pour les aſſemblées (2 *Paral.* XVIII. 9. *in areâ juxta portam Samariæ, &c.* 2 *Paral.* XXXII. 6. *in platea portæ civitatis*) du peuple & pour les marchez, 4 *Reg* VII. 1. & *Iſaï* XXVII. 21. 2 *Eſdr.* III. 3. Le Prophéte Eliſée prédit à Joram, Roi de Samarie, que le lendemain du ſiége de la ville, on ne vendra qu'un *ſtater* ou un ſiecle, le ſac de farine à la porte, ou dans la place du Marché. Le Pſalmiſte ſe plaint que l'uſure & la fraude n'ont point ceſſé des places de Jeruſalem, *Pſal.* LVI. 12. On vendoit auſſi dans le parvis du Temple ce qui étoit néceſſaire pour les Sacrifices, & Jeſus Chriſt en chaſſant les vendeurs de la maiſon

de ſon pere, réprochoit aux Juifs qu'ils en avoient fait une caverne de voleurs, *Matt.* XX. 13. Ces places du marché étoient comme aujourd'hui les Bazars dans l'Orient, de grandes cours environnées de portiques, ou de galeries couvertes, où ſont les boutiques des marchands. C'étoit les hommes qui exerçoient la marchandiſe; les femmes ne paroiſſoient point dans les boutiques, comme il ſe pratique encore à preſent dans ce Pays. Quelquefois les Etrangers paſſoient la nuit dans ces places, lors qu'ils ne trouvoient perſonne qui leur donnât le couvert; car alors les hôtelleries étoient rares, & en pluſieurs endroits il n'y en avoit point du tout. Les Anges envoyez à Sodome pour en tirer Loth, feignirent d'abord de vouloir paſſer la nuit dans la

place,

Genés. XIX. 2. Le Levite dont la femme fut deshonorée à Gabaa, étoit demeuré fort tard dans la place, sans que personne lui offrit le couvert, *Judic.* XIX. 5. Il y avoit des hôtelleries en quelques endroits ; mais elles étoient remuës par des femmes, dont la profession étoit fort décriée. Les freres de Joseph à leur retour d'Egypte, entrérent dans une hôtellerie pour y passer le nuit, *Genés.* XLII. 27. les Espions envoyez à Jericho se retirérent chez Rahab, *Josué* II. 1. Samson alla à Gaza dans une maison où l'on recevoit les Etrangers, *Judic.* XVI. 1.

Outre les salles & les places d'assemblées où les juges s'asseoient à la porte des villes, il y avoit d'autres cours & d'autres salles d'audience dans le Temple, & dans le Palais des Prin-

ces où les officiers du Roi & les Miniſtres du Seigneur rendoient la juſtice, & exercoient leur juriſdiction, ſuivant la police établie par Moïſe. Jérémie ayant été condamné à la mort, *Jerem.* XXVI. dans une aſſemblée des Prêtres & du Peuple dans le Temple, fut abſous par les Officiers & les Juges Royaux, qui montérent au Temple & examinerent de nouveau l'accuſation formée contre lui. On voit dans les Livres des Rois, la déſcription du Trône de Salomon, & de la Cour où il rendoit la juſtice, 3 *Reg.* X. 18. 19. & VII. 7. 8. De tous les édifices publics des Hébreux, les Palais des Rois de Juda & d'Iſraël, ſont ce qui mérite le plus nôtre conſidération, après la maiſon du Seigneur dont on a donné ailleurs une ample déſcription. L'Ecriture nous parle

le du Palais de Salomon, comme d'un ouvrage d'une magnificence extraordinaire pour ce tems-là, 3 *Reg.* VII. C'étoit un grand corps de logis de cent coudées de long, de cinquante de large, & de trente de haut, soûtenu par trois rangs de colomnes qui formoient trois galeries couvertes au devant des appartemens. Ce corps de logis étoit accompagné de deux cours ou parvis, ayant chacun cinquante coudées de long, sur trente de large. Elles avoient aussi à côté des galeries & des colonades, & des appartemens. Le Palais de la Reine épouse de Salomon, & fille du Roi d'Egypte, étoit du même goût, & sur le même modéle. Dans la premiére cour de la maison du Roi, étoit le trône où ce Prince s'asséoit pour rendre la justice, ce trône étoit comme

une niche de pierres, révêtuë de bois de cédre à laquelle on montoit par des dégrez, dont on voit la déscription dans le troisiéme Livre des Rois, 3 *Reg.* X. 28. Ce trône étoit environné de colomnes qui formoient une espece de portique tout autour, & qui formoient apparemment une espéce de dôme.

Les colomnes dont on a parlé étoient de cédre, aussi bien que les poutres & les plats-fonds des galeries. C'est ce grand nombre de colonnes de cédre, qui fit donner à ce Palais le nom de maison de la forêt du Liban, *domus saltus Libani*. On n'employa à cet édifice que des pierres de prix, *lapides pretiosi*, comme parle l'Ecriture, 3 *Reg.* VII. 11. C'est à dire, des marbres les plus recherchez, & les mieux travaillez.

lez. Depuis le fondement jusqu'au haut de l'édifice, c'étoit des pierres taillées ou sciées, & équarrées, en dedans & en dehors, toutes de huit ou dix coudées de long. C'étoit-là le goût des Anciens, ils faisoient consister une partie de leur magnificence à employer de très grandes pierres pour leurs édifices, à les tailler très proprement à les joindre presque sans mortier, & sans mélange de blocaille, en un mot, à les rendre très-solides & très massifs. C'est ce que remarquent encore aujourd'hui tous nos voyageurs, dans les restes de monumens de la plus haute Antiquité, qu'on trouve dans l'Egypte, dans la Palestine, dans la Syrie & ailleurs.

Les galeries couvertes, & les portiques, au devant & à côté des bâtimens, étoient pour deux

fins:

fins: la premiere pour garantir l'intérieur de la maiſon des trop grandes chaleurs, le Soleil ne donnant pas à plomb ſur les murailles des logemens; la ſeconde pour communiquer d'un appartement à l'autre ſans incommodité, ſoit qu'il faſſe pluye ou ſoleil. Dans la Cour des Grands, les gardes, & ceux qui venoient pour affaire, ou pour rendre leurs devoirs, trouvoient ſous ces galeries des abris commodes & agréables. C'eſt ſur ce plan que ſont conſtruits encore aujourd'hui les palais des Princes d'Orient. Le palais d'Eglon Roi des Moabites à Jericho, devoit être bâti à peu près de même. Nous y remarquons les portiques ſous leſquels étoient rangez les gardes, au travers deſquels Aod paſſa après avoir fait ſon coup. *Judic* III. 23. 24.

Le

Le cédre étoit alors fort eſtimé pour les édifices. David ayant conçu le loüable deſſein de bâtir un Temple au Seigneur, diſoit à Nathan, 2. *Reg.* VII. 2. Vous voyez que je demeure dans une maiſon de cédres, pendant que l'Arche du Seigneur eſt logée dans une tente de peaux. Salomon lambriſſa tout le Temple d'ais de cédres, il bâtit, tant le parvis interieur du Temple, que le veſtibule du ſaint, & le parvis de ſon Palais, de marbre & de bois de cédre entremêlez, en ſorte qu'il y avoit trois aſſiſes de pierres, ou de marbre, puis une aſſiſe de bois de cédre; nous avons prouvé ailleurs cet uſage plus au long, 3 *Reg.* VI. 36. & VII. 12. Les colonnes qui ſoûtenoient les portiques de la maiſon du Roi, les poûtres & les lambris, étoient de cédres.

Jérémie fait un réproche à Joachim Roi de Juda, *Jerem.* XXII. 13. 14. de faire de vastes appartemens & des plafonds de cédre, & de les peindre avec du vermillon. *Facit laquearia cédrina, pingitque sinopide.* Enfin l'Ecriture pour donner l'idée d'un bâtiment somptueux & magnifique, nous parle d'un édifice de cédre, ou lambrissé de ce bois si précieux & si solide, *Cant.* I. 17. VIII. 9. Nos bâtimens de briques sont tombez disoient insolemment ceux de Samarie, *Isai.* IX. 10. nous les rebâtirons de pierre de taille, ils ont renversé nos édifices de Sycomore, nous les rétablirons avec du cédre.

Outre le cédre, Salomon employa aussi d'autres bois précieux, & l'yvoire, il revêtit d'ivoire & d'or ce magnifique trône où il rendoit la justice, 3

Reg. X. 18. & 2 *Par.* IX. 17. & il fit de bois étranger & précieux, les baluſtres de la galerie, qui conduiſoit de ſon Palais au Temple, 3 *Reg.* X. 12. Achab Roi d'Iſraël avoit un Palais nommé la Maiſon d'yvoire, à cauſe de la quantité d'ouvrages en cette matiere, qu'il y avoit fait, 3 *Reg.* XXII. 39. & Amos invectivant contre les riches d'Iſraël, leur dit : *Amos* III. 15. Je détruirai parmi vous la maiſon d'Hyver, avec la maiſon d'Eté, & toutes les maiſons d'yvoire périront. Il eſt auſſi parlé de maiſons d'yvoire dans les Pſeaumes, *Pſal.* XLIV. 9. mais c'eſt plûtôt des cofres ou des caſſetes, que des vrayes maiſons d'yvoire.

Quand aux appartemens d'hyver & d'été, dont Amos vient de nous parler, il eſt bon de ſçavoir que l'uſage des chemi-

nées

nées n'étoit point connu parmi les Hébreux. On s'y chaufoit peu, & lors qu'on étoit obligé de le faire, on apportoit du feu dans un brasier dans la chambre, & on y mettoit des noyaux d'olives, ou choses pareilles pour l'entretenir. Le Roi Joakim étoit assis dans sa chambre d'hyver, *Jerem.* XXXVI. 22. & avoit une chauferette devant lui, lorsqu'on lui présenta le volume de Jéremie, il le coupa avec un canif, & le jetta sur le feu, où il fut brûlé. Baruch parle des noyaux d'olives, qu'on brûloit pour se chauffer, *Baruc* VI. 42. Quelquefois on faisoit du feu au milieu d'une cour, comme on en fit pendant la nuit que Jesus Christ fut mené chez le grand Prêtre, *Luc.* XXII. 55. Les cuisines du Temple, *Ezech.* XLVI. 21. 22. 23. étoient des cours de quarante

rante coudées de long sur trente de large, autour desquelles étoient des foyers où l'on cuisoit les viandes des sacrifices pacifiques, & la fumée montoit en plein air, & sans aucun conduit. Osée parle des fenêtres ou ouvertures par où passoit la fumée. *Osée* XIII. 3. *sicut fumus de fumario.*

Les appartemens d'été étoient de plusieurs sortes, ou plûtôt il y avoit plusieurs moyens de se garantir des grandes chaleurs du soleil; quelquefois c'étoit dans des lieux profonds & enfoncez, où l'ardeur ne pouvoit pénétrer, *Plin. in villæ descriptione. Subest crypto porticus subterraneæ similis, æstate incluso frigore riget.* D'autrefois c'étoit des galeries spacieuses, ouvertes du côté que les vents donnoient plus ordinairement, & bien fermées du côté du Soleil,

leil, *Juvenal. Satyr. 7. Parte aliâ longis Numidarum fulta columnis, ſurgat, & algentem rapiat cœnatio ſolem.* Antiochus Epiphanes prenoit le frais dans un périſtile, 2 *Macc.* IV. 46. lorſque Ptolomée l'aborde pour lui parler en faveur de Ménelaüs. Eglon étoit dans ſa chambre d'Eté, lors qu'il fut tué par Aod, *Judic* III. 24. Les ſalles Egyptiennes dont parle Vitruve, qui n'étoient ouvertes que fort haut audeſſus du rez de chauſſée, étoient fort propres à conſerver la fraicheur. Xénophon, *Xenophon Cyropæd. l.* 8. remarque que les Perſes ne ſe contentoient pas de l'ombrage des arbres, & du frais des rochers, qui étoient des moyens tout naturels de ſe rafraîchir; ils ſe faiſoient des lieux frais & ombragez dans leurs maiſons. Ammien Marcellin,

cellin, *Ammian. lib.* 12. parle des chambres rafraîchies par le ſouffle des vents, qu'il vit à Canope en Egypte. C'étoit des lieux ouverts, où l'on ſentoit le Zéphir d'un air agité, au milieu des plus exceſſives chaleurs. Les chambres d'Eté qu'on voit aujourd'hui dans l'Orient, *Leo Afric. Deſcript. Africæ, l.* 8. *c.* 4. *Tavernier Voyage de Perſe, l.* 2. *c.* 4. *p.* 155. ſont quarrées, voûtées, & un peu élevées, en ſorte qu'on y monte par quelques dégrez, & qui prennent l'air par le haut qui eſt ouvert; l'air entre par cette ouverture, & ſort par une porte percée par le bas. On voit dans Varron, dans Columelle, & dans Palladius, que les appartemens d'Eté n'étoient percez que du côté du Septentrion, *Varro, l.* 1. *de Re ruſtic. Columell. l.* 1. *c.* 6. *Pallad. l.* 1. *tit.* 2.

Les

Les maiſons particulieres des Hebreux n'avoient rien de diſtingué de celles des peuples voiſins ; & on les voit encore aujourd'hui dans la Paleſtine, dans l'Egypte, dans l'Arabie, dans la Syrie, de la même forme à peu près qu'elles étoient autrefois. Le dehors en étoit aſſez ſimple ; leur toit étoit en platte forme, & couvert d'une terraſſe compoſée d'une terre battuë, afin qu'elle fut impénétrable à la pluye ; le bord du toit étoit garni d'une muraille à hauteur d'appui, pour empêcher qu'on ne tombât. Moyſe avoit ordonné ces ſortes de mur de chute pour prévenir les dangers, *Deut.* XXII. 8. car on fréquentoit beaucoup ſur les toits. On s'y promenoit, on y mangeoit, on y couchoit. David ſe promenoit ſur la platte-forme de ſon Palais, 2. *Reg.* XI.

XI. 2. lorſqu'il vit la femme d'Urie, qui ſe baignoit dans une maiſon voiſine. Rahab mit coucher les Eſpions envoyez par Joſué, ſur le toit de ſa maiſon, *Joſué* II. 6. Samuel en uſa de même envers Saûl, 1 *Reg.* IX. 25. Abſalom fit dreſſer des tentes ſur la platte-forme du palais Royal, & y fit entrer les femmes du Roi David ſon pere, 2 *Reg.* XVI. 22. Il y avoit un très grand nombre de perſonnes ſur le toit du Temple de Dagon, lorſque Samſon le renverſa, *Judic* XVI. 27. Achaz avoit fait élever des Autels ſur les toits du Palais, 4 *Reg.* XXIII. 12. Les Prophetes réprochent aux Iſraëlites d'avoir offert des Sacrifices ſur leurs toits, *Jerem.* XIX. 13. *Sophon.* I. 5. Jeſus Chriſt fait alluſion à la coûtume de montrer ſur les toits, lorſqu'il dit, *Matth.* X. 27.

Prêchez

Prêchez ſur les toits, ce qu'on vous a dit dans la chambre & à l'oreille.

On croit qu'on montoit ſur les toits par des eſcaliers, qui étoient au dehors de l'édifice. Ces hommes dont parle S. Luc, *Luc.* V. 19. qui portoient un paralytique, pour le préſenter à Jéſus voyant qu'ils ne pouvoient entrer dans la maiſon par le porte, parce qu'elle étoit remplie de perſonnes qui écoutoient le Sauveur, montérent ſur le toit, & firent deſcendre le malade avec des cordes devant J. C.

Les fenêtres n'étoient point fermées de verre, mais de rideaux, ou de jalouſies. L'époux regarde dans l'appartement de l'épouſe du Cantique, *Cant.* II. 9. au travers des jalouſies; & l'Auteur de l'Eccléſiaſtique, *Eccli.* XXI. 26. dit que l'inſen-

ſé

ſé allant dans une maiſon étrangére, regarde au dedans par la fenêtre, en attendant qu'on ouvre, mais que l'homme prudent attend au dehors. Quand il eſt dit dans le Texte ſacré qu'on ouvroit les fenêtres, on doit l'entendre des jalouſies, ou des rideaux dont on a parlé. Comme les femmes ſortoient rarement du logis, & qu'on les tenoit enfermées dans leurs appartemens, on les voyoit aſſez ſouvent aux fenêtres. La mere de Siſara étoit aux fenêtres de ſa chambre, dans l'inquiétude du retour de ce Général, *Judic.* V. 28. Michol regardoit de ſa fenêtre, la pompe du tranſport de l'Arche, 2 *Reg.* VI. 16. Jézabel regardoit de même l'entrée de Jéhu dans Samarie, 4 *Reg.* IX. 30. Une femme déréglée regarde dans la ruë par les jalouſies de

de

de ſa Chambre, pour voir les paſſans, *Prov.* VII. 6. Lorſqu'Héliodore vint pour piller le Temple de Jéruſalem par l'ordre de Séleucus, les filles & les femmes regardoient les unes par deſſus les murailles, & les autres par les fenêtres, 2 *Macc.* III. 19.

Les tentes & les maiſons des femmes étoient ſeparées de celles des hommes. Les tentes de Sara, de Rébecca, de Rachel, & de Lia, étoient toutes différentes de celles d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob. Salomon bâtit un Palais à la fille du Roi d'Egypte, qu'il avoit épouſée, 3 *Reg.* VII. 8. Jahél femme d'Héber le Cinéen, avoit ſa tente à part. L'épouſe du Cantique a ſa maiſon ſéparée. Les femmes ne mangeoient pas même communement avec leurs maris, dans les répas où il y avoit

avoit des étrangers. Sara ne paroît point dans le repas qu'Abraham donne aux trois Anges ; Rébécca n'étoit pas preſente au ſouper qu'on fit pour ſon mariage, à Eliézer ſerviteur d'Abraham ; on ſçait la difficulté que fit la Reine Vaſthi de paroître au feſtin d'Aſſuérus, *Eſth.* I. 11. 12. dévant les hommes qui y étoient. Mais il eſt inutile de s'étendre ſur une coutume, qui paroit par cent endroits des livres ſaints, & qui ſe pratique encore dans tout l'Orient & dans une grande partie de l'Europe.

Aujourd'hui dans la Paleſtine preſque toutes les portes, mêmes celles des édifices publics & ſomptueux, tels que ſont quelques anciennes Egliſes, ſont extrémement baſſes, en ſorte qu'on n'y peut entrer que courbé. On aſſûre que c'eſt

à cauſe des Arabes qui courent ordinairement à cheval dans le païs ; on veut leur ôter par-là le moyen d'entrer à cheval dans les Egliſes, ou dans les Maiſons. Mais comme cette raiſon ne ſubſiſtoit point du tems que les Hébreux étoient en paiſible poſſeſſion de leur païs, il n'y a pas d'apparence que leurs édifices ayent été défigurez par cette diſproportion des portes. Celles que l'Ecriture & Joſephe nous décrivent, étoient fort magnifiques. Mais il eſt vrai que ce ne ſont que des portes du Temple. Joſephe dit qu'il y avoit de ces portes, qui avoient juſqu'à ſoixante coudées de haut, & vingt de large, *Joſeph. l. 2. contre Appion. p. 1067.* Ailleurs il dit, qu'elles avoient cinquante coudées de haut, & quarante de large, *Idem de Bello, l. 6. c. 6,* & qu'elles

les étoient toutes couvertes de lames d'or & d'argent. La porte orientale étoit d'airain, & ſi peſante qu'il falloit vingt hommes pour l'ouvrir & la fermer, *Idem l. 7. c. 12. de Bello.* Ses barres étoient liées à la porte avec du fer, lorſqu'on la fermoit; & ſes verroux entroient bien avant dans le montant, qui n'étoit que d'une ſeule pierre fort ſolide. Ezéchias fut obligé d'arracher l'or & l'argent qui couvroit les portes du Temple, pour achever la ſomme que Sennacherib exigeoit de lui, 4 *Reg.* XVIII. 16. Les portes de la ville de Gaza, qui furent enlevées par Samſon, *Judic* XVI. 3. n'étoient que de ſimple bois, non plus que leur montant & leur linteau.

Ces portes ſe fermoient en dedans par le moyen d'une barre de bois ou de métal, & avec

de bons verroux. On attachoit ces barres à la porte par des liens de cuir, ou par des chaînes de fer. L'Ecriture remarque que les ſoixantes villes, appellées *Avoth-jair*, dans le païs de Baſan, *Num.* III. 4. & 3 *Reg.* IV. 13. avoient de bons murs, & des barres d'airain. Le Pſalmiſte, *Pſal.* CVI. 16. & *Iſai.* XLV. 2. parle des barres & des verroux de fer. Le terme Hébreu, בעל *Nahal*, qui ſignifie chauſſer, ſe prend auſſi pour fermer une porte, ſerrer les liens qui tiennent la barre ; parce que comme anciennement les chauſſures, ou les ſandales, étoient attachées aux pieds avec des courroies, ainſi la barre étoit liée à peu près de même à la porte. Et l'endroit du Deutéronome, qu'on traduit ordinairement par, *Deut.* C. XXXIII. 25. Sa chauſſû-

re

re ſera de Fer & d'Airan, ſe peut auſſi entendre ainſi : ſes barres & ſes verroux ſeront de fer & de cuivre. Pour délier ces barres & ces liens, il y avoit une maniere de clef, dont la forme ne nous eſt bas bien connuë. Joſeph, *Joſeph. lib. 4. de Bello, c. 7. p.* 881. raconte que pendant le dernier ſiége de Jéruſalem par Tite, les Iduméens étant venus à la ſollicitation des Zelez, ceux de dedans le Temple prirent des ſcies pour couper les barres des portes, afin d'introduire ces troupes auxiliaires. Il ne ſuffiſoit donc pas d'être dans la place, il falloit avoir la clef pour ouvrir, ou pour délier la barre, qui étoit enchaînée & attachée à la porte. On voit à peu près la même choſe dans l'affaire d'Eglon. Les gens de ce Prince ne pûrent ouvrir la porte, qu'Aod

avoit fermée ſur lui en ſortant, il fallut chercher la clef, *Judic.* III. 25. & dégager les barres & les verroux de leurs liens. L'Ecriture fait ſouvent alluſion à cette coutûme de lier & de délier les barres des portes : *J'ai appris que vous ſçavez interpréter les choſes obſcures, & délier les choſes liées*, dit Balthaſar Roi de Babylone à Daniel ; *Dan.* V. 16. C'eſt à dire : vous ſçavez ouvrir ce qui eſt fermé, & éclaircir ce qui eſt obſcur & J. C. dans l'Evangile, *Matth.* XVI. 19. *Ce que vous aurez lié ou délié ſur la terre, ſera lié ou délié dans le Ciel.* La Porte du Ciel ſera ouverte ou fermée à ceux à qui vous l'aurez ouverte, ou fermée ſur la terre.

Je ne trouve aucun paſſage bien exprès, pour prouver que l'uſage des ferrures ait été connu chez les anciens Hébreux.

Le

Le nom de *Minhul*, מנעול, qu'on rend ordinairement par ſerrure, ſignifie plûtôt les liens dont on ſe ſervoit pour attacher la barre. Ce nom eſt ordinairement joint à *Bériah*, בריח, une barre ou un verroüil. L'Epouſe du Cantique, *Cant.* V. 5. 6. nous donne quelque ouverture pour connoître la forme de ces lieux & de ces barres : Elle dit que ſon bien-aimé ayant mis la main par le trou de la porte, elle alla pour lui ouvrir ; mais qu'avant voulu prendre *les bouts du lien*, elle les trouva tous chargez de Myrrhe, que ſon bien-aymé y avoit répanduë Il y avoit donc au milieu de cette porte une ouverture pour mettre le bras, & pour ouvrir de dehors, lorſqu'on avoit la clef : *C'eſt l'ancienne coûtume*, dit le Scoliaſte d'Aratus, *Arati Scholiaſt.*

τὸ ἐνδόθεν ἠρμόσμενον εἶναι. την κλεῖν, ἀρχαίον ἐςι; οὐ γὰρ ὡς νῦν ἔκτος εἶσι αἱ κλεῖδες, ἀλλὰ ἔνδον το παλαίον, παρὰ αἰγυπτίοις καὶ λακῶσι *d'avoir la clef au dedans ; Car autrefois parmi les Egyptiens & les Lacédémoniens, les clefs n'étoient pas au dehors, comme elles sont aujourd'hui.* Il y a toute sorte d'apparence qu'il en étoit parmi les Hébreux, de même que parmi les Egyptiens, dans cet usage, comme en plusieurs autres. L'Epouse ajoûte, qu'elle prit *les bouts*, ou *les manches du lien.* L'Hébreu à la lettre: *les mains du Minhul, de la chaussure de la porte ;* C'est à dire les extrémitez des liens de la barre.

Eustathe, *Eustat. in Odyss. A. ad finem.*, remarque qu'autrefois la barre auoit deux liens, l'un à la droite, & l'autre à la gauche, qui pendoient aux deux côtez par certains trous, pour

pour ouvrir & fermer. Homére nous décrit élegamment la maniere dont on ouvroit les portes, & même la forme des clefs. C'eſt en parlant de Pénélope, qui ouvre une porte de ſa maiſon : *Homer. Odyſſ. φ. initio.*

Εἵλετο δὲ κλῆῖδ' εὐκάμπεα χειρὶ παχείῃ
Καλὴν, χαλκείην, κώπῃ δ' ἐλέφαντος ἐώῃεν

Αὐτικ' ἄρ' ἤγε ἰμάντα θοῶς ἀπέλυσε κορώνης,
Ἐν δὲ κλῆῖδ' ἧκε, θυρέων δ' ἀνέκοπτεν ὀχῆας
Αἶψα τιτυσκομένη, τὰ δ' ἀντίβραχεν ἠύτε Ταῦρος.
Βοσκόμενος λειμῶνι· τόσ' ἔβραχε καλὰ θύρετρα
Πληγεὶς τῇ κλῆῖδι, πεπύσθησαν δὲ οἱ ὦκα.

Elle prit la clef tortuë avec ſa forte main ; cette clef étoit d'airain, d'un bel ouvrage, & ſa poignée étoit d'yvoire. Elle dé-

lia d'abord proprement les liens avec le bout crochu de la clef, elle insera la clef & tira à soi les liens de la porte, en poussant contre. La porte ayant été frappee de la clef, s'ouvrit aussi tôt, avec un aussi grand bruit que celui d'un taureau qui meugle dans un pré. Ainsi la clef dont on délioit ces liens, étoit assez grosse, tortuë, & on ouvroit en développant la barre avec cette clef, fort différente des nôtres. Les clefs tortuës sont encore communes à la Campagne, mais ce n'est que pour ouvrir le verroüil, ou une demie barre de bois, qui se pousse dans la muraille, & qu'on en retire contre la porte pour fermer. Enfin le trou qui étoit au milieu de la porte, par lequel on passoit le bras pour ouvrir, est fort bien marqué dans Apulée: *Apulei. Asini, lib. 4. La-*

ma-

machus ſpectatæ virtutis ſuæ fiduciâ, qua clavi immittendæ foramen, ſenſim immiſſâ manu, clauſtrum evellere geſtiebat. Il parle auſſi ailleurs de la clef pour tirer le verroüil, *Idem lib.* 1. *Subdita clavi peſſulos reduco.* On fermoit les portes en dedans & par dehors, & il ne falloit point de clef pour cela. Aod étant ſorti de la chambre d'Eglon, ferma diligemment la porte. Il la ferma ſans clef, comme le remarque S. Auguſtin, *Aug. qu.* 23. *in Judic. Aut tale clauſuræ genus fuit, quod ſine clavi poſſet claudi, nec ſine clavi aperiri: nam ſunt quædam talia, ſicut ea quæ veruclata dicuntur.* quoi qu'on ne pût l'ouvrir ſans clef; car il y a de ces ſortes de fermetures, comme celles qu'on appelle *veruclata*, qui ſe ferment ſans clef, mais qu'on ne peut

ouvrir sans cela. Homére nous décrit Pénélope qui ferme une porte simplement, *Homer. Odyss. A. & ψ. antepenult.*

. . . θύρην δὲ ἐπέρυσε κορώνῃ
Ἀργυρέῃ, ἐπὶ δὲ κληῖδε τάνυσσεν ἱμάντι.

en la tirant avec l'anneau d'argent, & attachant la barre avec les liens.

Outre ces manieres de clef, dont nous venons de parler, Saumaise, *Salmas. in Solin.* enseigne qu'il y en avoit d'une autre sorte pour arrêter la barre, & pour la tenir attachée à la porte. On inseroit dans la barre une cheville percée en écrouë, qui l'arrêtoit : & lorsqu'on vouloit ouvrir, on mettoit une clef en forme de vis dans la cheville percée en écrouë, dont on a parlé ; on la tiroit, & la barre tomboit d'elle

le même, ou se détournoit, n'étant plus arrêtée par la cheville. La vis se nommoit *Balanagra*, & la cheville *Balanos*. C'est ce qui paroît clairement par Aristophanes, *Aristophan. in Vespis, Act.* 1. *Scen.* 2.

Καὶ τῆς κατακλεῖδ' ἐπιμελοῦ, καὶ τοῦ μοχλοῦ, φύλαττε δ' ὅπως μὴ τὴν βάλανον ἐκτρωξεται.

& par ses Scholiastes : *Ayez soin de la fermeture & de la barre, & prenez garde qu'il ne ronge la cheville.* Grec *Balanon.*

On se servit ensuite des clefs Laconiques, plus aisées & plus sûres, que toutes les précédentes, par le moyen desquelles on fermoit de dehors, sans être obligé de passer la main au travers de la porte, par le trou qui y étoit d'ordinaire. Ces clefs étoient en forme de croix,

Vide Salmas. in Solin. Elles avoient trois dents, & ceux qui étoient une fois enfermez au dedans de la maison, ne pouvoient sortir à moins qu'on n'ouvrît par dehors. Suidas, *Suidas in voce* Λακωνικαι. croit qu'on mettoit la barre, ou le verroüil en dehors, de maniere qu'il falloit toûjours avoir la clef sur soi, lorsqu'on vouloit rentrer. Cette invention ne plaisoit point aux femmes, dans le Pays où l'on les tient enfermées sous la clef; voici comme elles s'en plaignent dans Aristophane, *Aristophan. in Thesmophoriaz.*

Οἱ γὰρ ἄνδρες ἤδη κλειδία
Αὐτοὶ φορουσι κρυτὰ κακοηθεσατα,
Λακῶνικ' ἄττα τρεῖς εχοντα γομφίους, &c.

(*Vide & Plaut. in Mostellar.*
Clavim harumce ædium laconicam jam
Jube efferri intùs,

Hasce

Haſce ego ædeis occludam hinc foris.)

Nous ne pouvons plus comme autrefois, tromper nos maris, car ils ont à preſent de ces petites clefs malignes à trois dents, de ces clefs laconiques. Ci-devant nous pouvions avec un cachet de trois oboles ouvrir toutes les portes; mais à preſent ce malheureux Euripide leur a montré certains cachets fort petits, & comme rongez des ver, qu'ils portent toûjours ſur eux. Ces dernieres eſpeces de clefs faites en forme de cachets rongez de vers, ſont fort différentes des clefs laconiques. Les Scholiaſtes veulent que ç'ayent été de véritables morceaux de bois vermoulu, qu'on appliquoit ſur la cire au lieu de Sceaux, & qu'il étoit impoſſible de contrefaire, comme on contrefaiſoit les cachets.

Biſet.

Biſet. in Ariſtophan. p. 790. *Et Suid. in* Θριπηδίεσα. Οὕτω δὲ καλεῖται τὰ ξύλα ἀπὸ θριπῶν βεβρωμένα. *Pauſan.* Ξυλήφια, τὰ ὑπὸ θριπῶν βεβρωμένα ὅις ἐχρῶτο οἱ σφόδρα οἰκονομικοὶ ἀντὶ γλυπτῶ σφραγέρων.

Mais j'ai peine à me perſuader que véritablement on ait jamais employé du bois vermoulu, au lieu de cachet; il eſt bien plus croyable qu'on portoit des anneaux, dont le cachet étoit en forme de bois percé; & en effet, j'ai remarqué dans le cabinet de Mr. l'Abbé Fauvel, certains anneaux de bronze, dans leſquels en la place du cachet, on voit pluſieurs points qui s'élevent inégalement, & qui devoient produire ſur la cire des piqueures, & des inégalitez fort difficiles à imiter & ſemblables à l'empreinte d'un bois percé de vers.

Au reſte, je ne remarque dans

dans l'Ecriture ni ces ſortes d'anneaux à pluſieurs trous, ni les clefs laconiques; mais il eſt certain que ſouvent on employoit l'anneau pour fermer. Daniel ferma le Temple de Bel ſous le cachet de Darius, *Dan.* XIV. 13. 14. Il fut enfermé lui-même ſous l'anneau du Roi, dans la foſſe aux Lions, *Dan.* VI. 16. 17. Moïſe dit que le Seigneur tient ſcellé dans ſes tréſors, ce qui doit ſervir aux ſupplices des méchans, *Deut.* XXXII. 34. *Nonne hæc condita ſunt apud me, & ſignata in theſauris meis?* & Job, que Dieu tient les étoiles enfermées comme ſous le ſcellé, *Job* IX. 7. *Stellas claudit quaſi ſub ſignaculo.* L'Epouſe du Cantique ſouhaite d'être comme un cachet ſur le ſein, & ſur le bras de ſon époux, *Cant.* VIII. 6. L'époux la compare à une fontaine ſcellée,

lée, *Cant.* IV. 12. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique ſouhaite d'avoir une garde ſur ſa bouche, & un ſceau ſur les lévres, *Eccleſ.* XXII. 33. Enfin on mit le ſcellé au tombeau de notre Seigneur, *Matt.* XXVII. 66. Pline ſoutient que l'uſage des anneaux à ſceller & à fermer, n'étoit n'étoit point connu avant la guerre de Troye, *Plin. lib.* 33. *c.* 1. *Conditas areis veſtes, vaſaque aurea & argentea, & ea colligata nodi, non annuli notâ, Homerus indicat.* parcequ'alors on enfermoit l'or & l'argent, & les choſes précieuſes dans des coffres liez avec des cordons ou des liens. Mais le paſſage que nous avons rapporté de Moïſe, prouve évidemment le contraire : la plûpart des clefs anciennes ſont de bronze, & plus courtes que les nôtres, ce qui pourroit favoriſer le ſentiment

timent de ceux, qui croyent que les cadenats étoient autrefois fort fréquens. On en croit remarquer l'uſage dans Pétrone ; *dum loquimur ſera ſuâ ſponte decidit* ; & les voyageurs aſſurent qu'ils ſont encore très-communs dans l'orient, *Tavern. c.* 4. *p.* 43. On voit à Paris dans le cabinet de Meſſieurs Foucaut, Fauvel, & Girardon, des bagues d'Airain avec une clef au lieu de cachet ; ces clefs ne pouvoient guéres ſervir qu'à des cadenats, ou à des caſſettes.

Dans tout le levant les ſerrures & les clefs ne ſont que de bois, *Voyez Cotovic. c.* 11. *Villamont l.* 2. *c.* 23. *Morizon l.* 2. *c.* 11. *Tavernier, Voyage de Perſe c.* 4. *&c.* Il y a de ces clefs qui ſont de la groſſeur du bras ; la plûpart ſont de la groſſeur du pouce, quarrées, oblongues, ayant

ayant à leur extrémité des dents de fer, au nombre de cinq ou ſix, poſées de diſtance en diſtance. On inſére la clef dans la ſerrure, non directement; mais par le côté & de biais, & les clous ou dents de cette clef en accrochant d'autres, qui ſont au dedans de la ſerrure, font avancer ou reculer la cheville qui ſert à fermer, & à ouvrir. Nous ne pouvons dire de quelle antiquité ſont ces clefs, mais Iſaie nous parle d'Eliacim fils d'Helcias, *Iſai.* XXII. 21. 22. *à qui le Seigneur promet de lui mettre la clef de la maiſon de David ſur l'épaule.* Nous voyons auſſi diverſes figures anciennes venuës d'Egypte, dont quelques-unes portent appuyée contre leur épaule, une clef tortuë, ou même une clef faite à peu près comme les nôtres, mais plus groſſe. C'eſt apparem-

remment de ces groſſes clefs de bois dont parle Iſaïe.

Les Hébreux ne fûrent jamais fort magnifiques en meubles. Encore aujourd'hui les peuples voiſins de la Judée n'ont point l'uſage des tapiſſeries, des chaiſes, des lits, des peintures, des ſtatuës, & d'autres ſomptuoſitez qu'on voit parmi nous. Un grand tapis qui couvre le pavé de la chambre, & un nombre de riches couſſins jettez ſur un ſopha, font preſque tous les meubles des appartemens des plus riches. Le ſoir on étend ſur une eſtrade un Lit, des draps, une couverture le lendemain matin on replie le tout, en ſorte qu'il n'en paroît rien de tout le jour dans la chambre. Voila qu'elle eſt la méthode de la plûpart des orientaux. Il n'en étoit pas tout à fait de même des Hébreux ;

ils

ils avoient des lits fixes & des chaiſes. Salomon dans ſon opulence n'étoit ſervi qu'en vaiſelle d'or ; & il ne ſe refuſa rien de ce qui peut contenter l'eſprit & les ſens, *Eccle.* II. 8. 3. *Reg.* X. 21. mais nous ignorons en particulier qu'elle étoit la magnificence de ſes ameublemens. Le Roi de Tyr, *Ezech.* XXVIII. 13. 14. 15. dont Ezéchiel nous décrit la grandeur & les richeſſes, marchoit tout éclatant de pierreries, ſon Palais étoit tout brillant d'or & de métaux précieux ; la ville de Tyr étoit pleine d'étoffes, de pierreries, de marchandiſes de prix. Leur vaiſſeaux étoient ornez d'yvoire, leurs voiles étoient de pourpre. Du tems que l'argent étoit auſſi commun à Jéruſalem que les pierres, 3 *Reg.* X. 27. Les meubles ſe reſſentoient, ſans doute, de cette pro-

prodigieuſe opulence ; mais nous ne parlons ici que de ce qui étoit ordinaire dans le païs, & parmi le commun des Iſraëlites. Pour s'en former une idée, il faut conſiderer l'ameublement qu'on mit dans la chambre d'Eliſée, 4 *Reg.* IV. 10. *Faiſons lui une petite chambre*, dit ſon hôteſſe de Sunam, *mettons-y un petit lit, une table, une ſiége & un chandelier, afin qu'il s'y retire lorſqu'il viendra.* Les Prophétes invectivent ſouvent contre l'excez des parures, contre la moleſſe des habits, & contre la ſomptuoſité des bâtimens. Mais je ne trouve point qu'ils attaquent la ſuperfluité des meubles. On remarque en quelques endroits l'uſage des tapis de pieds, ſur les quels on s'aſſeioit, & des couſſins ſur les quels on s'appuyoit. Amos, *Amos II. 8. Super veſtimentis pignoratis*

tis accubuerunt. reproche aux riches de s'asséoir sur des tapis des pauvres, qu'ils retenoient pour gages ; Ezéchiel, *Ezech.* XIII. 18, reprend les faux Prophétes de leur dangereuse complaisance, en disant qu'ils préparent des coussins sous tous les bras. Tout l'orient se sert encore aujourd'hui de ces tapis & de ces coussins. Une femme corrompuë dans les Proverbes, *Prov.* V. 15. dit à son galant : J'ai suspendu mon lit sur des cordes, & je l'ai couvert de riches tapis d'Egypte ; je l'ai arrosé de myrrhe, d'aloë & de cinname. L'Epouse du Cantique parle du lit de Salomon, *Cant.* III. 7. & l'usage en paroît tout fréquent dans l'Ecriture, aussi bien que celui des chaises.

F I N.

DIS-

DISSERTATION

SUR LES

PAYS

OU SE SAUVERENT
LES CHANANE'ENS
CHASSEZ

PAR

JOSUÉ,

Par le Reverend Pere

D. A. CALMET,

Religieux Benedictin, Abbé de St. Leopold de Nancy.

L

DISSERTATION

Sur les Païs où ſe ſauvérent les Cananéens chaſſez par Joſué.

LA guerre que Joſué fit aux Cananéens, & la revolution qui arriva dans leur Païs à l'entrée des Iſraëlites, eſt peut être le plus ſingulier, & le plus grand évenement dont nous parle l'Hiſtoire. Un peuple entier, très-nombreux, & très-puiſſant, condamné & menacé depuis pluſieurs ſiécles à une perte totale, ſe voit attaqué tout d'un coup par une armée de ſix cents mille hommes, conduite par un Général favoriſé de Dieu, établi de ſa main,

revêtu de ſon autorité, exécuteur de ſes ordres, qui commande aux aſtres & aux élemens, & qui produit les changemens les plus prodigieux, quand il s'agit d'exterminer les ennemis du Tout-puiſſant. Le Seigneur lui-même deploye la force de ſon bras contre Canaan ; il répand la frayeur dans leurs armées, endurcit leur cœurs, & ferme leurs yeux à leurs plus preſſans intérêts ; permet qu'ils combattent, afin de les livrer entre les mains de ſon peuple ; enfin les dévouë à l'anathême, ordonne qu'on n'épargne perſonne, & qu'on expie par le fer & par le feu une Nation, dont les crimes étoient montez à leur comble & dont les cris étoient parvenus juſqu'aux cieux.

Dans cette occaſion pendant qu'une partie de ce peuple maudit

dit prend les armes pour défendre ſon Païs, & périt par l'épée du peuple de Dieu, une autre partie ſaiſie d'une crainte envoyée d'en haut, prend la fuite, & ſe condamne volontairement à l'éxil, & à tous les dangers de la mer, de la terre, & de la captivité. Nous avons tâché d'expoſer après l'Ecriture, dans nôtre commentaire, les guerres du Seigneur, & le ſuccès des armes de Joſué dans la deſtruction des Cananéens ; nous allons ſuivre ici ceux de ces peuples, qui prirent le parti de ſe retirer de devant ſa face, pour chercher d'autres demeures. Mais comme les livres ſaints ne nous marquent pas en quels lieux du monde ils ſe retirérent, nous ſommes obligez d'aller à la découverte, & de chercher dans les diverſes parties du monde, quel-

ques traces de ces anciennes colonies.

Ceux qui ont écrit exprès ſur cette matiere ne s'accordent pas entre eux. Les uns veulent que les Cananéens dont nous parlons ſe ſoient retirez dans l'Egypte. D'autres ſur les côtes de l'Afrique, qui regardent l'Occident ou le Nord : quelques uns les placent dans l'Europe ; & d'autres dans l'Amérique. Il y en a qui veulent que ces peuples ſe ſoient partagez en divers endroits des Iſles de la Méditerranée & des continens. L'Ecriture ſemble appuyer ce ſentiment, lorſqu'elle dit dans Néhémie, 2 *Eſdr.* IX. 22. qu'ils furent diſperſez dans les coins, dans les divers climats du monde : D'autres les raſſemblent en un ſeul lieu. Ceux-ci pretendent que de tous les ſept peuples de Canaan il n'y en eut aucun,

aucun, dont une partie n'ait pris la fuite, & ceux-là soutiennent qu'il n'y eut que les Jébuséens & les Gergéséens, qui ayent pris le parti d'abandonner leur Païs; c'est ce qu'il nous faut examiner ici.

Les Auteurs Juifs, *Gemarr. Jeros.* 1. *& schebiit. c. b.* racontent que Josué étant entré dans la terre promise, fit au Cananéens trois propositions: la premiére, que ceux qui voudroient se retirer, le fissent: la seconde, qu'il recevroit ceux qui voudroient demander la paix: & qu'il feroit alliance avec eux. La troisiéme, enfin qu'il déclaroit la guerre à quiconque ne prendroit pas l'un ou l'autre de ces deux partis. Trente & un Roi Cananéen voulurent faire la guerre & furent exterminez.

Les Gabaonites prirent le

parti de la paix, & de l'alliance ; & les Gergéſéens s'enfuirent en Afrique. Maimonide, *Maimon. Halac. Mel. c. b.* rapporte la choſe à peu près de même. Joſué dit il, envoya des Hérauts dans tout le Païs, avec divers écrits qu'ils diſtribuerent aux Princes de Canaan. Les uns portoient : *S'enfuie qui voudra.* Les autres : *Se rende qui voudra.* Et les troiſiémes : *Combatte qui voudra.* De tous ces Peuples il n'y eût que les Gergéſéens qui crurent au Seigneur, & qui ſe ſauvérent en Afrique. Les Hévéens refuſerent d'abord toutes les conditions de paix ; mais les Gabaonites qui étoient de leur nombre, vinrent enſuite faire alliance avec Joſué, d'une maniere frauduleuſe. Tous les autres prirent la réſolution de combattre.

Mais

Mais en quel endroit de l'Afrique ſe retirérent les Gergéſéens ? C'eſt ce que les Rabbins nous laiſſent à déviner. Ils nous apprennent ſeulement que ſous le regne d'Alexandre le Grand, *Talmudici Perek Chelesh apud Schikard de jure Reg. p.* 121. ils vinrent ſe preſenter devant ce Prince pour lui demander la reſtitution de leur Païs uſurpé par les Hébreux. Alexandre fit citer les Juifs, pour répondre ſur cette accuſation. Ceux-ci comparurent, & dans leur défenſe ils prétendirent, que non-ſeulement ils ne devoient rien aux Gergéſéens ; mais au contraire, que les Gergéſéens étant des Eſclaves fugitifs, ils devoient leur être reſtituez, avec tous les dommages qu'ils leurs avoient cauſé par leur fuite depuis tant de ſiécles. Ils prouvérent le

mier chef ; Savoir que les Gergéſéens deſcendus de Canaan étoient Eſclaves, par l'arrêt prononcé par Noë contre Canaan leur pere : *Geneſ.* IX. 24. *Maledictus Canaan, ſervus ſervorum erit.* Leur fuite n'étoit pas conteſtée, il ne reſtoit qu'à prononcer en faveur des Hébreux ; mais les Gergéſéens ne jugérent pas à propos d'attendre leur propre condamnation ; ils ſe rétirérent, & abandonnérent leur cauſe. Toute cette fable avec ces circonſtances eſt ſans doute de l'invention des Rabbins ; elle porte avec elle les caractéres de ſa fauſſeté, *Joſué.* XXIV. 11. Joſué lui-même nous apprend qu'il vainquit les Gergéſéens, & on en voyoit encore quelques reſtes du tems de Jeſus-Chriſt ; *Matth.* VIII. 28. Mais elle prouve au moins l'Antiquité de la tradition, qui veut

veut que les Gergéſéens ſoient allez demeurer en Afrique.

Quelques autres Rabbins enſeignent, *Targ. in cap. III.* Voyez *Cantic. Canticorum*, qu'une partie des Cananéens ayant appris que les Hébreux devoient poſſeder leur Païs, prirent la réſolution de s'enfuir, après avoir auparavant coupé les arbres de leur Païs, bouché les ſources des fontaines, détruit leurs villes. C'eſt apparemment ces peuples qui ſe ſauvérent, *Vide in Seder Olam. & Genebr. Chronic. ad. an. mundi.* 1709. une partie dans l'Egypte & dans l'Afrique, & une autre dans l'Allemagne & dans l'Eſclavonie. Genebrard appuye ce ſentiment par rapport à l'Allemagne, qu'il croit avoir été entierement deſerte, de même que le reſte des Païs de l'occident, dans le tems

de la transmigration des Cananéens. Il veut que ce ſoit les Cananéens qui les premiers ayent habité ces vaſtes Provinces, ce qu'il prouve par l'extreme barbarie des anciens Germains, que Pline a mis au nombre des Scythes, *Plin. l. 4. c. 2.* Serarius, *Serar. in Joſué, c. 12. qu. 6.* ne paroît pas fort content du jugement de Genebrard en cela, ſur tout, quand il parle des Germains avec quelque eſpéce de mépris; quoique d'ailleurs Sérarius montre que le Rabbin Abenezra, & d'autres avant lui, ont mis des Cananéens dans l'Allemagne; & quoi qu'il reconnoiſſe que la langue Allemande a quelque rapport à l'Hébraïque, & ſur tout à la langue Caldéenne. Mais par quelle route les Cananéens ont-ils pénétré dans l'Allemagne? Eſt-ce par leur choix, ou par le hazard, qu'ils

qu'ils s'y rendirent? quelle Province ont ils poſſedée? quelle preuve enfin qu'ils yſoient jamais venus? Doit on croire les Rabbins ſur leur ſimple parole? Quelques auteurs, *Palladius Hiſtor. Lauſiac. c.* 106. ne font pas faire aux Cananéens un ſi long voyage. Ils croyent qu'ils ne ſe ſauverent pas hors de leur païs, mais qu'ayant ſimplement quitté le plat pays, & les lieux de trop facile accès, ils s'étoient retirez dans des montagnes impraticables, & y avoient creuſé des Cavernes dans les rochers, pour s'y defendre contre Joſué. Palladius auteur de l'Hiſtoire ſurnommée Lauſiaque, aſſure qu'on montroit près de Jéricho de ces anciennes Cavernes, où l'on tenoit par tradition que les Cananéens s'étoient retirez pour s'y mettre à couvert contre les Hébreux. Mais

quoiqu'on ne voye rien dans ce ſentiment que de très problable, les Cananéens des montagnes ayant beaucoup plus reſiſté aux Hébreux, que les autres, nous ne pouvons nous perſuader qu'une tradition auſſi ancienne, & qui paroît auſſi bien fondée, que l'eſt celle de la fuite des Cananéens, ne veüille dire autre choſe qu'une retraite dans les montagnes de leur propre païs; nous cherchons leurs colonies dans des regions éloignées, & hors de la connoiſſance de Joſué & des Hébreux. L'opinion qui a le plus d'apparence & de partiſans, eſt celle qui place les Cananéens dans l'Afrique. Elle ſe trouve dans les plus anciens livres des Docteurs Hébreux, & eſt ſoutenuë avec beaucoup d'érudition par pluſieurs habiles gens. On a déja vû que c'étoit l'opinion

nion de la Gemarre de Jeruſalem. Procope *Procop. de Bello Vandalic. l. 2. c. 10.* veut que les Cananéens s'étant d'abord retirez en Egypte, craignant les armes de Joſué, y ayent vécû quelque tems, mais qu'enfin s'étant multipliez, & étant devenus trop nombreux pour le terrain qui leur avoit été cédé, ils furent obligez de changer de demeure, & de s'en aller dans le fonds de l'Afrique, où ils bâtirent un grand nombre de villes, & ſe répandirent dans toutes ces vaſtes regions, qui ſont depuis l'Egypte, juſqu'aux Colones d'Hercule, conſervant leur ancien langage, un peu altéré pourtant, mais qui ne laiſſoit pas de ſe ſentir encore beaucoup de ſon origine Phénicienne. On voit dans la Province Tingitanne, dans la très-ancienne ville de Tingis qu'ils y bâtirent,

rent, on y voit, dit toûjours Procope, deux grandes Colones de pierres blanches dreſſées près de la grande fontaine avec une inſcription en caractéres Phéniciens, qui porte Ἡμεῖς ἐσμεν οἱ φυγόντες ἀπὸ προσώπου Ἰησοῦ τοῦ λῃστοῦ υἱοῦ Ναυῆ. *Nous ſommes des Peuples qui avons pris la fuite devant le voleur Jeſus fils de Navé.* On tient dans l'Afrique que ces habitans de Tingis ſont nez du païs même, & n'y ſont pas venus d'ailleurs ; mais c'eſt qu'on n'en connoît point de plus anciens. Antée leur premier Roi étoit, dit-on, fils de la terre, & on raconte qu'il combatit contre Hercule. Si l'on reçoit ce recit de Procope, on ne peut nier qu'au moins de ſon tems ce ne fût l'opinion de ceux de Tingis, qu'ils étoient venus des anciens Cananéens chaſſez de leur pays par Joſué, & on peut faire re-

remonter cette tradition juſqu'au tems de l'érection de ces deux Colonnes, qui ſont inconteſtablement plus anciennes que Procope, quoiqu'on n'en puiſſe pas bien marquer l'époque. Tout le monde convient que les côtes de l'Afrique furent peuplées par des colonies Phéniciennes. On trouve par tout des veſtiges de leur langue, de leurs mœurs, de leur religion, & en un mot de leur origine Phénicienne ou Cananéenne; l'Hiſtoire nous a même conſervé des particularitez de pluſieurs de leurs Colonnies. La ſeule difficulté qu'on y trouve, c'eſt que les tems ne conviennent pas toûjours. Ils ſont ou trop éloignez de Joſué, ou trop incertains, & trop mêlez de fables.

Mais on peut repondre 1. Que les Cananéens ne ſortirent pas tous en même tems de leur païs.

Moy-

Moyſe ſemble même dire que Dieu en chaſſa une partie avant l'entrée de Joſué dans la terre de Canaan. *J'envoyerai ma frayeur devant vous*, dit le Seigneur à Moyſe *Exod.* XXIII. 28. 29. *& je ferai mourir le peuple dans le païs duquel vous devez entrer. Je mettrai en fuite tous vos ennemis, & j'envoyerai des mouches & des guêpes qui chaſſeront les Hévéens, les Cananéens & les Héthéens, avant que vous entriez. Je ne les chaſſerai pas en une ſeule année, de peur que la terre ne ſoit reduite en ſolitude, je les chaſſerai peu à peu juſqu'à ce que vous ſoyez multipliez.* Dans un autre endroit, *Deut.* IX. 3. & *Deut.* XXXIII. 27. Dieu promet de paſſer lui même comme un feu dévorant dans ſon peuple, pour détruire les Cananéens; & l'Auteur du Livre de la Sageſſe, *Sap.* XII. 8.

Vous

Vous avez envoyez des guêpes avant que vôtre armée parût, pour exterminer petit à petit ces nations, non pas que vous manquassiez de puissance, pour les reduire par la guerre, ou par des bêtes cruelles & farouches, ou par d'autres moyens violens; mais vous vouliez donner à ces peuples impies le tems de se reconnoître, & de faire pénitence. Il est donc très-croyable que dès que les Hébreux furent sortis de l'Egypte, Dieu commença à répandre la frayeur parmi les Cananéens, & que dès lors plusieurs d'entr'eux se sauvérent dans d'autres Provinces. 2o. Non seulement durant la guerre que Josué fit aux Cananéens, mais encore après sa mort, les Cananéens ont pû en différentes occasions & en divers tems se retirer de leur Pays. A mesure que les Israëlites s'affer-

fermiſſoient & ſe multiplioient, les Cananéens ſe trouvoient preſſez de toutes parts & reſſerrez; enſorte que ne pouvant éviter la mort, ou la plus dure ſervitude, on ne doute point que pluſieurs n'ayent préferé la fuite à ces deux extrémitez; ſurtout ayant la mer ouverte du côté de la Phénicie qui ſe maintint toûjours contre les Hébreux, après la mort, comme pendant la vie de Joſué. Delà viennent tant de colonies Phéniciennes dans l'Afrique, dans l'Aſie Mineure, dans l'Eſpagne, dans la Gréce, & dans toutes les Iſles de la Mediterranée. Qui ſe pourra perſuader que les ſeules villes de Tyr & de Sidon, dont la premiére n'étoit peut-être pas même bâtie du temps de Joſué, *Voyez le Commentaire ſur Joſué.* XIX. 29. ayent pû fournir du monde pour tant d'établiſſemens?

ment? La Phénicie ſuivant l'idée que nous en donne l'Ecriture ne s'étendoit en longueur que depuis le Mont Liban, juſqu'au mont Carmel; elle avoit fort peu de terrain dans le fond du Païs en tirant vers le Jourdain; elle ne pouvoit pas par conſequent avoir une grande multitude de peuples à envoyer hors de chez ſoi, pour chercher des terres ailleurs. Le métier ordinaire de ces peuples, qui etoit la navigation très périlleuſe dans un tems où la mer étoit moins connuë, & où les vaiſſeaux étoient moins ſolides que ceux d'aujourd'hui, ce métier étoit encore un obſtacle à leur multiplication. On ne peut pourtant pas nier que les Phéniciens n'ayent formé une infinité de Colonies du tems de Joſué, ou peu après-lui: il faut donc avoüer que ce ne pouvoit

voit être que des peuples Cananéens, qui étant trop à l'étroit dans leur Païs & mal-traitez par les Hébreux, ſe jettoient dans les vaiſſeaux des Sidoniens, & alloient défricher de nouvelles Terres où ils pouvoient.

3. Enfin quoi-qu'on ne puiſſe pas aiſément fixer le tems des colonies Phéniciennes, on peut montrer au moins qu'elles ſont très-anciennes, & que la plus part ont précedé le ſiége de Troye, puiſque les Grecs trouvérent des Phéniciens dans la plûpart des endroits où ils abordérent, devant & après cette guerre, *Vide Bochart. Canaan. & Hornium. de Orig. Gentium American l.* 2. *c.* 3. *&* 4. & que les Phéniciens y étoient depuis long tems; C'eſt de quoi les Hiſtoriens Grecs conviennent avec nous. Or le ſiége de Troye

ye n'eſt arrivé qu'environ 240. ans après la mort de Joſué ; il n'y a donc nul inconvénient à fixer au tems de Joſué & à celui qui l'a ſuivi, juſqu'à Salomon la plûpart des Colonies Phéniciennes, & à attribuer ces colonies aux Cananéens combattus & maltraitez par les Hébreux, qui s'affermiſſoient de plus en plus dans leur Pays. Saluſte, *Salluſt de Bello Jugurth.* rapporte l'ancienne tradition des Africains touchant l'arrivée d'Hercule de Tyr ou le Lybien, dans leur Pays avec une Armée de Medes, de Perſes & d'Arméniens ; cet Auteur qui avoit pris ce qu'il en dit, des Memoires écrits en langue Punique des Rois de Numidie, aſſure que ce qui avoit obligé Hercule de quitter ſon pays, étoient des guerres civiles ou domeſtiques qui s'y étoient allumées:

lumées : que les peuples de l'armée d'Hercules s'étant alliez par les mariages avec les Lybiens, avoient petit à petit perdu leur ancien langage, & changé leurs premiers noms, & que les Medes & les Arméniens s'étoient appellez *Mauruſiens*, par un changement qui paroît aſſez extraordinaire. Hornius, *Horn. loco citato l. 2. c. 3. p. 25.* refléchiſſant ſur ce recit de Saluſte, remarque que le vrai nom de l'Hercule Africain, étoit *Macerin*, ſelon le temoignage de Pauſanias, *Pauſan. in Phocicis.* Ce nom peut venir de l'Hebreu, ou du Phénicien, *Mechoker*, un Sage, un Recherçheur. Les Arméniens dont il parle, ſont apparemment des Araméens, ou des Syriens, ou plûtôt des *Amorrhéens*, qu'Hercule conduiſoit avec lui. Saluſte qui ne connoiſſoit pas ces Peuples-là,

ples-là, dont le nom étoit éteint depuis si long-tems dans leurs propres Païs, & dont les Romains n'avoient aucune idée, les prit pour des Arméniens; & sans faire attention que le nom de *Maures*, qu'ils avoient retenu, approchoit assez de celui des Amorrhéens, il a été chercher des explications éloignées & forcées d'une chose qui n'auroit pas fait la moindre peine, s'il eût sû l'Histoire des Cananéens. Ces Medes dont il parle, pouvoient être des Madianites, & les Perses de Salluste sont apparemment des Phéréséens. Il est certain que les Perses & les Medes n'étoient pas en vogue du tems de l'Hercule Africain.

Les Goméres, *Vide Anton. Nebriss. Decad. II. Rer. Hispan.* qu'on connoît encore aujourd'hui dans la Mauritanie, & qui

donnent le nom de *Gomérites* à une partie de la Lybie, & le nom de *Goméra* à une des Iſles Canaries, ces Goméres tirent auſſi leur nom des Amorrhéens, ſi l'on en croit Hornius, & les *Canaries* appellées autrement les Iſles fortunées, dérivent des Cananéens, *Vide Horn. l. 2. c. 9.*

Quant aux guerres civiles dont parle Saluſte, & qui obligérent Hercules & les ſiens de ſortir de la Phénicie, ou du Païs de Canaan, on peut fort bien les entendre des guerres particulieres, que les Iſraëlites firent en differens tems contre les Cananéens qui étoient reſtez depuis Joſué. L'Hiſtoire nous a rapporté, *Judic.* l. 34. *& ſeq.* celles que firent ceux de Juda & de Siméon contre les Jébuſéens, les Hethéens, & les Phéréſéens, qui étoient dans leur

leur partage. Les autres tribus pûrent en faire autant, chacune de leur côté. Nous savons la guerre de Débora & de Barac contre Jabin Roi d'Asor, *Judic. IV. & V.* celles de Gédéon contre les Madianites, *Judic. VI. & VII.* & ainsi des autres. Ceux des Peuples Cananéens qui voulurent éviter la servitude, furent obligez de se sauver hors de leur Païs. Et qui sait si Dieu pour exécuter ses desseins contre cette nation impie, ne permit pas que la division se soit mise parmi eux, & que plusieurs ayent été contraints de chercher de nouvelles terres, même avant l'entrée de Josué.

L'Opinion qui met des Cananéens dans l'Afrique, n'est ni nouvelle, ni certaine. Les noms des anciennes villes de ce Païs, sont presque tous Phéni-

ciens. Ardanis, Hippone, Leptis, Utique, Tingis & pluſieurs autres, ſont ſans contrédit des Colonies Phéniciennes. Je ne parle pas de Carthage, parcequ'elle ne fut bâtie qu'après Salomon. Du tems de Saint Auguſtin, *Vide Aug. in Expoſit. in choata Ep. ad Rom. Interrogati ruſtici noſtri quid ſint, punicé reſpondentes Canani*, les Africains ſe diſoient deſcendus des Cananéens, & quand on leur demandoit leur origine, ils répondoient *Canani*. Les Arabes encore aujourd'hui, tiennent que les Barbares d'Afrique viennent des anciens Peuples de Paleſtine, qui s'étoient rétirez dans ce Pays. S. Jérome, *Jeronim. in tradit. Hebr. in Geneſ. idem in Jerem. c. 25. &c.* S. Auguſtin, *Aug. qu. 16. in Judic. & Ser. 35. de verbis Domini.* & tous nos nouveaux Critiques avoüent,

avoüant, que l'ancienne langue Punique étoit la même que la Cananéenne, en ſorte qu'il ſeroit inutile de nous arrêter à le prouver. Ainſi on peut, ce me ſemble, conclure avec aſſez de fondement, que la plûpart des Cananéens, qui ſe ſauverent de leur Pays pour ſe mettre à couvert de la rigueur des Iſraëlites, ſe retirerent dans l'Afrique. Mais on ne doit pas s'imaginer que les Cananéens n'ayent point choiſi d'autres retraites que l'Afrique. Quoi que cette partie du monde ne fut que trop vaſte pour les recevoir tous, on prétend qu'il y en eut dans pluſieurs autres endroits. On veut par exemple, *vide Horn. de orig. Gent. Americ. l. 2. c. 3. p.* 73. 74. que les Cappadociens, les Colchiens, & les Géorgiens ou Gurgeſſans, ſoient deſcendus des Caphtoriens, & des

Gergéſéens. Les Ciliciens ont pour fondateur *Cilix* frere de Cadmus, Chef des Cadmonéens. Il y a même quelques Auteurs, *Arngrimus Jonas apud eundem*, qui ont crû que les anciens Géans de Suéde & de Norvége étoient des enfans des Géans de la terre de Canaan. Les Sinéens connus dans l'Ecriture, ſont peut-être les premiers Peres des Chinois. Les Iſles de Sicile, de Sardaigne, de Malte, de Chypre, de Corfou, les Baléares ou les Iſles Majorque & Minorque, celles de Gades, ou Cadis, & pluſieurs autres furent habitées par des Phéniciens. Sardos fils d'Hercule Africain, donna ſon nom à la Sardaigne, *Vide Pauſan. in Phocicis.* Un Auteur anonyme, qui vivoit du tems d'Aléxandre Sévére, enſeigne que les Baléares & Gades avoient

voient reçû leurs premiers habitans des Cananées & des des Jébuséens chassez par Josué L'Isle d'Ebuse pres de l'Espagne, apris se nom de ces derniers, *Boch. Canaan. l.* 4. *c.* 36. Cadmus fondateur de Thébes, étoit selon Suidas, fils d'Agenor, ou d'Ogyges. Or Ogyges est le même qu'Og Roi de Bazan. Les Inachides, ou fils d'Inach, si fameux dans la Grece, sont à ce qu'on croit, de ces fameux Enacim, ou fils d'Enach, dont la valeur & la force sont si connuës dans l'Ecriture, *Vide Grot. in Num.* XIV. 23. Il y en a qui derivent de l'Hébreu *Béné-Anak*, le nom des Phéniciens, ou *Phénicim*, qui ont fait autrefois tant de bruit dans le monde. On ne prétend pas se rendre garant de tout ce qu'on vient de rapporter sur l'origine de tous ces

peuples, comme venus des Cananéens chaſſez de leur Païs par les Hébreux ; mais on doit au moins avoüer que dans la plûpart de ces ſentimens, il n'y a rien d'incompatible avec la verité de l'Hiſtoire, & que ſi l'on ne peut pas montrer que toutes ces colonies ſoient du tems de Joſué, on ne peut nier au moins que la plûpart ne ſoient ſorties de la terre de Canaan, aſſez peu de tems après la mort de ce General du peuple de Dieu. L'Origine des peuples de l'Amérique eſt un grand probléme, parmi les ſavans. Les curieuſes recherches de quelques habiles gens, qui ſe ſont appliquez à la déterrer, n'ont pû encore la tirer de la profonde obſcurité où elle eſt. Comme il y a des Auteurs qui ont voulu, les faire venir des Cananéens ſortis de la Paleſti-

ne, nous ſommes obligez d'examiner ici ce ſentiment.

Il eſt bon de remarquer que l'on n'eſt pas d'accord parmi ceux mêmes qui défendent cette opinion, ſur la maniere dont ce tranſport eſt arrivé. Les uns, *Vide l'Eſcarbot. Hiſt. Nov. Franc. lib.* 1. *c.* 3. veulent que les Cananéens s'étant embarquez ſur des vaiſſeaux Sidoniens, auroient été jettez par la tempête de la Mediterranée dans l'Océan, & delà dans l'Amerique. D'autres, *Vide Grot. in Deut. XVIII. IV. & Notas Johan. de Laët. in diſſert. Hug. Grot. & aliorum de orig. Gent. Americ. & Horn. de Orgin. Gent. Americ. l.* 2. *c.* 5. ayant remarqué que ce trajet étoit trop long & trop difficile; ont mieux aimé faire abborder ces Cananéens premiérement dans l'Afrique, puis dans les Canaries,

pour les tranſporter enſuite dans l'Amerique. Les preuves générales dont on ſe ſert pour prouver que les Américains viennent des Phéniciens, ſont la conformité des coûtumes, de la langue & de la Religion des uns & des autres. Le Dieu des Méxicains eſt tout à fait ſemblable au Saturne Phénicien, & au Meloc des Ammonites, *Voyez nôtre diſſertation ſur Moloc*. C'eſt une figure monſtrueuſe faite de cuivre, que l'on enflamme, & à qui on offre des victimes humaines. Les peuples d'Amérique ont encore une autre coûtume, connuë dans l'Ecriture, & uſitée autrefois parmi les Peuples de Phénicie, qui eſt de ſauter par deſſus un feu, comme pour ſe purifier par ſa flamme; C'eſt ce que l'Ecriture appelle, *Deut.* XVIII. 10. 2. *Par.* XXVIII.

3: *lustrare per ignem.* Les crimes qu'on a reprochez aux Cananéens se voyent tous dans le nouveau monde. Les impudicitez, les inceſtes, la ſodomie, la polygamie, les divorces; pluſieurs d'entr'eux adorent le ſoleil & la lune, de même que les anciens Phéniciens. On dit qu'il y a eu des Géans parmi les Américains. Ils ſe font des ſtigmates, & amaſſent des monceaux de pierres en l'honneur des Dieux. Enfin ceux qui ſe ſont appliquez à la langue des Américains y ont trouvé beaucoup de mots conformes au Phénicien & à l'Hébreu, *Voyez Horn. l. 2. c. 10. 11.* Tous ces caractéres. Joints enſemble donnent beaucoup de poids à ce ſentiment. Mais la grande difficulté conſiſte à ſavoir, comment ils ont pû faire un ſi long trajet, & ſi véritablement, ils

l'ont fait. Monſieur Huet, ancien Evêque d'Avranches; *Huet. Demonſt. Evang. propoſit. 4. Art. 6. p.* 83. attribuë en quelque ſorte au hazard, le paſſage des Phéniciens dans l'Amérique. Ces peuples ayant ſouvent paſſé le Détroit de Gades, pour aller dans l'Océan ſur les côtes d'Afrique ou d'Europe, s'avancèrent juſque ſous la Ligne, & s'étant laiſſé aller aux vents qui ſouflent continuellement d'Orient en Occident, ils furent pouſſez juſques dans l'Amérique. Charmez d'un ſi beau pays, & craignant une fâcheuſe navigation pour le retour, les vents leur étant preſque toûjours contraires, ils s'y établirent, & y ſont toûjours demeurez depuis, ſans qu'on ait jamais eu de leurs nouvelles dans leur premier pays.

Hornius, *Horn. lib. citato*,

&c.

c. 5. soûtient que les Phéniciens ont fait plus d'une fois le voyage depuis l'Afrique & l'Espagne, jusqu'à l'Amérique. Il montre par Strabon que ces peuples ont fait de longs voyages de mer dans l'Ocean Atlantique. Il remarque après le même Auteur, qu'Eudoxe dans la navigation qu'il fit du Golphe Arabique dans les Indes & dans l'Ethiopie, vit dans l'Ocean Ethiopique la proüe d'un vaisseau Phénicien, qui y avoit fait naufrage. Il le distingua par la tête de cheval: & les Marchands de Gades la reconnurent, comme étant d'un de leurs petits navires, dont ils se servoient pour la pêche. Les anciens Ecrivains avancent que les Phéniciens coururent toutes les mers avec leur flote. Il prétend que le tour de l'Afrique que fit Hannon Carthaginois, est plus mal

aiſé que le voyage de l'Afrique dans l'Amérique. Acoſta ſoûtient qu'on peut faire le voyage, depuis les Iſles Fortunées dans l'Amérique en quinze jours avec le bon vent. Il eſt conſtant, que les Phéniciens ont fréquenté les Iſles Fortunées: Et qui les empéchoit d'aller juſques dans l'Amérique, ſoit par deſſein ou par hazard? Laëtius, *Laët. Obſer. 1. p. 136. in brerevodi ſententiam.* fait à peu près les mêmes remarques. Les Phéniciens paſſérent de l'Afrique aux Canaries; des Canaries aux Iſles Açores, & delà dans l'Amérique. Hornius prétend même que le nom de *Canaries* eſt formé de celui de *Cananéens*, comme on l'a déja dit. Le même Hornius, *ibidem, c. 6.* qu'on a cité auparavant, ne ſe contente pas d'avoir montré que le trajet des Phéniciens dans l'Amé-

mérique eſt poſſible, il prétend faire voir qu'il eſt réel, & véritablement arrivé, & cela juſqu'à trois différens voyages. La premiére fois que l'on fit le voyage de ce pays, ce fut, dit-il, du tems des Atlantes, deſcendans du fameux Atlas, qui voyagerent dans tout l'Océan, qui fut nommé de leur nom *Océan Atlantique*, & qui voguant dans toutes ces mers, trouvérent enfin les Iſles du nouveau monde, qu'ils appellent du nom *Atlantis*. C'eſt ſous ce nom que ce pays a été connu de Platon, *Plato in Timæo & in Critia*, qui l'avoit apris des Prêtres d'Egypte, dépoſitaires de tout ce qu'il y avoit de plus ſecret dans l'Antiquité. Diodore de Sicile, *Diodor. lib. 5.* a confondu ces Iſles avec les Canaries. Notre Auteur conjecture que ce Déluge, dont les

Américains ont conſervé la Mémoire, eſt celui de l'Iſle Atlantique, dont parloient les Prêtres Egyptiens, diſant que cette Iſle avoit été enſevelie ſous les eaux en un jour & une nuit. Le ſecond voyage des Phéniciens dans l'Amérique, *Horn. lib. cit. c. 7.* eſt celui dont parle Diodore de Sicile en ces termes : *Diod. l. 5. c. 19.* Dans les plus anciens tems les Phéniciens s'étant mis à naviger au-delà des Colomnes d'Hercule, furent emportez par la force des vents dans les parties les plus éloignées de l'Océan ; & après avoir été agitez pluſieurs jours par la tempête, ils arrivérent enfin dans une Iſle de l'Océan Atlantique, éloignée de la Lybie vers l'Occident, de pluſieurs jours de navigation, ils y trouvérent une terre fertile, des fleuves navigables.

gables & des édifices magnifiques. C'eſt de là que les Carthaginois & les Tyrrhéniens eurent connoiſſance de ces Terres. Et comme les Carthaginois ſe voyoient ſouvent attaquez par les Thyrréniens & par les peuples de Mauritanie ; ils équipérent une flote, & ayant paſſé le détroit de Gadés, ils conduiſirent une Colonie dans ce Païs nouvellement découvert, & tinrent la choſe extrêmement ſecrete, dans la vûë de s'y rétirer un jour, s'ils ſe trouvoient preſſez par leurs ennemis de quitter la ville où ils étoient établis. D'autres diſent que les Carthaginois ayant par hazard rencontré cette Iſle, pluſieurs s'y rétirerent ſans attendre les ordres des Magiſtrats, ce qui fut enſuite défendu ſous peine de la vie, de peur que le peuple ne quittât inſenſiblement la

ville

ville, pour chercher de nouveaux établiſſémens. Un autre voyage des Phéniciens dans l'Amérique, eſt celui des Flotes de Salomon, ſoit qu'elles ſoient parties de la Méditerranée, comme l'ont crû quelques-uns, *Horn. ibidem c.* 8. ou de la mer Rouge, comme on le croit communément. Il eſt certain qu'elles ont pû faire en trois ans le trajet de l'Amérique, & la ſouveraine ſageſſe dont Salomon étoit rempli, ne permet pas de douter qu'il n'ait ſçû la ſituation d'une partie du monde auſſi conſidérable, & auſſi remplie de merveilles, que l'eſt l'Amérique. On ſçait que pluſieurs habiles Interprétes, *Horn. ibidem c.* 8. ont prétendu que la flote de Salomon alloit juſqu'en ce pays. Colomb y trouva des mines & des cavernes très profondes, d'où l'on dit que venoît

noit l'or de la flote de ce Prince. Voilà les principales raisons qu'on apporte pour prouver que les Cananéens, chassez de la Palestine par Josué, ou par les Israëlites, se retirérent premiérement dans l'Afrique, puis passérent dans l'Amérique. Sur quoi il faut faire quelques réflexions.

1°. Il ne paroît nullement possible que les Cananéens, sortant des Ports de Sidon, avec leurs femmes & leurs enfans, ayent pû être conduits par l'impétuosité des vents jusque dans l'Amérique; ce trajet est trop long & trop difficile, & quand leurs vaisseaux auroient été assez forts pour résister à l'agitation & à la fatigue d'une aussi longue navigation, ce qu'on ne doit pas supposer dans les vaisseaux de ce tems-là. Il n'est pas croyable que ces peuples

ayent

ayent chargé ſur leurs navires aſſez de proviſions pour un ſi long voyage. Nous parlons ici moralement, & ſans ſuppoſer de miracles, puiſque rien ne nous oblige d'en reconnoître, & que ceux qui nous donnent des ſyſtêmes ſur la transmigration des Cananéens, ne parlent de cet événement que ſuivant l'ordre naturel des choſes.

2. Nous convenons que dans la rigueur, le trajet de l'Afrique à l'Amérique, n'eſt pas impoſſible: Mais on ſoûtient qu'on n'a aucune preuve certaine que les Phéniciens, ou les Africains y ayent jamais pénétré. Tout ce que Platon a dit de l'Iſle Atlantique n'eſt peut être pas fabuleux. Mais comment diſtinguer le faux d'avec le vrai dans une narration auſſi incertaine que celle de ce Philoſophe? L'Iſle

L'Iſle dont parle Diodore de Sicile, n'eſt autre que l'une des Canaries, où l'on ne doute pas que les Phéniciens n'ayant pénétré; Mais il y a bien de la difference entre les Canaries & l'Amérique. Enfin il n'eſt pas juſte de fonder la certitude d'un fait, ſur une choſe auſſi incertaine, que l'eſt le lieu où alloit la flote de Salomon; & quand on avouëroit que la flote de ce Prince y ſeroit allée, s'enſuivroit-il que l'Amerique fût peuplée de Phéniciens, ni avant ni après ce voyage? Il demeure donc au moins très incertain, que l'Amérique ait été peuplée d'abord par les Cananéens ſortis de la Paleſtine pour éviter Joſué ou l'armée des Hébreux. Il y en a même qui doutent ſi les peuples du Païs de Canaan, devoüez à l'anatheme, ont jamais quitté leur Païs pour ſe ſouſtraire

re à la vangeance de Dieu & aux armes des Hébreux : l'Ecriture ſainte s'exprime ſur cela d'une maniere qui laiſſe la choſe dans une aſſez grande ambiguité, *Joſue XI.* 18. 19. 20. *Joſué fit long-tems la guerre contre les Rois Cananéens ; il n'y eut aucune ville qui ſe rendit, hors les Hévéens qui habitoient Gabaon. Toutes les autres villes furent priſes par la force des armes, car le deſſein du Seigneur avoit eté, que leurs cœurs s'endurciſſent, & qu'ils combatiſſent contre Iſraël, qu'ils ſuccombaſſent & qu'ils ſe rendiſſent indignes de toute ſorte de clémence ; & qu'enfin ils périſſent ainſi que le Seigneur l'avoit ordonné à Moïſe.* Voila qui paroît bien exprès contre ceux qui veulent qu'une partie des Cananéens ſe ſoient ſauvez. Ce récit ſe trouve parfaitement ſoûtenu par l'Hiſtoire.

re. De tous les peuples Cananéens, il n'y en a pas un seul qui n'ait soûtenu la guerre contre Moïse, & ensuite contre Josué. Les Amorrhéens furent vaincus par Moïse au delà du Jourdain, *Vide Num.* XXI. 21. *seq.* Les Hévéens, les Cananéens, les Phéréséens, les Jébuséens, les Héthéens & les Amorrhéens, ou une partie de ces peuples se trouvérent dans l'armée alliée de Jabin, *Josué* II. 3. & des autres Rois liguez contre Israël, qui furent vaincus par Josué ; les Enacims, qui demeuroient dans les montagnes d'Hébron & des environs, furent aussi défaits, *Ibidem* v. 21. Adonisédech Roi de Jérusalem ou des Jébuséens étoit chef de l'Armée des cinq Rois qui vinrent attaquer Gabaon, & qui furent tous mis à mort avec leurs Soldats, *Josué*

X. 23. Enfin Joſué nous fait le dénombrement de trente-un Roi qu'il avoit vaincu, & dont il partagea le pays aux Iſraelites, *Joſué* XII. 9. *& ſeq.* Ces Rois étoient ceux des Héthéens, des Amorrhéens, des Cananéens, des Phéréſéens, des Hévéens, & des Jébuſéens, comme il le marque au même endroit. Enfin ce General met les Gergéſéens au nombre des peuples vaincus par les Hébreux, dans le diſcours qu'il fait au peuple quelque tems avant ſa mort, *Joſué* XXIV. 11. Qu'on nous montre un Canton, une Ville qui ſe ſoit trouvée abandonnée, & dont les Iſraelites ſe ſoient rendus les maîtres ſans combat. On en trouvera bien plûtôt où les Cananéens ſe maintinrent malgré les efforts des Hébreux. N'étoit-ce pas en quelque ſorte une ſuite néceſſaire des deſſeins

de

Dieu, que ces peuples demeuraſſent dans le Pays, afin qu'ils fuſſent tous enveloppez dans la punition de tous les crimes, dont ils avoient rempli la meſure, & qu'ils fuſſent exterminez de deſſous le Ciel, comme le Seigneur l'avoit predit & commandé?

Mais on peut répondre à ces raiſons, qu'on ne pretend pas que des peuples entiers ſe ſoient levez tout d'un coup, & s'en ſoient allez tous à la fois dans d'autres Provinces, enſorte qu'il n'en ſoit reſté aucun de la même race, dans le même Pays. On a déja remarqué qu'apparemment une partie des peuples de Canaan, avoit déja quitté le Pays avant l'arrivée de Joſué. D'autres le quittérent pendant les guerres qu'il fit aux Cananéens, & peut-être qu'auſſi après ſa mort on en vit encore

qui abandonnérent leurs demeures. Il y auroit de la témérité à vouloir fixer le tems de ces tranſmigrations, l'Ecriture ne l'ayant pas fait : Mais peut-on réſiſter à l'évidence de ces paroles de Dieu à Moyſe, *Exod.* XXIII. 28. 29. J'envoyerai devant vous des Gueſpes qui chaſſeront vos ennemis & qui les mettront en fuite ; promeſſe qu'il repette en d'autres endroits, *Deut.* VII. 20. 21. 22. dont Joſué, *Joſué* XXIV. 12. & l'Auteur du Livre de la Sageſſe, *Sap.* XII. 8. nous marquent l'exécution comme d'un événement réel : *Vous avez paſſé le Jourdain, & je vous ai livré la ville de Jéricho & les Amorrhéens, les Phéréſéens, les Cananéens, les Héthéens, les Gergéſéens, les Héwéens, les Jébuſéens ; J'ai envoyé devant vous des frelons, & j'ai chaſſé*

ces

ces peuples de leur Pays. Les deux Rois Amorrhéens que vous avez vaincus, non par votre épée, ni par votre arc.

Dieux éxécuta ſans doute ce qu'il avoit promis aux Iſraëlites à l'égard de ces peuples, de la maniere dont il l'avoit annoncé auparavant ; ils les chaſſa petit à petit ; *Paulatim atque per partes* ; & il éxécuta ces promeſſes, non ſeulement envers les deux Rois Séhon & Og, comme il ſemble que le texte de Joſué le voudroit dire ; mais auſſi envers les autres Cananéens, comme Moïſe le montre dans la Harangue qu'il prononça peu avant ſa mort, & quelque tems après la defaite des deux Rois Amorrhéens, *Deut.* VII. 20. 21. 22. où il répéta les mêmes promeſſes, qu'il avoit faites aux Iſraëlites dans le camp de Sinaï, quaran-

te ans auparavant. Ainſi il n'eſt pas étrange qu'on ne voye pas des villes & des cantons tout d'un coup abandonnez par leurs habitans; ces grands mouvémens ne ſe ſont faits qu'à la longue, & ſans déſerter le Païs.

C'eſt par une ſemblable raiſon que l'on voit ſous Joſué ce grand nombre de Rois Cananéens & qu'il n'y a aucun de ces peuples, contre qui ce Général n'ait eu à combattre. De même que les Gabaonites ſe ſéparérent des autres Hévéens pour faire leur accommodément avec les Iſraëlites, ainſi des autres particuliers du nombre des Gérgéſéens, ou des Jébuſéens, ont pû ſe déterminer à prendre la fuite, pendant que leurs compatriotes demeuroient dans le Païs, & faiſoient la guerre contre le peuple de Dieu. Les vil-

les qui étoient abandonnées par ces premiers, étoient bientôt occupées par d'autres Cananéens, dont le cœur fut endurci & qui ne voulurent pas profiter du tems que Dieu leur avoit donné pour faire des fruits de pénitence. La Providence qui ſe ſert pour l'ordinaire des calamitez publiques, pour opérer ces grands & étonnants effets ſur les peuples, les nations & les pays entiers, voulut ſe ſervir de celui de l'entrée des Iſraëlites dans la Terre Promiſe, pour diſperſer les Cananéens dans divers endroits, & ſur tout dans les Iſles de la Méditerranée, & dans l'Afrique, où ils ont fondé ces Etats fameux, & où ils peuplérent ces Pays auparavant incultes, ou du moins peu connus & peu peuplez. C'eſt ce qui nous paroît le plus vraiſemblable dans la queſtion

que nous venons de traiter. On examinera dans une autre Dissertation, l'opinion qui veut que les Américains tirent leur origine des Juifs.

Fin du Tome premier.